



VENDREDI 10 JUIN 1994

No 35678 - 114e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Elections européennes

C'est parti

Les opérations de vote ont commencé hier dans quatre pays de l'Union européenne pour l'élection du Parlement européen. Au Danemark, aux Pays-Bas et en Irlande, les électeurs se sont rendus aux urnes. Au Royaume-Uni, ces élections devraient être l'occasion de mesurer l'ampleur du mécontentement de l'opinion publique vis-à-vis du premier ministre conservateur John Major.

Page 4

Marché du logement

Libéralisation

Le marché du logement doit être entièrement libéralisé. Le Conseil national a adopté une série de propositions issues de la droite et des milieux immobiliers pour un passage progressif à un système de loyers libres: leur montant ne doit dépendre que de l'offre et de la demande.

Page 7

Canton de Neuchâtel

Bienvenue aux étrangers

Le Pays de Neuchâtel a toujours été une terre d'accueil et de tolérance, une tradition séculaire qui s'est traduite, plus contemporanément, par la mise en place d'un dispositif conséquent et efficace en matière d'information et d'intégration des étrangers ou de tout autre «migrant», fût-il d'un autre canton.

Page 19

EXAFID
NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
Tel. 038 / 25 46 42

Rue Albert-Monard 9-10,
La Chaux-de-Fonds

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Vendredi 10 juin
de 17 h à 20 h

**Visite d'appartement
témoins de 3 1/2 à
6 pièces**

FACILITÉ DE FINANCEMENT

AVS: le Conseil des Etats n'a pas écarté la menace de référendum

Les 64 ans maintenus

10e révision de l'AVS: le Conseil des Etats a maintenu hier, par 31 voix contre 10, la solution d'une élévation progressive de l'âge de la retraite des femmes à 64 ans. Il a toutefois accepté (par 33 voix contre 5) qu'on leur facilite la retraite anticipée, pour une période transitoire. Apparemment, cette petite concession ne suffira pas à dissuader la gauche de lancer le référendum.

Berne

François NUSSBAUM

Après sept heures de débat, hier et avant-hier, les sénateurs ont rejeté les propositions visant à renvoyer à plus tard la décision concernant l'âge de la retraite. Ils ont approuvé, à quelques détails près, la solution votée par le Conseil national en mars 1993: les femmes pourront prendre leur retraite à 63 ans dès l'an 2001 et à 64 ans dès 2005.

RETOUR AU NATIONAL

Ils ont toutefois assoupli les conditions liées à la retraite anticipée des femmes dès 62 ans:

elles ne perdront que 3,4% de leur rente par année d'anticipation (6,8% pour les hommes). Cette mesure, valable jusqu'en 2009, était proposée conjointement par Anton Cottier (pdc/FR) et Christine Beerli (rad/BE).

Le dossier retourne au Conseil national qui, probablement cet automne, décidera s'il se rallie à cette décision. Il ne pourra remettre en cause la question de l'âge de la retraite (les deux conseils ont voté dans le même sens). Il lui reste toutefois la possibilité de séparer cette question du reste de la 10e révision, pour qu'un éventuel référendum ne porte que sur l'âge de la retraite.

PRÊT AU RÉFÉRENDUM

Car l'ensemble de la gauche se dit prêt à lancer le référendum si on impose aux femmes la retraite à 64 ans. Parti du travail, socialistes et syndicats doivent réunir leur base avant de prendre une décision formelle. Et il faudra attendre la décision du National: le référendum n'aura pas la même portée s'il vise uniquement la question de l'âge de la retraite ou l'ensemble de la 10e révision.

On rappellera qu'en 1993 et 1994, deux mesures ont déjà été sorties du paquet pour être mises en vigueur plus rapidement: une nouvelle échelle des rentes et une bonification des tâches éducatives pour les femmes divorcées. Ces mesures qui ont amélioré le sort de plusieurs centaines de milliers d'assu-



rés(e)s, ne seront pas remises en question.

BONUS ET SPLITTING

En revanche, deux progrès importants (votés dans les deux conseils) font partie du paquet restant, avec l'âge de la retraite. Il s'agit d'abord de la généralisation du bonus éducatif: les années consacrées par les femmes à l'éducation des enfants seront prises en compte dans le calcul de leur rente (sur la base d'un salaire annuel théorique de 34.000 francs).

Le second élément (lié au premier) est le splitting: c'est le droit à la rente individuelle, qu'on soit marié, célibataire ou divorcé. Durant le mariage, la somme des revenus est divisée en deux et chaque part est comptabilisée sur deux comptes AVS séparés.

PRESQUE INSUPPORTABLE

On abandonne donc le système de la rente de couple, sauf sur un point: un couple de retraités ne

recevra pas plus que 150% de la rente individuelle maximum. (Hier, le Conseil des Etats a refusé, par 22 voix contre 20, de passer à 160%).

Si, en votation référendaire, le peuple rejetait la 10e révision de l'AVS, les deux éléments - bonus et splitting - tomberaient donc en même temps que l'élévation de l'âge de la retraite des femmes à 64 ans. Etre placé devant un tel choix est «presque insupportable», a commenté Ruth Dreifuss à l'issue des débats.

F.N.

Berne: dispensation de médicaments

«Qui prescrit ne vend pas...»



«Qui prescrit ne vend pas et qui vend ne prescrit pas»: ce principe, attribué à Frédéric II de Hohenstaufen, est appliqué partiellement dans le canton de Berne, soit avec bien plus de souplesse qu'en terres jurassienne ou neuchâteloise. Partiel-

lement mais trop encore pour le groupe de médecins qui a déposé l'initiative soumise dimanche au peuple bernois. Leur objectif: autoriser chaque médecin à vendre des médicaments.

Page 19

OPINION

AVS: par manque d'imagination

L'affaire était plutôt partie sur un malentendu. Lorsque Flavio Cotti, alors en charge du dossier, a présenté son projet de 10e révision de l'AVS (mars 1990), on lui a presque reproché - au nom de l'égalité - de maintenir l'âge de la retraite des femmes à 62 ans et celui des hommes à 65 ans. «Ce sera pour la 11e», répondait-il.

En fait, le maintien de cette «inégalité» (dans un souci social) n'empêchait pas d'introduire plusieurs améliorations comme une nouvelle échelle des rentes ou la rente de veufs. Mais, surtout, il rompait avec le vieux principe de la neutralité des coûts: le projet nécessitait un surplus de 500 millions par an.

Bon enfant, le Conseil des Etats a voté ce texte en 1991, moyennant quelques correctifs se chiffrant à 300 millions supplémentaires. Saisi du dossier, le Conseil national a voulu aller beaucoup plus loin: il était temps d'abandonner la rente de couple et de passer à la rente individuelle (splitting).

Pour ne pas prêter aux femmes qui n'avaient pas exercé d'activité lucrative, il fallait ajouter un complément indispensable: la reconnaissance des tâches éducatives (bonus). Mais toutes ces nouveautés - hautement justifiées - alourdissaient considérablement la facture. Malheureusement, on a pris alors pleinement conscience de la récession économique.

Qu'à cela ne tienne: il suffisait de demander

aux femmes un effort compensatoire pour tous les rééquilibrages qu'on leur offrait: retraite à 64 ans. Dans l'euphorie d'une égalité encore purement déclamatoire, le Conseil national acceptait ce marchandage en mars 1993. Puis est arrivée Ruth Dreifuss, portée par l'effet Brunner.

Dès lors, les femmes et la gauche se sont mobilisées contre ce paquet, jugé socialement injuste: tant que les femmes ne bénéficieraient pas d'une égalité réelle (notamment salariale et professionnelle), elles n'accepteraient pas de payer le prix de l'ensemble des améliorations prévues dans l'AVS. Le Conseil des Etats vient de les renvoyer à leurs rudiments de comptabilité.

Mais, du même coup, on a raté l'occasion d'anticiper une évolution inéluctable. On sait depuis 15 ans que le vieillissement de la population aura des conséquences sur les assurances sociales: pourquoi ne pas accorder aux femmes (sans contrepartie) ce qu'elles attendent depuis des lustres et s'attaquer dès aujourd'hui à la question du financement de l'AVS?

Au lieu de ça, on leur offre un sucre pour la retraite anticipée (qui ne profitera qu'aux plus aisées), quitte à risquer le naufrage, en référendum, de la 10e révision avec tous les progrès qu'elle contenait. Il suffisait pourtant d'un peu d'imagination politique.

François NUSSBAUM

FOIRE DES SIX-POMPES

VENDREDI 24 JUIN 1994

LA CHAUX-DE-FONDS

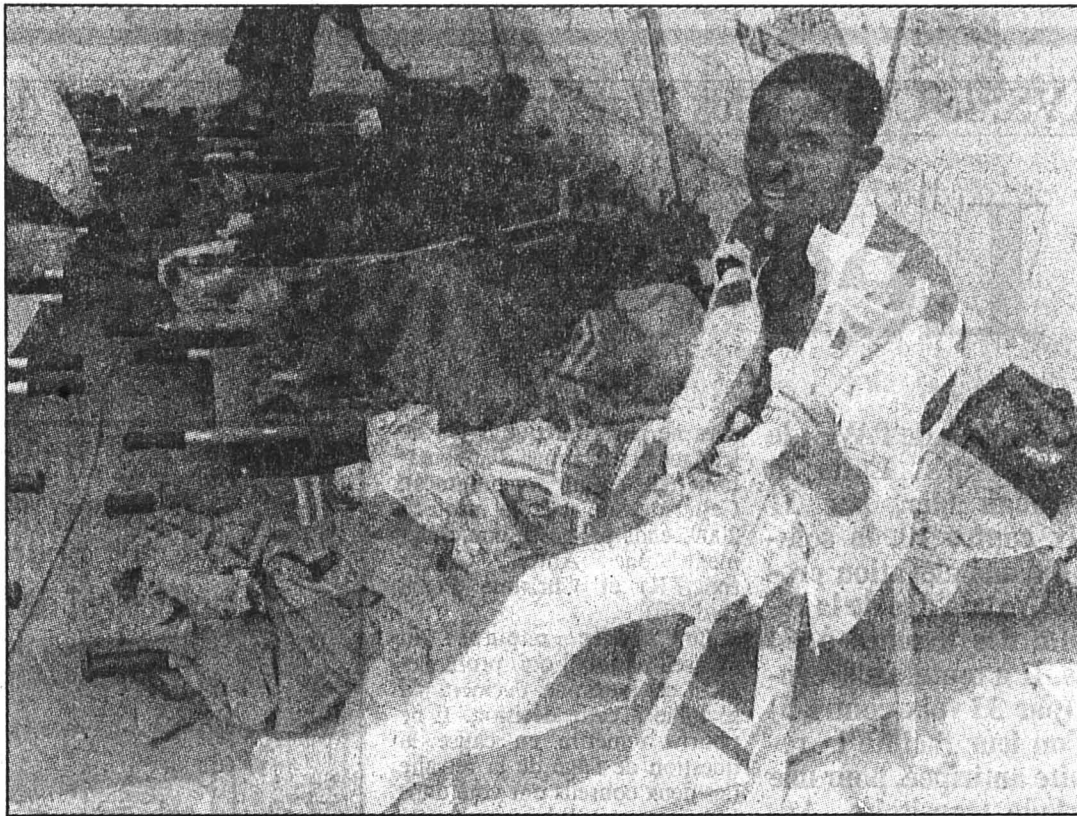
Avec le soutien

de L'Impartial

Rwanda: l'archevêque de Kigali tué par des miliciens

Casques bleus nécessaires

Les Nations Unies ont déclaré hier que le déploiement de Casques bleus était plus que jamais nécessaire au Rwanda. De nouveaux massacres ont coûté la vie à 22 religieux, parmi lesquels l'archevêque de Kigali. Les négociations sur un cessez-le-feu se sont poursuivies dans un climat très tendu au quartier général de l'ONU. Les combats ont en effet continué à faire rage dans plusieurs quartiers de la capitale.



Rwanda

Des unités médicales du CICR recueillent les nombreux blessés.

(Keystone-AP)

Le commandant Jean-Guy Plante, porte-parole militaire de l'ONU, a expliqué que les 450 Casques bleus se trouvant dans la capitale rwandaise ne pouvaient pas se rendre actuellement dans le quartier de Nyamirambo, où se sont déroulés les massacres. L'ONU a fait état jeudi d'informations dignes de foi selon lesquelles neuf prêtres et 63 civils avaient été tués à Kigali.

Auparavant, les rebelles du Front patriotique du Rwanda (FPR) avaient affirmé que 13 religieux, dont l'archevêque de Kigali et deux évêques, avaient été tués dans un autre incident.

L'archevêque de Kigali, Mgr Vincent Nsengiyumva, le président de la conférence des évêques, Mgr Thaddee Nsengiyumva, et l'évêque de Byumba, Mgr Joseph Ruzindana, ont été tués par quatre des soldats du FPR qui étaient chargés de leur sécurité.

MINUAR IMPUISSANTE

Les meurtriers soupçonnaient le religieux d'avoir tué des membres de leurs familles. Quand les autres militaires ont découvert la tuerie, ils ont tué l'un des soldats mais les trois autres ont réussi à prendre la fuite, selon Radio Muhabura.

Le colonel Frank Mugambage, directeur politique du FPR, a annoncé la «triste nouvelle» mercredi soir, a précisé la radio. Une organisation humanitaire a confirmé à l'ONU que les deux massacres s'étaient déroulés le 6 juin à Nyamirambo. Mais les Casques bleus n'ont

pas pu se rendre sur place. Des centaines de réfugiés, principalement des membres de la minorité tutsie, se cachaient dans cette enceinte pour échapper aux miliciens hutus qui font régner la terreur à Kigali.

Le commandant Plante a déclaré que la Mission d'assistance de l'ONU au Rwanda (MINUAR) avait reçu une lettre des religieux de Nyamirambo affirmant être en danger. «Nous avons pris cette lettre très au sérieux mais nous ne pouvions rien faire. Entre-temps, une organisation caritative nous a informés que le 6 juin, neuf prêtres et 63 autres personnes avaient été tués».

QG TOUCHÉ

A Kigali, l'ONU doit elle-même faire face à des difficultés. Son quartier général a été touché hier par un obus. Le projectile est tombé sur un étage supérieur du bâtiment. Il n'y a pas eu de blessé. Le commandant Plante a dit ignorer si le tir émanait des rangs gouvernementaux ou rebelles.

Les négociations sur un cessez-le-feu ont repris hier après-midi. L'atmosphère est très tendue dans la capitale, où des combats font rage dans plusieurs quartiers, en particulier dans le sud-ouest. Les discussions avaient été suspendues mercredi, après une journée d'échanges «très positifs», selon l'ONU, mais à l'issue de laquelle «beaucoup de travail restait à faire». (ats, afp, reuter)

BRÈVES

75 ans de l'OIT

L'emploi? Dramatique!

«La dramatique situation de l'emploi dans le monde est une accusation permanente pour l'ensemble de nos sociétés», a déclaré hier à Genève le secrétaire général des Nations Unies, à l'occasion du 75e anniversaire de l'OIT. Pour Boutros Boutros-Ghali, il est nécessaire de «réinventer un projet de vie à l'échelle de la planète».

Banque Mondiale

580 millions à la Chine

La Banque Mondiale a annoncé mercredi qu'elle avait consenti un prêt de 580 millions de dollars à la Chine pour des projets d'infrastructures routières et de protection des forêts. Une somme de 380 millions de dollars ira à la construction d'autoroutes à 4 voies entre les provinces de Hebei et de Henan.

Séisme en Colombie

Bilan provisoire

Le violent tremblement de terre, qui s'est produit lundi dans le sud-ouest de la Colombie, a fait 253 morts, 116 blessés, 71 disparus et quelque 3000 sinistrés, selon un bilan officiel provisoire. Une centaine de personnes qui avaient été ensevelies sous la boue et les pierres ont été dégagées vivantes dans les départements de Cauca et Huila. L'organisation des secours a été rendue difficile, notamment par la destruction de sept ponts sur la route conduisant à la région sinistrée.

Amérique du Sud

Bis repetita

Un puissant tremblement de terre, dont l'épicentre a été localisé au nord de la Bolivie, a secoué mercredi soir La Paz, le sud du Pérou, le nord du Chili et de l'Argentine et le sud du Brésil. De magnitude 7,8, il a été ressenti jusque dans le nord du continent américain. Les autorités chiliennes ne signalaient pas de victimes ni de dégâts importants aux habitations, mais la secousse a provoqué la panique chez des milliers d'habitants de La Paz qui ont quitté leur maison. Des départs de panique ont été signalés également dans le nord du Chili.

Refus des inspections nucléaires par la Corée du Nord

Prête pour la «guerre totale»

La Chine a répété hier son opposition à des sanctions internationales contre la Corée du Nord. Pyongyang refuse toujours les inspections de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Pékin a également affirmé que le Conseil de sécurité de l'ONU ne devait pas se mêler de régler cette crise. L'ensemble de l'armée nord-coréenne a par ailleurs été mis en état d'alerte maximum, selon Séoul.

«La préparation militaire est renforcée pour une guerre totale», a expliqué le ministre sud-

coréen de la Défense, Rhee Byoung-Tae. Il avait rencontré la veille le général Gary Luck, commandant des 37.000 soldats américains stationnés en Corée du Sud. M. Rhee a indiqué que les forces sud-coréennes et américaines avaient achevé leur préparation pour un conflit limité. Les Etats-Unis sont prêts à dépêcher des renforts en cas d'aggravation de la situation.

La Corée du Sud a précisé que Pyongyang était à son plus haut niveau de préparation militaire depuis 1990. Le ministre de la Défense a également annoncé

que la Corée du Nord s'appretait à lancer un missile balistique expérimental d'un rayon de plus d'un millier de kilomètres.

Des sanctions du Japon seront «considérées comme une déclaration de guerre» et elles entraîneront un «châtiment mérité», a averti Pyongyang. Tokyo est pressé par les Etats-Unis de se joindre à d'éventuelles sanctions contre la Corée du Nord.

Ce pays a aussi dénoncé la «répression» qui vise les Coréens résidant au Japon. Il faisait référence aux protestations

soulevées dans cette communauté, après une descente de police lundi dans une école coréenne de Kyoto.

La Corée du Nord a «franchi le point de non-retour» en déchargeant pratiquement toutes les 8000 barres de combustible de sa centrale de Yongbyon. Elle supprime ainsi des données indispensables pour établir l'utilisation passée des matières nucléaires, avait déclaré mercredi Christine Shelly, porte-parole du département d'Etat américain.

(ats, afp, reuter)

Cessez-le-feu au Yémen

Violation

Nordistes et Sudistes se sont mutuellement accusés hier soir d'avoir violé le cessez-le-feu entré en vigueur quelques heures auparavant au Yémen. La trêve n'a en réalité entraîné qu'une brève accalmie dans la région d'Aden (sud).

Un porte-parole officiel à Sanaa, cité par l'agence SABA, a affirmé que son gouvernement respectait le cessez-le-feu qu'il avait proclamé pour 18 heures hier. Il a accusé les sudistes de l'avoir violé en poursuivant leurs bombardements dans la province d'Aden.

A Aden, le commandement militaire a accusé dans un communiqué les troupes de Sanaa de violer le cessez-le-feu en lançant une offensive sur les fronts nord et est d'Aden.

Les duels d'artillerie ont repris hier soir avec violence près d'Aden après une brève accalmie consécutive à l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, ont constaté les journalistes de l'Agence de presse AFP.

(ats, afp)

Détenus palestiniens

Libérés

L'armée israélienne a libéré hier 177 détenus palestiniens, dont certains étaient condamnés à la prison à vie.

Ils ont gagné la bande de Gaza autonome à bord d'autobus. Arrivés à Nahal Oz, l'un des points de passage entre Israël et le territoire autonome de Gaza, les prisonniers sont montés dans des autobus palestiniens et sont rentrés chez eux sous escorte de la police palestinienne.

Parmi les prisonniers libérés, 105 étaient détenus dans la prison de Nafha et 72 dans le centre de détention de Ketziot, dans le désert du Néguev. Les premiers purgeaient des peines supérieures à cinq ans de prison, et certains d'entre eux avaient été condamnés à plusieurs peines cumulées de prison à perpétuité. Ceux de Ketziot avaient été condamnés à des peines inférieures à cinq ans.

Tous ont signé un formulaire dans lequel ils se sont engagés à ne pas avoir d'activités terroristes et à ne pas s'opposer au processus de paix. (ats, afp)

Boeing contre Airbus

Plainte

Le constructeur aéronautique américain Boeing a déposé une plainte devant des tribunaux en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne contre Airbus Industrie.

Boeing accuse son concurrent européen d'avoir enfreint l'un de ses brevets qui protège une pièce de l'aile des appareils.

Un porte-parole de Boeing a expliqué que l'action intentée en Grande-Bretagne vise à obtenir une injonction judiciaire et des dédommagements. Les procédures en France et en Allemagne «sont différentes mais fondées en grande partie sur le même grief», a dit le porte-parole.

Selon le «Financial Times» de Londres, les plaintes ont été déposées en mai dernier et portent sur les brevets de deux pièces mécaniques d'aile.

Ces deux pièces sont utilisées dans le Boeing 757 de 180 passagers et dans le tout nouveau 777 de 320 passagers qui n'a pas encore effectué son premier vol.

(ap)

Suicide protestataire

Dynamité

Un ancien combattant du Vietnam a déclaré qu'il entendait protester contre le voyage en Normandie de Bill Clinton pour le 50e anniversaire du Débarquement allié. Il s'est suicidé à la dynamite mercredi à Crown King en Arizona.

L'homme atteint d'un cancer s'est enfermé dans un bar de la ville avec une boîte contenant une douzaine de bâtons de dynamite reliés à un détonateur attaché à son poignet.

Une demi-douzaine d'immeubles alentours ont été évacués dans cette petite ville située à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Phoenix.

Après avoir parlé avec des policiers pendant près de sept heures, il est sorti dans une rue adjacente et s'est donné la mort sous leur regard impuissant, a précisé un porte-parole du shérif du comté de Yavapai avant d'ajouter que personne n'a été blessé par la déflagration. (ap)

Philippines

Otages, toujours

Un groupe musulman retenait toujours en otages 22 chrétiens dans le sud des Philippines hier, au lendemain du massacre de quinze autres otages chrétiens.

Une vague de violence déferle sur cette région depuis une opération militaire contre un camp de guérilleros islamistes, en début de semaine, qui a fait 30 morts parmi eux et neuf parmi les militaires, selon l'armée.

Les ravisseurs menacent d'exécuter les otages si une rançon de 500.000 pesos (quelque 25.900 francs) ne leur est pas versée.

Le regain de violences dans cette région intervient alors que Manille est engagée dans un processus de paix avec le principal mouvement rebelle musulman, le Front moro de libération nationale (MNLF).

(ats, afp)

Un plat qui a du chien

Les Sud-Coréens sont massivement pour la légalisation de la vente de viande de chien selon une enquête publiée dans le mensuel «Alimentation et Hygiène».

Les trois quarts des habitants de Seoul sondés ont mangé du chien et la moitié en consomment au moins une fois par mois.

La consommation de la viande de chien est officiellement interdite depuis 1988, mais dans la pratique on trouve du chien sur le marché, ainsi que dans des restaurants spécialisés.

Outre qu'elle est appréciée des gourmets, la viande de chien passe pour être bonne pour la virilité. (ap)

Jules Kyburz, Migros

Victime d'une situation dont il n'est pas responsable, chaque chômeur devrait pouvoir mettre à profit cette période difficile pour enrichir son potentiel personnel.

Les Ecoles-clubs représentent la plus importante des nombreuses activités culturelles de Migros.

L'idée des Ecoles-clubs est parfaitement dans la ligne de Migros et de son fondateur, Gottlieb Duttweiler: ce sont en effet des préoccupations d'ordre culturel et social qui sont à l'origine de cette vocation didactique. Destinés à tout un chacun, les Ecoles-clubs doivent rendre service à tous. Par respect de l'un de nos principes de base qui exige de notre entreprise une contribution désintéressée au service de la communauté.

Migros prend ainsi en charge le déficit annuel des Ecoles-clubs qui tourne autour des 50 millions de francs. Ce montant correspond au quart, environ, de l'ensemble des coûts de nos Ecoles-clubs.

La démarche de Migros rencontre manifestement un très large intérêt: année après année, ce ne sont pas moins d'un demi-million d'adultes qui suivent un



cours à l'Ecole-club!

Offrir à chacun sa chance et considérer le développement personnel comme l'oeuvre de sa vie, voilà des idées qui correspondent bien aux besoins les plus profonds de notre société. A fortiori dans la période difficile que nous traversons: victime d'une situation dont il n'est pas responsable, chaque chômeur devrait pouvoir mettre à profit cette période difficile pour enrichir son potentiel personnel. Dans ce sens, l'Ecole-club a une véritable mission. C'est une contribution importante de notre entreprise à la prévention du chômage.

Si la formation ne crée pas de nouveaux emplois, elle contribue toutefois à la sécurité de l'emploi.

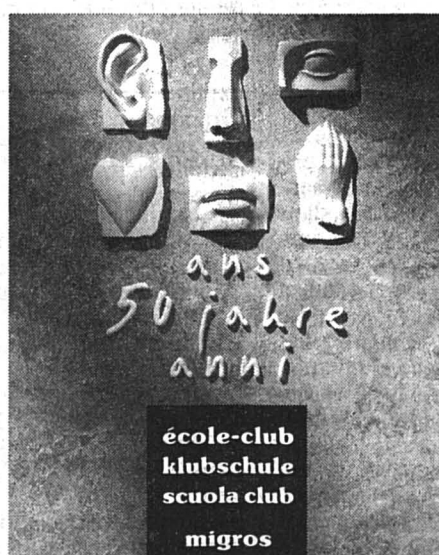
L'indigence relative dont souffrent aujourd'hui les gouvernements a au moins l'avantage de remettre en valeur l'initiative privée et le sens des responsabilités. Dans les années 70 et 80, nous avons ressenti les limites de l'expansion. Aujourd'hui, c'est à l'Etat d'en faire l'expérience.

L'Ecole-club Migros a cinquante ans. Elle est devenue la plus grande organisation d'éducation des adultes en Suisse pour le perfectionnement professionnel, les langues et les loisirs. Chaque année, plus d'un demi-million de participants suivent l'une ou l'autre des trois cents disciplines du programme. L'existence des Ecoles-clubs est rendue possible par les cent millions de francs du pour-cent

culturel que Migros distribue annuellement à des fins culturelles, sociales et politico-économiques. C'est ainsi qu'est couvert le

déficit annuel des Ecoles-clubs, de près de cinquante millions de francs, et que les finances d'écolage peuvent être maintenues au plus bas.

Les Ecoles-clubs: encore une réalisation des idées d'avant-garde de Gottlieb Duttweiler, fondateur de Migros.



Elections européennes

Pas de bousculades

Les électeurs britanniques, néerlandais et irlandais ne se sont pas bousculés hier pour élire leurs députés au Parlement européen. Seuls les Danois, très divisés sur leur appartenance à l'Union européenne (UE), ont connu un regain de mobilisation. Les huit autres pays de l'Union (France, Allemagne, Italie, Belgique, Luxembourg, Espagne, Portugal, Grèce) votent dimanche. Plusieurs d'entre eux redoutent de connaître également une forte abstention.



Candidat à la succession de Jacques Delors, le Hollandais Lubbers

Les électeurs ne se sont pas trop pressés devant les urnes européennes. (EPA/Keystone)

Les premiers résultats fermes – en dehors d'éventuels sondages ou d'estimations – pour les quatre pays ayant voté hier ne seront pas connus avant dimanche soir. La participation globale n'a cessé de décliner au fil des trois précédentes élections européennes, passant de 63% en 1979 (neuf pays à l'époque) à 61% en 1984 (dix pays) et 58,4% en 1989 (douze pays).

Les près de 44 millions d'électeurs britanniques ne semblent pas avoir fait preuve de zèle pour voter pour ces élections qui constituent un nouveau test pour le parti conservateur et son leader, le premier ministre John Major. Aucun chiffre n'a été publié hier après-midi concernant le taux de participation, qui avait été de 38,2% lors du scrutin de 1989.

LOCAUX DÉSERTS

Toutefois, à Londres, plusieurs bureaux de vote sont restés presque déserts tout au long de la

matinée. Dans le quartier de Chiswick (ouest), seulement deux électeurs, des étrangers membres de l'Union Européenne, avaient fait leur devoir de citoyen à 12 h. A Streatham, dans la banlieue sud-ouest de Londres, 6 électeurs s'étaient présentés dans la demi-heure suivant l'ouverture des bureaux à 7 h locales, tandis qu'à Glasgow, l'une des deux plus grandes villes d'Ecosse, seulement 19 avaient fait le déplacement en une heure. Tous les sondages prévoient une nouvelle défaite des conservateurs, dont l'ampleur varie en fonction des instituts.

REGAIN D'INTÉRÊT

Au Danemark, la participation (46,2% en 1989) était en hausse en raison du regain d'intérêt pour l'Europe provoqué par les

référendums successifs sur le Traité de Maastricht, rejeté en juin 1992 puis finalement adopté en mai 1993. En fin d'après-midi, elle s'élevait à 31,6%, contre 27,9% à la même heure en 1989. Ce chiffre devrait nettement augmenter, car les Danois votent traditionnellement surtout en fin de journée.

En Irlande, à l'image d'une campagne électorale apathique, les électeurs se sont rendus aux urnes sans hâte ni ferveur pour désigner leurs 15 députés, parmi 52 candidats. Quelque 2,6 millions d'électeurs étaient inscrits pour ce scrutin. La participation, selon les prévisions, ne devrait guère dépasser 50%, très en deçà des 68% enregistrés aux élections européennes de 1989, chiffre gonflé à l'époque par le déroulement le même jour d'élections législatives.

Les Néerlandais ne se sont pas non plus pressés dans les bureaux de vote. L'institut de sondage Inter/View prévoyait en cours de journée un taux de participation compris entre 30 et 40% seulement, le plus bas jamais enregistré aux Pays-Bas depuis l'abolition du vote obligatoire en 1970. «Les Néerlandais sont fatigués de voter. C'est la troisième fois en trois mois qu'ils sont appelés aux urnes» (après les municipales du 2 mars et les législatives du 3 mai), a commenté un président de bureau de vote à La Haye. A Maastricht, où fut signé le Traité sur l'Union européenne, l'enthousiasme semblait particulièrement faire défaut et les commentateurs s'attendaient à une participation exceptionnellement basse, autour des 25%.

(ats, afp, reuter)

10 juin 1944 – Le village d'Oradour-sur-Glane, dans la Haute-Vienne, est rasé par les soldats de la division SS «Das Reich». Les hommes sont enfermés dans des granges et les femmes sont conduites avec leurs enfants dans l'église. Le feu est mis au village et les fuyards sont tués. Ce sont 643 personnes qui sont massacrés dont quelque 500 femmes et enfants.

BRÈVES

Citoyenneté lettonne
Loi draconienne

Les députés lettons ont adopté hier soir un projet de loi sur la citoyenneté lettonne qui pourrait laisser 500.000 habitants, essentiellement russophones, apatrides au moins jusqu'à l'an 2000. L'adoption de cette loi risque de créer de nouvelles tensions avec Moscou, qui s'élève contre les mesures discriminatoires prises contre les russophones baltes.

Gloucester

Cadavre identifié

Le 12e cadavre trouvé mardi soir dans le cadre de l'enquête sur la «maison de l'horreur» est celui d'une jeune femme enceinte, a annoncé hier la police. Le corps avait été découvert dans un champ au nord de Gloucester, où la police menait des recherches depuis plusieurs semaines car le propriétaire de la «maison de l'horreur» y avait habité avant d'aller vivre à Gloucester. Mercredi, la police avait indiqué qu'il pouvait s'agir du corps d'Anna MacFall.

Couche d'ozone
L'UE s'arme

Les ministres de l'Environnement de l'Union européenne (UE) se sont mis d'accord hier à Luxembourg pour renforcer le contrôle des gaz détruisant la couche d'ozone. Ils ont adopté une série de mesures visant la production et la circulation de ces gaz.

Camions européens
Pas à 44 tonnes

Les compagnies de chemin de fer et les opérateurs du transport combiné s'opposent catégoriquement au projet de la Commission européenne d'harmoniser à 44 tonnes le poids des camions roulant dans l'Union européenne. Ce projet nuirait au développement du transport combiné, affirment-ils.

Drogue en Allemagne
Saisie record!

Quelque 400 kg d'héroïne provenant de Turquie ont été saisis à Dusseldorf, Milan et Madrid, ainsi qu'en Hongrie et en Roumanie. Vingt-cinq personnes ont en outre été arrêtées par les polices allemande et italienne. Cette enquête internationale a été réalisée avec la collaboration des polices suisse et autrichienne.

Bosnie: cessez-le-feu en vigueur aujourd'hui

Accalmie au front

Les opérations militaires ont, selon la FORPRONU, diminué d'intensité hier sur les principaux fronts de Bosnie. Toutefois, les combats se sont intensifiés dans la région de Maglaj (nord), à la veille de l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu d'un mois décidé entre les belligérants à Genève. De son côté, le HCR a déclaré hier que les Serbes poursuivaient leurs opérations de «nettoyage ethnique» dans la région de Banja Luka (nord).

Les fronts de Gradacac, Ribnica (nord) et de la région de Sapna (nord-est) sont restés les plus actifs du pays. Le niveau des combats dans ces régions a toutefois «connu une diminution substantielle par rapport à celui de la semaine dernière», a déclaré le commandant Eric Chaperon, porte-parole de la Force de Protection des Nations Unies à Sarajevo. Le porte-parole a en revanche fait état d'une intensification des combats dans la région de Maglaj (nord). «Une intense activité de l'artillerie» a été notée à l'ouest de Tesanj. Les forces de l'armée bosniaque se sont récemment emparées, à l'ouest de Tesanj, d'une ligne de crêtes qui menace la ville sous contrôle serbe de Teslic.

Le porte-parole a qualifié de calme la situation dans la région de Travnik et Turbe (ouest de la Bosnie centrale) et celle de Kladanj, à mi-chemin entre Sarajevo et Tuzla (nord-est). A Sarajevo,

les violations du cessez-le-feu ont également diminué.

ACCUSATIONS DU HCR

Le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) a de son côté accusé les autorités serbes bosniaques de continuer leur politique de nettoyage ethnique dans la région de Banja Luka, en Bosnie occidentale. 877 personnes ont quitté la région la semaine dernière, selon Peter Kessler, porte-parole du HCR. La situation, selon lui, «devient très grave» pour les Musulmans et les Croates, ainsi que pour les Tziganes. (ats)

Embargo levé!

La Chambre des représentants a voté hier la levée unilatérale par les Etats-Unis de l'embargo sur les armes contre la Bosnie. La résolution a été adoptée par 244 voix pour et 178 contre. Le Sénat avait demandé la levée de l'embargo le mois dernier. Le texte final du Congrès doit faire l'objet de discussions entre les deux chambres. Il devra en outre être soumis au président Bill Clinton qui peut y mettre son veto. (ats)

Russie

Privilégiée par l'OTAN

L'OTAN a décidé hier d'établir des liens plus étroits avec la Russie et d'accepter des consultations sur certains sujets, tel le nucléaire. L'Alliance a cependant refusé d'accorder à Moscou le veto demandé sur ses décisions, mais a accepté de l'informer sur ses projets. L'OTAN exclut tout traité «Yalta bis» avec de nouvelles sphères d'influence en Europe pour elle et Moscou. L'intégrité territoriale des Etats issus de l'ex-URSS et le respect des termes du traité CFE sur les armes conventionnelles en Europe devront être respectés. Moscou demande la renégociation de cet accord, malgré l'opposition de l'organisation. (ats)

Le char de l'amour

Un soldat autrichien, qui avait bu pour oublier un chagrin d'amour, a pris mercredi soir les commandes d'un char au camp militaire de Zwölfaxing, à 20 km de Vienne.



Le soldat a réussi à atteindre les faubourgs de la capitale, après avoir sectionné plusieurs lignes

PTT allemands

Grève massive

Quelque 10.000 postiers allemands, selon les évaluations de leur syndicat DPG, se sont mis en grève hier dans presque toute l'Allemagne. Ce vaste mouvement de débrayage intervient après l'échec des négociations sur le statut des salariés lié à la privatisation des postes et télécommunications en 1995. La grève a démarré dès 14 h, dans les guichets de trois Länder d'ex-RDA. Elle s'est étendue en fin d'après-midi à dix autres Länder, paralysant la distribution du courrier. Un service minimum d'urgence permettra d'acheminer les votes par correspondance pour les élections européennes et communales prévues dimanche. (ats)

Autriche

Scrutin capital

Les Autrichiens seront dimanche face à ce qui pourrait bien être leur choix le plus difficile depuis 40 ans: ils doivent se prononcer par référendum sur leur adhésion à l'Union européenne. Dans ce pays de 7,5 millions d'habitants, les sondages donnent une légère avance aux partisans de l'adhésion.

Pour les Autrichiens, ce scrutin signifie un peu plus que l'entrée ou non dans le club des Douze. Premier des quatre membres de l'Association européenne de libre-échange (avec la Finlande, la Suède et la Norvège) à se prononcer, l'Autriche doit également réfléchir à la place qu'elle occupe en Europe.

Après dix années d'occupation alliée, le pays a recouvré son indépendance et – en échange du départ de l'Armée rouge – a proclamé sa neutralité en 1955, une position qui devint la pierre angulaire de sa politique extérieure ces quarante dernières années. Mais avec la disparition du Rideau de fer, l'instabilité dans les Balkans et le Caucase, Vienne n'est plus un pont entre l'Est et l'Ouest et sait qu'elle doit renforcer ses liens avec une Europe occidentale qui lui achète d'ailleurs les deux tiers de ses exportations.

Dans le camp des adversaires de l'adhésion, le Parti de la liberté (FPOe, conservateur), les Verts et les agriculteurs font flèche de tout bois contre le chancelier socialiste Franz Vranitzky, qui ne cesse de leur rétorquer qu'un rejet de l'adhésion transformerait les Autrichiens en «Européens de seconde classe».

Pour le gouvernement et les économistes, l'adhésion signifie à terme plus de croissance et la création d'ici à l'an 2000 de 43.000 emplois pour un pays qui est déjà plutôt mieux loti que ses voisins européens, avec un taux de chômage réduit à 4,6% et une inflation de 3%. A l'inverse, un rejet signifierait plus de chômage, plus d'inflation, plus d'impôts et sans doute l'impossibilité de ne plus déposer de candidature avant plusieurs années.

Du côté des opposants, on parle d'abandon de la souveraineté et des milliards de schillings qu'il faudrait verser dans les caisses communautaires à Bruxelles. Dans le domaine du fantasme, certains n'ont pas hésité à brandir le spectre du pompage des réserves naturelles d'eau à destination de l'Espagne ou le bradage des réserves d'or.

VERTS AVEC LES PAYSANS

Pour les Verts, l'entrée dans l'Europe va signifier une augmentation du trafic des poids lourds dans les Alpes qui sera préjudiciable à l'écosystème. Toutefois, un traité a été signé en ce sens et la circulation est désormais limitée jusqu'en l'an 2000.

Les agriculteurs se rangent également dans le camp des adversaires, en raison de la peur de voir les subventions d'Etat amputées. Mais à chaque médaille son revers: les producteurs de lait et de viande auront tout à gagner d'un accès libre au marché commun. (ap)

PUBLICITÉ

Si la «Yougoslavie» avait du pétrole...

Les grandes puissances de l'ONU déterminent selon leurs intérêts économiques les interventions armées de l'ONU et des casques bleus. C'est pourquoi les actions des casques bleus rendent notre neutralité peu crédible!

NON aux casques bleus suisses de l'ONU!

Responsable Emil Rahm, Hallau.
230-200877-01/4x4

meublorama

SUPERMARCHÉ DU MEUBLE

POUR DES NUITS DE RÊVE...



SANDRA
Lit 2 places, tissu jeune, deux tons, avec coffre à literie, 140x200 cm. Complet, prix Meublorama **478.-**



MÉLANIE
Lit 2 places, grand confort, tissu mode, y compris couvre-lit-duvet, 140x200 cm. Complet, prix Meublorama **738.-**



VANESSA
Lit rembourré à 2 places, exécution luxe en cuir-look, blanc ou aubergine, avec literie, tête de lit avec radio-réveil et miroir, couchage 160x200 cm. Complet, prix Meublorama **1145.-**

Venez comparer...
Un choix gigantesque...
Des prix révolutionnaires

Vente directe du dépôt (8500 m²)
Exposition sur 2 étages, avec ascenseur
Sur demande, livraison à domicile
OUVERT de 9 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30
Samedi de 8 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Lundi matin fermé.

GRAND P GRATUIT

AUTOMOBILISTES: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «MEUBLORAMA»

meublorama

MEUBLES-DISCOUNT
BÔLE (près de la Gare CFF de Boudry)

VOYAGES-EXCURSIONS

WITTWER PROCHAINS SÉJOURS...

- ALASSIO - RIVIERA**
7 jours
27 juin - 3 juillet, Fr. 740.-
29 août - 4 septembre, Fr. 835.-
 - CANET-PLAGE - ROUSSILLON**
4 - 10 juillet, Fr. 735.-
22 - 28 août, Fr. 840.-
 - PERTSAU - TYROL**
7 jours
14 - 20 août, Fr. 915.-
11 - 17 septembre, Fr. 790.-
 - BUIS-LES BARONNIES**
14 - 20 août, 7 jours, Fr. 965.-
 - RICCIONE - ADRIATIQUE**
4 - 9 septembre
6 jours, Fr. 490.- En promotion
 - LUGANO - TESSIN**
5 - 11 septembre
7 jours, dès Fr. 595.-
- Renseignements et inscriptions:
LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 65
Tél. 039/24 15 24
ou auprès de votre agence de voyages

Feu: 118

Cuisinière vitrocéramique. Nous remplaçons votre appareil par une cuisinière avec la technique la plus moderne de vitrocéramique.

avant après

C'est aussi possible chez vous sans problème!
Toutes les marques: Electrolux, V-Zug, Bosch, Miele.

Dans votre succursale la plus proche

FUST

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, rue Centrale 36 032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 51 51
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques 021 311 13 01
Service de commande par téléphone 021 312 33 37
05-2569-110/4x4

Finis les poils grâce à l'épilation électrique OU la cire tiède

Institut de beauté
YSATIS
Épilation électrique ou à la cire
Serre 63 - Tél. 039/23 11 33
La Chaux-de-Fonds

Casques bleus suisses? NON!

Selon le Conseil fédéral, la création d'un Corps de Casques Bleus Suisses n'est pas un premier pas en direction de l'entrée à l'ONU.

En réalité:

Si le peuple suisse dit OUI aux casques bleus, le gouvernement ne tardera pas à nous expliquer que nous devons entrer à l'ONU pour participer aux décisions concernant l'engagement de nos casques bleus. Cette proposition «d'entrer à l'ONU par la petite porte» bafoue la volonté du peuple et de tous les cantons, exprimée par le rejet de l'adhésion à l'ONU en 1986.

Action pour une Suisse Indépendante et Neutre (ASIN) Plus de 18'000 membres
Adresse: ASIN, case postale 6, 1001 LAUSANNE, CCP 30-10011-5

Très riche équipement, pour un prix très raisonnable:

Scorpio Topas Fr. 31 750.-

dès

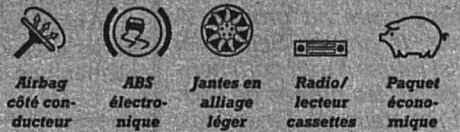


Ford Scorpio Topas 2.0i: Fr. 31 750.-

Consommation selon FTP 75 (l/100 km): en circuit urbain 9.6, routier 6.5, mixte 8.2

Sur la voie de dépassement par les performances et l'équipement, mais sur celle de décélération par le prix: le modèle spécial Ford Scorpio Topas.

- 2.0i DOHC 16 V, 120 ch ou
- 2.9i V6, 145 ch
- Standards DSE (Dynamic Safety Engineering)
- Airbag côté conducteur
- ABS électronique
- Protections latérales antichocs
- Pneus 195/65 x 15" montés sur jantes en alliage léger
- Siège du conducteur réglable en hauteur et avec soutien lombaire
- Phares antibrouillard à l'avant
- Airbag côté passager en option
- Radio/lecteur cassettes stéréo
- Rétroviseurs extérieurs chauffants/à commande électrique
- Lève-vitres électriques à l'avant



La qualité que vous recherchez.



Chez votre concessionnaire Ford, vous pouvez maintenant tester la Scorpio Topas et tenter de gagner la Ford de votre choix d'une valeur jusqu'à Fr. 50 000.-. Et participer aussi à notre jeu «Sécurité» doté d'autres prix pour plus de Fr. 50 000.-. D'une façon ou d'une autre, vous avez tout à y gagner - à coup sûr!

Je ne m'intéresse actuellement qu'au jeu «Sécurité».

Veillez m'envoyer des informations supplémentaires sur la Ford Scorpio Topas, ainsi que la documentation sur le jeu «Sécurité», avec plus de Fr. 100 000.- de prix à la clef.

Nom/prénom: _____ Age: _____
Adresse: _____
NPA/localité: _____
Tél. privé: _____ Tél. prof.: _____

Marque de ma voiture actuelle: _____
Date: _____

Prière de remplir, découper et envoyer à: Ford, case postale, 8706 Meilen.

Vendredi 10 juin 1994

L'Impartial

La croissance économique devrait continuer à s'affirmer

La reprise se poursuit

La reprise conjoncturelle en Suisse est bien engagée et va se poursuivre ces prochains mois. La croissance des importations dépassera celle des exportations, ce qui correspond à l'image traditionnelle de la Suisse en période de bonne conjoncture, a indiqué hier dans son rapport trimestriel la Commission pour les questions conjoncturelles. Ses prévisions sont plus optimistes que celles faites trois mois auparavant.



Demandeurs d'emploi

Le chômage, malgré la reprise, restera assez élevé.

(Keystone-a)

Dans un premier temps, l'utilisation des capacités progressera, alors que l'emploi diminuera à nouveau légèrement. Avec une légère tendance à la baisse, le chômage devrait se maintenir à un niveau comparativement élevé pour la Suisse.

La croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait atteindre 1,5% cette année et 2,25% en 1995. Quant à l'inflation, la Commission pour les questions conjoncturelles prévoit un taux de 1% cette année et une remontée à 2,5% en 1995 qui s'explique par l'adaptation des prix à la TVA.

DÉPENSES DES MÉNAGES EN HAUSSE

Ces prochains mois, l'expansion conjoncturelle se poursuivra dans les pays anglo-saxons, dans les nouveaux pays industrialisés du Sud-Est asiatique ainsi que dans divers pays en développement. En Europe, les grandes économies connaîtront un redressement conjoncturel.

En Suisse, la reprise conjoncturelle se poursuivra. L'expansion sera encore principalement stimulée par une demande étrangère croissante et l'évolution des taux d'intérêt.

Les dépenses de consommation des ménages continueront de croître grâce notamment à des revenus disponibles un peu supérieurs – en raison du net recul du renchérissement – et à une propension à diminuer quelque peu l'épargne.

La vive activité dans la construction de logements stimulera encore les investissements.

L'emploi diminuera encore, étant donné que la hausse de la productivité du travail sera encore pour l'instant supérieure à la croissance de la production économique globale. Toutefois, le nombre de chômeurs enregistrés, qui n'est pas uniquement déterminé par l'évolution conjoncturelle, devrait encore reculer légèrement. Dans un premier temps, le taux de chômage demeurera à un niveau comparativement élevé pour la Suisse. (ap)

Quatre classes chaudes de fondrières sous la Coupole fédérale

Qui est Adolf Ogi?

Le Séminaire d'éducation civique a ses exigences: on n'invente pas les institutions fédérales, il faut apprendre leur fonctionnement. Mais les quatre classes du collège Numa-Droz (4C1, 4S1, 4S2, 4M2) qui sont venues voir ces institutions de plus près, hier à Berne, ont pu choisir librement quel conseiller fédéral elles voulaient rencontrer. Majorité nette: Adolf Ogi.

La plupart des 80 élèves, emmenés par Ariane Dumont, Corinne Weibel, André Chaboudez et André Chopard, ont voulu parler avec «le conseiller fédéral alémanique le plus proche des

Romands», d'autant plus qu'il a un «bon look». Pourquoi pas Jean-Pascal Delamuraz? «Sym-pa, mais...» Et Ruth Dreifuss? «Ah non, elle a pris la place de Francis Matthey!»

C'est donc le ministre des transports, communications et énergie qui s'est prêté au jeu des questions, avec une totale spontanéité: sa vie, sa famille, son parcours politique, son travail. Franchise absolue, aussi, sur certaines questions délicates. La non-élection de Francis Matthey? «Je la regrette, mais c'est du passé.»

Et la retraite à 64 ans pour les femmes? «Je défends la position du Conseil fédéral».

Les réponses se teignent de morale politique lorsqu'il s'agit des Casques bleus: «On nous a traités d'égoïstes, à l'étranger, après le refus de l'EEE. A peine remis d'une période de disgrâce, la Suisse vote l'initiative des Alpes. Si, en plus, nous refusons les Casques bleus...» Bref, un vibrant appel à la Suisse solidaire contre la Suisse frileuse et profiteuse.

Education oblige: après une discussion avec le député neuchâtelois Claude Frey, les élèves devaient répondre à un questionnaire serré sur les renseignements glanés durant leur visite. Premier prix: 1 kg de chocolat. F.N.

Vote électronique au Conseil national

Le mea culpa de Christoph

Le conseiller national Christoph Blocher (UDC/ZH) reconnaît qu'il a «commis une erreur» en votant «de manière tout à fait spontanée» en lieu et place de sa voisine et collègue de parti Lisbeth Fehr (ZH) durant la session de mars. Contrairement à ce qu'ont affirmé certains médias, ce geste ne doit en aucune façon être interprété comme une plaisanterie, a ajouté Christoph Blocher devant la Commission des affaires juridiques du National. Celle-ci, dont la majorité s'est prononcée contre la levée de l'immunité parlementaire du Zurichois, a publié son rapport hier.

Christoph Blocher, soupçonné de fraude électorale pour avoir voté deux fois, ne s'oppose pas à la levée de son immunité. Il a déclaré devant la commission: «Lors de la session de mars, probablement pendant la discus-

sion par article concernant la loi sur l'égalité, j'ai voté une fois pour ma voisine, Madame la conseillère nationale Lisbeth Fehr, qui s'était absentée brièvement; il s'agissait d'un vote effectué de manière tout à fait spontanée, qui allait dans le sens des opinions de Madame Fehr. Je ne sais plus au juste sur quoi portait le vote, quoi qu'il en soit, je suis certain qu'il ne s'agissait pas d'un vote par appel nominal, et que mon double vote n'a en rien influé sur le résultat final (les pour et les contre se trouvant dans un rapport de deux à un environ). J'ai agi sans réfléchir, et je me rends compte aujourd'hui que j'ai commis une erreur. J'assume toutefois celle-ci, et je vous prie de m'en excuser.»

Christoph Blocher a aussi relevé que juste après le vote, les députés ont débattu à plusieurs reprises pour savoir si le vote

par procuration était possible. Leurs avis étaient partagés. Le rapport explique pour quelles raisons la commission a décidé le 30 mai dernier, par 14 voix contre 11, de ne pas proposer la levée de l'immunité parlementaire. Les parlementaires de la majorité ne souhaitent nullement signifier par là qu'ils absolvent Christoph Blocher de son geste. Ils estiment toutefois que ce n'est pas au Ministère public ou à d'autres autorités de le sanctionner, mais au Parlement lui-même de garantir le respect de son règlement. La majorité de la commission se situe dans une perspective avant tout institutionnelle qu'elle estime plus adéquate qu'une action pénale. Sa décision est assortie d'une proposition visant à instaurer dans les meilleurs délais une réglementation interne au Parlement concernant ce type d'infractions. (ap)

Etrangers

Référendum en bonne voie

Quelque 35.000 signatures en faveur du référendum contre les mesures de contrainte dans le droit des étrangers ont été récoltées à ce jour. Le comité référendaire dispose encore d'environ un mois pour parvenir aux 50.000 signatures requises. Les cantons les plus «généreux» jusqu'ici sont Berne, Zurich et Genève, a indiqué le comité jeudi lors d'une conférence de presse à Berne.

Sous réserve du référendum, la loi sur les mesures de contrainte doit entrer en vigueur en juillet. Sa principale innovation concerne la possibilité de placer les étrangers délinquants en détention «préparatoire» – jusqu'à une durée de trois mois – avant la décision relative à leur autorisation de séjour. Elle pourra être ordonnée si l'étranger refuse de décliner son identité ou pénétrer dans un périmètre dont l'accès lui avait été interdit. Une fois la décision sur leur autorisation de séjour tombée, les étrangers pourront être placés, comme aujourd'hui, en détention à vue du refolement jusqu'à neuf mois. (ats)

Aide à l'Est

Retrait suisse

Bien que la Confédération lui ait alloué près de 3,2 millions de francs, un projet privé d'aide aux pays de l'Est est en train de s'effondrer complètement. Le Département fédéral des Affaires étrangères a annoncé hier qu'il renonçait à soutenir la fondation «Transfer». A son siège de Saint-Gall, la fondation ne répond pas.

Lancée, en 1990, la fondation «Transfer» entendait mettre sur pied, dans plusieurs pays de l'Est, des établissements d'enseignement financièrement indépendants, centrés sur l'économie d'entreprise. Actuellement, la fondation dirige six centres d'étude en Slovaquie et en Tchèque. Ils s'adressent aux cadres moyens ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises. Depuis 1992, environ 6000 étudiants se sont inscrits auprès des centres «Transfer» et 1300 ont obtenu un diplôme. Actuellement, près de 2600 étudiants prennent part aux cours. La Confédération a aidé la fondation avec un don de 3,2 millions de francs. Près de 3,5 millions de francs ont été encaissés par le biais des écoles et d'autres donateurs. (ap)

Prix Farinet

Le rire primé

Le prix Farinet 1994, doté de 10.000 francs et 20 centimes, a été remis hier à Sion au clown valaisan Etienne Arlettaz. C'est la première fois que le prix a une portée à la fois culturelle et sociale, a communiqué l'Association des amis de Farinet.

L'artiste, âgé de 23 ans, s'est signalé par son activité au service des enfants handicapés et de la lutte contre la drogue. Valaisan d'origine, il est né en France et poursuit actuellement sa formation à l'Ecole supérieure des arts du cirque de Châlons-sur-Marne (F). Parmi dix candidats, le jury a porté son choix sur Etienne Arlettaz en raison de l'enthousiasme manifesté par les enfants et le personnel médical à son égard. (ats)

Militaire

Taxe à deux vitesses

Les politiciens, fonctionnaires ou militaires empêchés d'accomplir leur service militaire en raison de la fonction qu'ils occupent sont exonérés de taxe militaire. Sauf s'ils sont de toute façon inaptes au service, a décidé le Parlement. Le Conseil national s'est rallié hier au point de vue du Conseil des Etats, par 64 voix contre 58. La révision de la loi sur la taxe d'exemption du service militaire est ainsi sous toit.

La majorité de la commission du Conseil national invitait la Chambre à maintenir cette dernière divergence. Pour Rolf Seiler (PRD/ZH), il est illogique de créer une différence entre deux hommes dispensés de service militaire parce qu'ils assument la même fonction: l'un devrait payer la taxe parce qu'il est atteint dans sa santé et l'autre pas.

La majorité plaide donc pour une exonération de ces personnes inaptes au service.

La logique est inverse aux yeux de Heinz Allenspach (PRD/ZH). Exonérer ces personnes reviendrait à créer une inégalité de traitement entre personnes inaptes au service. Un raisonnement soutenu par le conseiller fédéral Otto Stich. Selon lui, le principe «qui ne fait pas de service paye la taxe» doit avoir la priorité.

La révision de la loi sur la taxe militaire apporte toutefois de nettes améliorations pour certaines personnes inaptes au service. Les handicapés seront en effet généralement exonérés à l'avenir. Aujourd'hui, seuls quelque 18.000 des 27.000 bénéficiaires de rentes de l'assurance-invalidité sont exonérés de taxe militaire. (ats)

10 juin 1944 – A l'interpellation du conseiller national radical vaudois Nerfin, sur les réserves financières de crise des commerces, le Conseil fédéral répond qu'il a pris équitablement en considération la situation des commerces et qu'il est par conséquent superflu de créer des fonds spéciaux placés sous la surveillance de l'Etat.

BRÈVES

Natel au Conseil national

Rappel à l'ordre

Les conseillers nationaux qui assistent aux séances avec leur Natel perturbent les travaux. La présidente Gret Haller (PS/BE) a rappelé hier matin qu'il était interdit de téléphoner depuis l'hémicycle, mais aussi d'y recevoir des appels. Le téléphone portable de Charles Poncet (PLS/GE) s'était mis à sonner intempestivement en l'absence de son propriétaire.

BD à Sierre

Festival ouvert

Le onzième Festival de la bande dessinée de Sierre (VS) a ouvert ses portes jeudi. Plus de 40.000 spectateurs sont attendus jusqu'à dimanche soir. Les visiteurs pourront cette année traverser l'univers de la BD au féminin à travers trois expositions. L'invité d'honneur est le dessinateur René Hausman, surtout connu comme peintre animalier.

Société Schneider

Caisse noire en Suisse

L'administrateur de la société helvétique Finamines, une des filiales genevoises du groupe Schneider, a affirmé hier au journal suisse «Le Nouveau Quotidien» que sa société servait de caisse noire au groupe. A Paris, le groupe Schneider s'est refusé à tout commentaire sur les propos de l'administrateur de Finamines, Luc Jaquier.

Groupe Fenaco

Exercice réussi

Le groupe Fenaco, résultant de la fusion de six fédérations de coopératives agricoles, a réalisé un premier exercice réussi. Avec un chiffre d'affaires de 3,08 milliards de francs, Fenaco a enregistré un cash-flow de 116 millions et un bénéfice consolidé de 30,8 millions, après déduction des amortissements et des impôts, indique le communiqué diffusé hier.

Parc national suisse

Deux nouveaux gypaètes

Deux jeunes gypaètes barbus ont été installés hier dans le Parc national suisse. Cette opération s'est déroulée dans le cadre du projet de réintroduction de ces oiseaux, entamé en 1986. Ce dernier semble être dans l'ensemble une réussite, malgré la mort d'un de ces volatiles ce printemps.

Les hausses de loyer seront plus faciles; menaces de référendum

Le National dérègle les loyers

Le National a donné son feu vert, hier, à une déréglementation du droit de bail et à une libéralisation du marché du logement et des loyers. Les représentants des milieux de l'immobilier, notamment les Zurichois Hegetschwiler (PRD) et Baumberger (PDC), ont estimé qu'il s'agissait de corriger une évolution ayant mal tourné. Les représentants des locataires ont dénoncé ce qu'ils considèrent comme une provocation et un coup bas porté à la protection des locataires.

Les propositions faites, notamment déclaré le président de l'Association suisse des locataires, Rudolf Strahm, défendent les intérêts des spéculateurs et constituent une attaque frontale contre les droits des locataires. Ces derniers, au besoin, utiliseront le référendum. Selon Paul Rechsteiner (PS/SG), le droit de bail n'a nul besoin d'être révisé - sinon en ce qui concerne les réductions des loyers qui devraient suivre les baisses des taux d'intérêt. Malgré une vive opposition des



MM. Ducret et de Dardel, PDC et socialiste genevois

Le National a donné son feu vert à une libéralisation du marché du logement.

(Schertenleib/Keystone)

socialistes et des Verts, le Conseil national a accepté jeudi trois initiatives parlementaires et une motion qui, toutes demandent une libéralisation du droit de bail, plus précisément moins d'entraves à la liberté d'augmenter les loyers. La gauche a parlé de «provocation»

et de «déclaration de guerre aux locataires» lancée par les milieux de l'immobilier.

Par 94 voix contre 73, la grande Chambre a accepté deux initiatives parlementaires de Rolf Hegetschwiler (PRD/ZH) qui demandent la modification du droit de bail et du droit des

obligations afin que les propriétaires d'immeubles locatifs puissent mieux rentabiliser leurs investissements.

Par 105 voix contre 64, le Conseil national a également adopté une initiative parlementaire déposée par Dominique Ducret (PDC/GE). L'initiative

demande que les loyers fixés par une autorité administrative en fonction d'une loi cantonale ne puissent être déclarés abusifs par une instance judiciaire.

Par 72 voix contre 63, le Conseil a accepté une motion de Peter Baumberger (PDC/ZH) qui demande une libéralisation progressive et complète des loyers, y compris dans les immeubles anciens. Le Conseil fédéral voulait accepter la motion en tant que postulat seulement. Par 73 voix contre 63, la grande Chambre a refusé finalement un postulat du socialiste genevois Niels de Dardel. Présenté d'abord comme motion, le postulat demandait au Conseil fédéral de faire répercuter sur les loyers, par arrêté urgent, les baisses du taux des intérêts hypothécaires.

LA COMMISSION PROPOSERA

Selon le président de la commission de révision du droit de bail, Josef Iten (PDC/NW), la tâche sera difficile car les exigences des bailleurs et des locataires sont opposées. La commission ne proposera dès lors que des modifications visant à simplifier les procédures administratives ou judiciaires. Selon le conseiller fédéral Delamuraz, il s'agira d'en venir progressivement aux lois du marché mais il ne faudrait toutefois pas jeter la protection des locataires avec l'eau du bain. (ap)

BRÈVES

Voitures

Ventes en hausse

Après une baisse en avril, les ventes de voitures neuves en Suisse ont nettement repris en mai. Il s'est vendu 28.953 véhicules, soit une progression de 9,7% par rapport à mai 1993. Au cours des cinq premiers mois de l'année, les ventes de voitures neuves se sont élevées à 127.372, en hausse de 4,3% par rapport à la même période de 1993.

Histoire

La Russie en page

Le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), les Archives fédérales suisses et les Editions Paul Haupt ont présenté hier à Berne un recueil de 280 documents sur les relations entre la Suisse et la Russie entre 1813 et 1955.

Général Pinochet

Visite mystérieuse

Le chef des forces armées chiliennes, l'ex-dictateur Augusto Pinochet, a quitté jeudi après-midi Lucerne. Il est parti pour une destination inconnue, a indiqué la chancellerie municipale sur la base d'une information de la police. Le but de sa visite en Suisse reste mystérieux.

Rating Aaa de Moody's

Raiffeisen au pinacle

Le «Moody's Investor Service» a attribué le rating de solvabilité le plus élevé pour fonds en obligations, un Aaa, aux sous-fonds Swiss Obli et Euro Obli du fonds de placement «Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds».

Le sous-fonds Swiss Money du même fonds de placement a obtenu un rating Aaa de marché monétaire. Il s'agit du premier fonds du marché de l'argent en Suisse à bénéficier de la notation la plus élevée. Moody's motive

sa décision par la qualité exceptionnelle des investissements des sous-fonds susmentionnés et par la grande expérience de Vontobel Asset Management S.A., à Zurich.

BON ENCOURAGEMENT

Pour les Banques Raiffeisen qui opèrent dans le conseil en placement depuis quatre mois seulement, la notation la plus élevée accordée par Moody's constitue un bel encouragement. (ats)

UE

Aboutissement

Lancée par les milieux opposés à l'adhésion à l'UE, notamment la Lega et les Démocrates suisses, l'initiative intitulée «Négociations d'adhésion à la CE: que le peuple décide!» a abouti. Elle a recueilli 101.337 signatures. Le Parlement a jusqu'en 1998 pour la traiter. Elle stipule que toute négociation entamée avant la votation de l'initiative devra être rompue et que de nouvelles négociations ne pourront être entamées qu'avec l'accord populaire. (ap)

Revox

Racheté

Deux jeunes managers, le Suisse Max Schneider et le Luxembourgeois Nick Engels, ont racheté le secteur de l'électronique de divertissement de la célèbre entreprise Revox à la société financière Motor-Columbus S.A. avec effet rétroactif au 1er mai. Ils n'ont pas fourni d'informations concernant le prix et le mode de financement au cours de leur conférence de presse.

La production restera en Allemagne et la recherche en Suisse. (ap)

Majorité civile

A 18 ans

Les jeunes gens âgés de 18 ans révolus auront le plein exercice des droits civils: ils pourront se marier, signer un contrat de bail ou encore prendre un petit crédit.

Après la Chambre des cantons en septembre dernier, le Conseil national s'est prononcé hier pour l'abaissement de la majorité civile de 20 à 18 ans.

Le conseiller fédéral Arnold Koller a souligné que cette modification reflétait l'évolution de la société. (ap)

PUBLICITÉ

Sus à l'escroquerie à l'assurance!

Les assureurs privés suisses versent chaque année à leurs assurés quelque 9 milliards de francs au titre de prestations en cas de sinistres. Selon une estimation récente, 10% au moins de ces fonds, soit environ un milliard de francs, sont encaissés par des escrocs à l'assurance. Les compagnies ont donc renforcé les mesures de lutte contre cette fraude croissante.

Parmi les formes d'escroquerie à l'assurance, il y en a quatre qui dominent. La première réside dans la conclusion frauduleuse d'un contrat qui repose sur de fausses déclarations de l'assuré. La deuxième, la simulation, consiste à annoncer un dommage non couvert en donnant des indications inexacts pour bénéficier d'une prestation injustifiée. La troisième, la plus fréquente, est la

déclaration, en toute connaissance de cause, d'un dommage trop élevé. Il peut s'agir, par exemple, d'un assuré qui continue de toucher une indemnité journalière alors qu'il est déjà guéri. La quatrième, enfin, con-

venir, pour chaque déclaration de sinistre, si les conditions de couverture sont remplies. C'est pourquoi il est à la merci de l'honnêteté et de la bonne foi de ses assurés. Selon un sondage récent, la majorité des personnes

Ethique et assurance

Lors de l'Assemblée générale de l'Association Suisse d'Assurances du 8 juin 1994, son président, Monsieur Rolf Schäuble, s'est exprimé sur le thème «Ethique et assurance». A cette occasion, il a soulevé les questions suivantes: «Existe-t-il des assurances douteuses sur le plan de l'éthique? Le fait de refuser une couverture d'assurance à certaines personnes est-il moralement défendable? L'escroquerie constitue-t-elle une infraction aux principes éthiques? Les compagnies d'assurances réalisent-elles des bénéfices excessifs? Les personnes qui s'intéressent à ces problèmes peuvent obtenir gratuitement, auprès des assureurs privés suisses, le texte intégral de cet exposé.

siste à provoquer volontairement un dommage pour obtenir une prestation. Les exemples typiques de telles fraudes sont les incendies criminels et les automutilations.

Toute assurance repose sur la convention selon laquelle les dommages causés intentionnellement ou simulés ne sont pas couverts. L'assureur consacre d'ailleurs beaucoup de temps à

interrogées pensent que les compagnies devraient examiner soigneusement chaque sinistre et n'indemniser que les dommages couverts, afin d'éviter des augmentations de primes qui pénalisent tout le monde.

Assurés sanctionnés

L'escroc à l'assurance n'enfreint pas seulement des principes éthiques. Il pénalise aussi les compa-

gnies d'assurances et, plus encore, la communauté des assurés. En effet, les frais de sinistres accrus doivent être compensés par des primes plus élevées. Par ailleurs, l'escroquerie à l'assurance est un délit. Les tribunaux sanctionnent l'escroc qui a été confondu, en lui infligeant une amende ou une peine d'emprisonnement et même de réclusion. Enfin, les assureurs ont le droit de résilier le contrat ou de ne le conserver qu'à des conditions plus sévères.

C'est dans l'intérêt de leurs assurés que les compagnies ont renforcé les mesures de lutte contre l'escroquerie. Dans certaines d'entre elles, des spécialistes enquêtent systématiquement sur les cas douteux. Les dossiers de sinistres où l'on peut soupçonner des intentions frauduleuses sont examinés à la loupe. Les assureurs ont en outre créé un système d'information central de lutte contre la criminalité où sont enregistrés les escrocs. Par ailleurs, ils collaborent de plus en plus avec la po-

lice dans le cadre du règlement des sinistres. Enfin, ils n'hésitent pas à intenter des actions en justice contre les escrocs reconnus.

Offre aux lecteurs

UPAV - Jusqu'à présent, les capitaux déposés auprès des fonds de prévoyance pouvaient contribuer partiellement à financer l'acquisition d'un logement personnel. Grâce à la législation sur l'encouragement de l'accession à la propriété de logements et à celle sur le libre-passage, qui entreront en vigueur le 1er janvier 1995, cette opportunité s'étendra également aux capitaux dépassant la limite obligatoire de la loi sur la prévoyance professionnelle. La publication «Un logement en propriété n'est plus un rêve» fournit des informations complètes sur le sujet et peut être obtenue gratuitement auprès des assureurs privés suisses.

OPINION

Ce n'est pas un délit mineur!



Par Monsieur Rolf Schäuble, Président de l'Association Suisse d'Assurances

L'escroquerie à l'assurance n'est pas un délit mineur, mais un acte sanctionné par le droit pénal. La personne qui cause un préjudice en émettant une prétention injustifiée pénalise non seulement la compagnie d'assurances, mais

aussi la communauté entière des assurés. Ce type de délit porte atteinte au fondement de l'assurance, c'est-à-dire à la solidarité entre les assurés.

Les assureurs partent toujours du principe qu'ils ont affaire à des clients honnêtes. Mais, dans l'intérêt de toutes les parties, ils sont contraints de lutter plus efficacement contre ces délits. Toutes les mesures prises ont pour objectif de débusquer les tentatives de fraude et d'économiser ainsi l'argent que les clients honnêtes versent sous forme de primes.



Les assureurs privés suisses
Case postale 3060
1002 Lausanne

Sous la direction de Roy Hodgson et de Mike Kelly, les Suisses travaillent dur

Spectacle garanti...

L'après-midi touche à sa fin. Le ciel de Montréal est d'un bleu superbe; l'air, chargé d'une lumière limpide. Le soleil prodigue ses dernières caresses tandis qu'un méchant petit vent, venu du Saint-Laurent, vous glace déjà les reins. Dans le cadre bucolique du Parc Henri-Julien de Montréal, c'est la deuxième séance d'entraînement de la journée pour l'équipe suisse.

vraiment eux qui ont joué contre l'Italie?», interroge toutefois un quidam incrédule. Sur le terrain annexe, trois joueurs «posent les godasses» et suivront, avec une attention sans faille, le travail intense imposé par Roy Hodgson et Mike Kelly. Le spectacle en vaut la chandelle mais il y en a aussi autour de la petite enceinte, juste bordée d'un treillis.

La délégation suisse, in corpore ou presque ce jour-là, présente en effet, un curieux mélange. D'un côté, il y a les professionnels: les entraîneurs, les joueurs, le médecin, le physiothérapeute, le soigneur. On y ajoutera le secrétaire général-sergent major, proprement caricatural, qui va toujours au-delà de ses compétences et, pour la touche folklorique, le responsable du matériel qui, lui, c'est sûr, fait bien son boulot.

Et puis, il y a les autres. Pour brosser cette galerie de portraits, il faudrait le talent de quelques confrères et la méchanceté de quelques autres. A défaut, on se contentera d'un clin d'œil amicalement moqueur puisque Carlo Lavizzari en personne ne sollicitait, de la part de la presse, «aucune complaisance mais une certaine complicité».

D'abord il y a le chef de presse, spécialement mandaté pour la circonstance mais d'une discrétion qui touche à l'insignifiance. Pour les deux premiers jours, son activité s'est pratiquement résuée à une distribution d'enveloppes avant le départ et à jouer les ramasseurs de balles, au Parc Henri-Julien.



Roy Hodgson - Alain Geiger

Je te tiens, tu me tiens...

(Keystone-Mathis)

Il y a ensuite un garçon de bonne famille - c'est du moins ce que l'on dit dans le doute. Il est avec la délégation, porte la cravate officielle, les logos du sponsor mais c'est tout. Nul ne sait qui il est vraiment. De la graine de dirigeant, sans doute. Puis, il y a le chef de la délégation, soigneusement choisi pour l'évènement, qui promène sa moustache à la Groucho Marx avec un paternalisme très BCBG. Il avait tellement l'habitude de suivre l'équipe nationale de très loin qu'il savoure aujourd'hui le bonheur de la voir de tout près, les pieds collés à la ligne de touche.

C'EST MOI LE CHEF

Puis il y a les nouveaux, ceux qui ont été chargés d'une mission toute spéciale. Ainsi est-il du responsable de la sécurité. Il arrive à grandes enjambées, sa bouffarde à la guele: un Monsieur Hulot des pelouses, l'humour et le vélo en moins. Lui, il sait pourquoi il est là mais ignore probablement que, aux États-Unis, on ne fumera pas dans les stades. Du cocasse au grotesque, il n'y a qu'un pas.

Voyez la scène: un choc entre Egli et Herr et le Sédunois reste au sol. Le plus affable des photographes romands, qui le sont tous, fait son métier simple-

ment, trois bons mètres à l'extérieur de la ligne de touche. Aussitôt, dans ce terrain de banlieue désert, le chef de la sécurité intervient et le prie fermement de faire marche arrière. Comme c'est la coutume, il laisse, au même instant et au même endroit, le photographe du «Blick» continuer sa mitraille. «Vous ne me connaissez pas mais c'est moi le chef». Du calme, du calme: laissons le photographe tirer ses photos et le journaliste s'informer.

Pour informer. Les pros, eux, l'ont compris: les entraîneurs, le docteur, les joueurs et tous les autres. (roc-mg)

De notre envoyé spécial
Marcel GOBET

Sur un terrain annexe, des jeunes disputent un match de baseball devant une poignée de spectateurs à l'enthousiasme aussi incompréhensible que le sont, pour nous, les règles de ce jeu bizarre.

De l'autre côté, une trentaine de gars s'entraînent au soccer; une bonne partie d'entre eux est d'origine sud-américaine; le français y côtoie l'anglais et l'espagnol.

LES PROS ET LES AUTRES

Les Suisses arrivent, dans un anonymat quasi total. «Ce sont

Italie

Premier galop

L'équipe italienne, à l'image de sa star Roberto Baggio, est apparue satisfaite des conditions de préparation offertes à l'école Pingry de Martinsville (New Jersey), après un premier galop d'entraînement.

«C'est l'endroit idéal pour préparer la World Cup 94, a déclaré Baggio, arrivé la veille sur le sol américain avec toute la Squadra azzurra. «J'ai un peu de mal à me concentrer à cause du décalage horaire. Mais ça ira mieux dès demain.»

Maldini, défenseur de l'AC Milan, a annoncé qu'il manquerait le prochain match de préparation, contre le Costa Rica demain à New Haven (Connecticut), en raison d'une blessure à la cuisse gauche contractée lors du dernier match contre la Suisse. «Pour l'heure, je ne peux pas dire quand il (Maldini) sera de retour, a déclaré l'entraîneur Sacchi. Il sera indisponible pour au moins deux jours encore. Mais j'espère le récupérer à temps pour le match d'ouverture contre l'Irlande.»

L'attaquant Daniele Massaro, également de l'AC Milan, souffre aussi d'une cuisse meurtrie mais pourrait tout de même faire son apparition contre le Costa Rica. Le 18 juin, Italiens et Irlandais lanceront les débats au Giants Stadium d'East Rutherford (New Jersey), site de sept rencontres. Sacchi a minimisé la faible prestation de son équipe lors de la victoire 1-0 sur la Suisse. «Les Suisses étaient mieux préparés physiquement la semaine dernière, a-t-il estimé. Je suis persuadé que les Italiens seront au sommet en terme de forme physique et de détermination lorsque la compétition débutera.»

L'entraîneur a accordé peu d'importance aussi aux récentes défaites de ses trois futurs adversaires du premier tour - l'Irlande, la Norvège et le Mexique -, estimant que «les résultats des matches amicaux sont parfois imprévisibles.» (si)

MATCHES AMICAUX

● BRÉSIL - HONDURAS 8-2 (3-0)

Buts: 2e Romario 1-0. 32e Romario 2-0. 37e Bebeto 3-0. 52e Calix 3-1. 56e Bebeto 4-1. 60e Romario 5-1. 62e Flores 5-2. 74e Cafu 6-2. 81e Dunga 7-2. 86e Rai 8-2.

● BOLIVIE - PÉROU 0-0

Un délai de huit jours

Last but not least: il y a le responsable des équipes nationales. Superbe de distinction et d'élégance dans son survêtement sponsorisé, il fait son footing vespéral autour du terrain où Hodgson n'en finit pas d'encourager, de corriger, de répéter. Pour un peu, il transpirerait mais a la sagesse de s'arrêter avant cette extrémité. Retour au terrain ou un formidable coup de gueule de Kelly - même Hodgson n'en revient pas - relance brusquement la cadence. Dans un exercice sur trois buts, les gardiens subissent un impressionnant bombardement avant que Pascolo ne signe, en point final, une démonstration en matière de concentration, de détermination, de prise de balle et de réflexes. «Vas-y Colo, encore une» s'encourage-t-il à mi-voix. Le 18 juin, les Suisses seront prêts, c'est certain. Les pros, en tout cas.

Les autres ont encore huit jours pour l'être. Faisons-leur confiance. (roc-mg)

La Suisse affronte la Bolivie demain à Montréal

Dans l'attente du plat principal

Pour la première fois de son histoire, la Suisse s'appête à affronter la Bolivie en match international, demain samedi (coup d'envoi à 20 h heure suisse) au stade du centre Claude Rebillard, à Montréal. Adversaire de l'Allemagne, de l'Espagne et de la Corée du Sud dans le groupe C de la World Cup 94, la formation sud-américaine aura le redoutable honneur de disputer le match d'ouverture du tournoi, à Chicago, le 17 juin, contre les détenteurs du trophée, les Allemands.

Après l'éclatant succès remporté à Vienne aux dépens de l'Autriche (5-1), les champions du monde ont déçu le public de l'Ontario mercredi à Toronto. Leur victoire 2-0 sur la sélection nationale canadienne fut bien laborieuse. Les Boliviens se disent capables de créer une énorme surprise dans une semaine.

L'entraîneur Xabier Azkargorta s'entend à conditionner ses protégés, à fouetter leur tempérament indolent. Si l'on excepte un échec sévère concédé à

Bucarest (3-0) en avril dernier, avec une équipe privée de cinq titulaires, la Bolivie s'est révélée un adversaire coriace dans tous ses matches de préparation.

POINT COMMUN

Si Roy Hodgson espère vivement le rétablissement de son gardien Marco Pascolo, Xabier Azkargorta attend un miracle de son staff médical. Grièvement blessé en novembre dernier, Marco Etcheverry est certes inscrit sur la liste des vingt-deux mais il n'a toujours pas repris la compétition. Or il est l'âme du compartiment offensif.

A défaut de briller en attaque, les Boliviens sont coriaces en défense. Leur gardien vétéran Trucco (36 ans) ne concède guère de buts. Il bénéficie d'une protection rapprochée qu'organise le libero Gustavo Quinteros. Les deux piliers des lignes arrières ont un point commun: ils sont d'origine argentine.

La Bolivie prend part pour la troisième fois au tour final de la Coupe du Monde après 1930 en

Uruguay et 1950 au Brésil. Elle fut chaque fois éliminée au premier tour. En 1977, elle échoua en barrage contre la Hongrie, après avoir éliminé l'Uruguay et le Venezuela. Mais à Budapest, les Magyars s'imposaient 6-0 et ils l'emportèrent également à La Paz (3-2).

RENOUER AVEC LA VICTOIRE

Après la défaite imméritée concédée vendredi dernier à Rome, contre l'Italie (0-1), les Suisses entendent renouer au plus vite avec leur série de résultats positifs. Les Boliviens semblent être des adversaires à leur portée.

Depuis leur arrivée à Montréal, ils ont travaillé dans des conditions idéales. Parfaitement soudé, le groupe des joueurs a développé un sentiment de solidarité qui ne s'arrête pas seulement à l'application des consignes tactiques de leur entraîneur. De surcroît, les progrès réjouissants de Pascolo affermissent le moral des sélectionnés helvétiques. (si)

Les journalistes - entre autres - sont trop envahissants

L'irritation de Hodgson

Sous le regard intéressé de Javier Clemente et des joueurs espagnols, arrivés la veille à Montréal, les Suisses ont rodé leurs schémas offensifs au cours de leur entraînement matinal hier au centre Claude Rebillard.

Cette présence inattendue des Ibériques, venus reconnaître le terrain, n'expliquait pas à elle seule la tension du coach helvétique, à sa sortie du terrain.

Il avait certes connu une frayeur dans les ultimes minutes avec un choc frontal, tête contre tête, qui avait mis k.-o. Knup et Quentin. Heureusement, l'attaquant et le défenseur retrouvaient rapidement leurs esprits.

Roy Hodgson recherche manifestement le maximum de tranquillité mais aussi de discrétion. Il trouve les journalistes trop envahissants. Ainsi, entend-t-il organiser à huis clos, mardi 14 juin à Detroit, un match d'entraînement contre une équipe d'amateurs de la ville de Milwaukee. Ce sera peut-être

pour Pascolo la possibilité d'effectuer sa rentrée.

Au lendemain de sa première journée d'entraînement complet, le portier servetien ne ressentait aucune douleur. Il n'a certes pas participé au même travail que les trois autres gardiens mais il devrait rapidement retrouver l'intégralité de ses moyens. Pascolo se soumettait à des exercices spécifiques avec le physio au moment des traditionnels petits matches de fin de séance. Celle-ci avait été avancée afin de pouvoir bénéficier de la pelouse du centre Claude Rebillard, jugée bien meilleure que celle utilisée la veille dans un autre complexe sportif.

L'après-midi de hier était consacré aux soins. Adrian Knup ressent toujours une douleur à la cheville dans les mouvements de rotation mais tout au long de l'entraînement, il fit équipe avec Chapuisat en attaque, sans trahir une gêne quelconque. Légèrement touchés la veille, Herr (cheville), Sylvestre (coup du pied), ne ressentait plus aucune douleur. (si)

OCCASIONS

Nouveau: 1 année de garantie

| | | |
|------------------------------|---------------------------|--------------|
| Ford Fiesta 1.3i CLX, ABS | 1992, 28 000 km | Fr. 11 900.- |
| VW Golf 1800i GL | 1991, bleu nuit | Fr. 12 500.- |
| Fiat Panda 1.0iE Start | 1989, rouge | Fr. 5 900.- |
| Lancia Delta 1.6 GT LX | 1989, direction assistée | Fr. 10 800.- |
| Seat Ibiza 1.5 GLX | 1990, 5 portes | Fr. 8 800.- |
| Ford Mondeo 2.0i GLX ABS | 12 000 km, 5 portes | Fr. 25 800.- |
| Hyundai Lantra GL Si | 1992, 30 000 km | Fr. 15 900.- |
| Ford Escort 1.6i célébration | 22 000 km, dir. ass., ABS | Fr. 16 900.- |
| Ford Sierra 2.0i CLX ABS | 1991, 5 portes, T.O. | Fr. 14 700.- |
| Lancia Y10 Avenue | 1992, 18 000 km, T.O. | Fr. 11 800.- |
| Ford Probe 2.2 GT turbo | 1989, ABS, climatisation | Fr. 14 800.- |
| Ford Fiesta XR2i | 1989, noire, T.O., j. alu | Fr. 12 800.- |
| Ford Escort XR3i cabriolet | 1990, blanc | Fr. 17 500.- |
| Ford Maverick 2.4 GLX | 1993, 5 portes | Fr. 36 500.- |
| Lancia Delta intégrale | 1990, gris quartz | Fr. 19 800.- |
| Ford Orion Ghia «Si» ABS | 1991, rouge | Fr. 14 500.- |

BREAKS ET UTILITAIRES

| | | |
|----------------------------|--------------------------|--------------|
| Opel Omega 2.4i Montana | 1993, climat, blanc | Fr. 24 500.- |
| Nissan Sunny 1.6 SGX | 31 000 km, autom., clim. | Fr. 10 900.- |
| Peugeot 405 GRI | 1991, bleu métal | Fr. 15 800.- |
| Opel Kadett 1.6 LS | 1990, 5 portes | Fr. 9 600.- |
| Ford Sierra 2.0i Ghia, ABS | 1991, climatisation | Fr. 18 500.- |

ÉCHANGE - REPRISE CRÉDIT IMMÉDIAT



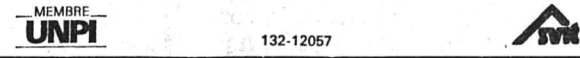
PAVILLON DU CRÊT-DU-LOCLE - 039/267 344 132-12007

Ford
Garage DES 3 ROIS SA
 8, bd des Eplatures LE LOCLE
 51, rue de France NEUCHÂTEL
 11, Pierre-à-Mazel

A louer tout de suite ou pour date à convenir à La Chaux-de-Fonds
LOCAUX INDUSTRIELS, COMMERCIAUX OU ENTREPÔTS

| | | |
|--------------------|------------|--|
| Biaufond 18 | Fr. 1315.- | locaux de 130 m ² (rez et s.-sol) |
| Charrière 37 | Fr. 800.- | + ch., local pour bureaux |
| Gentianes 40 | Fr. 700.- | 3 locaux, vitrine, W.-C.-lavabo |
| Hôtel-de-Ville 15a | Fr. 1500.- | entrepôts de 376 m ² , rez et 1er |
| Léopold-Robert 13 | Fr. 250.- | emplacement publicitaire |
| Léopold-Robert 68 | Fr. 120.- | vitrine extérieure |
| Léopold-Robert 68 | Fr. 150.- | emplacement publicit. sur toit |
| Léopold-Robert 70 | Fr. 100.- | vitrine extérieure |
| Léopold-Robert 75 | Fr. 30.- | vitrine intérieure |
| Léopold-Robert 75 | Fr. 1760.- | 8 pièces, bureaux + atelier, 3 W.-C. |
| Léopold-Robert 114 | Fr. 435.- | local de 39 m ² |
| Musées 58 | Fr. 1131.- | locaux commerciaux de 3 1/2 pièces |
| Nord 17 | Fr. 550.- | + ch., magasin, arrière-magasin, cave |
| Serre 90 | Fr. 435.- | local de 39 m ² |
| Serre 90 | Fr. 519.- | local de 50 m ² |

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Géranzia & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12
 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77



A vendre à La Chaux-de-Fonds
SUPERBE BOUTIQUE
 Mode féminine, marque mondialement connue, clientèle existante importante, excellent emplacement
 Nécessaire pour traiter: Fr. 220 000.-
 Ecrire sous chiffres M 165-724347 à Publicitas case postale 150, 2900 Porrentruy 2

La Neuchâteloise Assurances
 A louer à La Chaux-de-Fonds
 Rue Jaquet-Droz 12a
Appartement 2 pièces
 Entièrement rénové.
 Prix: Fr. 505.-, plus charges
 Date d'entrée: début août 1994
 ☎ 038/23 54 20, M. Leuba 28-35

A vendre
faïences
 15 x 15 cm, crème et blanc.
 Fr. 3.- à Fr. 5.- le m² selon quantité et
poutres bois
 de récupération, toutes longueurs.
 ☎ 038/25 57 21 heures de bureau.
 132-513215

A vendre à 3 min du centre de La Chaux-de-Fonds
Appartement de 4 1/2 pièces

dans ancien immeuble entièrement rénové.
 Accès direct sur terrasse et place-jardin. Pour traiter Fr. 60 000.-
 S'adresser à:

Pierre Grandjean
 Expertises - Courtage
 Conseils en immobilier
 Jardinière 15
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/241 640
 Fax 039/241 645
 Membre UNPI et FIABCI 132-13051

A louer dès le 15 juillet 1994 à la rue du Locle 38
 2300 La Chaux-de-Fonds
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
 Au 10e étage. Avec balcon.
 Loyer: Fr. 550.- + les charges Fr. 140.-
 Pour visiter: Mme Miranda (concièrge), ☎ 039/26 46 06
DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17
 3000 Berne 9. ☎ 031/302 34 61 5-1622

A louer
APPARTEMENT 4 PIÈCES
 3e étage, duplex, cuisine agencée, cheminée de salon.
 Fr. 1400.- charges comprises.
Grenier 33 à La Chaux-de-Fonds.
 Dès le 1er juillet 1994.
FIGESTINFO SA, ☎ 039/23 49 79. 132-12656

A VENDRE
 A La Chaux-de-Fonds
 Village des Artisans
Magnifiques locaux commerciaux
 - aménagés avec goût
 - emplacement rêvé pour tous commerces ou entreprises.
 Visite sur rendez-vous, notices à disposition. 132-12083
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56 UNPI
 Publicité intensive, Publicité par annonces

René Aubry

Installations téléphone
 Concessionnaire PTT

Jaquet-Droz 38
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 13 13

Guichard Sports

Collège 54a
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/282327
 Fax 039/285286

BUVETTE DU MINIGOLF

La Chaux-de-Fonds



A l'occasion du 5e anniversaire
CONCOURS
 Grattez et gagnez plusieurs prix
SPONSOR DU CLUB

Bien à vous, *Opel Astra.*

 Distributeur officiel Garage-Carosserie du Collège
Maurice Bonny sa
 La Chaux-de-Fonds
 Rue du Collège 039/20 40 45

Sicli MATÉRIEL - INCENDIE SA
 TOUT MATÉRIEL DE LUTTE CONTRE LE FEU
 Pierre-à-Mazel 4
 ☎ 038/25 53 55
 2000 NEUCHÂTEL
 Remo Siliprandi
 Chef de succursale
 Christian Huguénin
 Collaborateur pour le haut du canton

SAMEDI 11 JUIN 1994, dès 8 h 15
 TERRAIN DE SPORT DE BEAU-SITE, La Chaux-de-Fonds

Le HCC FÉMININ
 organise son
TOURNOI DE FOOT À SIX

6 équipes «DAMES» + 14 équipes «HOMMES»

17 h 30:

REMISE DES PRIX À LA BUVETTE DES JUNIORS HCC



BUVETTE au bord du terrain

REPAS «ASIATIQUE» - GRILLADES - BOISSONS
 dès 11 heures à la buvette des juniors du HCC

132-513125

VAC
 les magasins où vous êtes sûrs d'être bien servis

Av. Léopold-Robert 115
 Rue des Crétets 130
 2300 La Chaux-de-Fonds

G. MONTANDON
 Boucherie - Traiteur - Banquets

Place du Marché 6
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 90 20

Froid industriel Vente et service officiel **AEG**
SOMMER SA
 Fritz-Courvoisier 62
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 24 82

 Une des maisons les plus renommées de la région

Boulangerie-pâtisserie-confiserie
F. KOLLY
 D.-JeanRichard 22
 La Chx-de-Fds
 ☎ 039/28 34 45
 Pour vos apéritifs:
 • mignardises sucrées, salées
 • feuilletés salés
 • pain surprise
 • minis
 • vol-au-vent

Piscine Patinoires
 Famille R. Fischer
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 20 94

Jour J - 7: Thomas Bickel est un être à part. Et est content de son existence

Le footballeur-philosophe

Thomas Bickel ne nourrit pas de rêves extravagants. Si ce n'est celui d'aspirer à être content de mener l'existence qu'il souhaitait tant, enfant: «Mon club préféré c'était le FC Zurich. Maintenant, c'est Barcelone et l'AC Milan. Ces deux équipes sont proches de la perfection. Mais là, je suis réaliste, je connais mes limites.»

Le milieu de terrain a surtout trouvé le plus important selon lui: l'équilibre. «Je n'arrive pas encore à voir à l'intérieur de moi. Mais je suis certain que je suis sur le chemin pour y arriver.»

UNE PLUS BELLE RICHESSE

Sagesse. Bickel a ouvert une porte un jour de profonde déprime, alors qu'il traversait un long tunnel: «Je ne peux pas constater un Dieu. C'est très individuel. Mais je pense qu'il y a un autre monde. Cela n'influence pas ma vie pour l'instant. Un jour, plus tard, je me plongerai dans des lectures, je rechercherai ces valeurs. Je connais bien Wynton Rufer, le buteur de Werder Brême. Sa vie s'est transformée lorsqu'il a commencé à lire la Bible. Il a trouvé ce qu'il recherchait. Je respecte les choix des gens. Si cela les aide à avancer, c'est l'essentiel. Je suis très tolérant.»

Bien ancré à Zurich puisqu'il a résigné avec Grasshopper pour deux saisons, Bickel y entrevoit volontiers son avenir: «On parle beaucoup du Japon ces temps, c'est surtout pour



Thomas Bickel

«Je pense qu'il y a un autre monde.»

l'argent. Moi j'ai une richesse bien plus belle, l'expérience. Cela ne s'achète pas.»

Bickel, tout le monde le reconnaît, est actuellement au sommet de son art: «C'est vrai, je me sens très bien. J'ai pris conscience que je n'avais aupa-

ravant jamais donné 100% de mon potentiel. Etre pro, cela n'englobe pas uniquement les nonante minutes que dure le match.»

INDIANA JONES

Les voyages, ça le connaît: «Je vous parlerai de ce que je n'ai pas visité, ce qui m'attire particulièrement: le Pakistan, l'Himalaya ou encore quelques coins d'Amérique du Sud. Si je n'avais pas réalisé mon rêve d'enfant, devenir footballeur au FC Zurich, je pense que j'aurais pu être un aventurier, de la veine d'Indiana Jones. J'aurais pris des risques, voyagé un ou deux ans autour du monde, pour faire l'expérience de la vie.»

Thomas Bickel n'a pas d'idoles mais vit d'idéaux: «J'aspire à la liberté, à la tolérance, aux sentiments vrais. Aimer est très important, être aimé aussi bien sûr. Mais aimer seulement,

c'est possible. C'est d'ailleurs la base. Ce sont ces traits de caractère que j'aime à retrouver chez les autres. Je ne supporte pas les opportunistes et les égoïstes.»

Le Zurichois est un homme amoureux mais se garde bien de promettre un voyage à deux au long cours: «L'amour pour toute la vie ça n'existe pas. Le feu de la passion comme dans les premiers mois, se transforme.»

L'hymne national?: «Phou!!! C'est quoi la question?» Puis - en se raclant la gorge - «Je vais pas vous le chanter. Je fais ça très mal. Je suis très heureux d'être né en Suisse mais je n'en suis pas fier outre mesure, c'est certainement un hasard. Je sais que je suis un privilégié. Figurer dans l'élite, entendre retentir l'hymne national sur la pelouse, il me passe de belles images par la tête pendant ce moment-là.»

«Thomi» n'est pas collectionneur, change souvent d'appartement, bref, ne s'attache pas. Il rigole bien en songeant qu'il n'a pas de tics, ni de talismans: «Ça change toujours, je prends une fois une douche avant le match, une fois pas. Non vraiment, ce n'est pas régulier.» (si)

(Keystone-Diener)

Nigeria

Arrogant et provocateur

«Le 18 juillet, quoiqu'il arrive, je rentre à la maison». Après cinq années passées à la tête du Nigeria, le Hollandais Clemens Westerhof tirera sa révérence après la World Cup 94 au cours de laquelle il espère bien emmener ses «Super Eagles» vers d'autres conquêtes.

Joueur anonyme en Hollande, puis technicien anonyme à Feyenoord Rotterdam, Westerhof (52 ans) est devenu célèbre sur le sol africain comme sélectionneur du Nigeria où il a débarqué en 1989. Personnage assez ambigu, il a un comportement souvent décrié où l'arrogance se mêle à la provocation.

«En 1990, nous étions vice-champions d'Afrique sans professionnels. Deux ans plus tard, nous terminions troisièmes. Cette année, la Coupe est à nous et on est qualifiés pour la World Cup 94» se plaît-il à répéter, le triomphe peu modeste. Se comparant souvent à son compatriote Johan Cruyff, entraîneur du FC Barcelone, Westerhof compte sur la World Cup 94 pour se faire connaître, avec le secret espoir d'être appelé à la tête d'un grand club européen.

LA STAR

S'il est difficile de détacher un joueur de l'équipe du Nigeria, l'attaquant Rashidi Yekini est pourtant celui qui symbolise le mieux la puissance des «Super Eagles».

Elu meilleur joueur de l'année 1993 par la Confédération africaine (CAF), puis grand artisan du sacre du Nigeria en Coupe d'Afrique des nations au mois d'avril dernier en Tunisie avec le titre de meilleur buteur, Yekini se voit donner une merveilleuse occasion d'être une des grandes vedettes de la World Cup 94.

Natif de Kaduna, dans le nord du Nigeria, Yekini (30 ans) s'était révélé en 1984 à l'occasion du tournoi final de la Coupe d'Afrique des nations. A la pointe des «Green Eagles» (ils s'appellent «Super Eagles» depuis 1990), il avait impressionné tout le monde par sa force de pénétration, sa vitesse de course phénoménale et ses frappes de balle, qui l'avaient fait surnommer «le taureau de Kaduna».

Après avoir passé trois saisons à l'Africa Sports d'Abidjan, Yekini a été transféré au Vitoria Setubal, club avec lequel il vient de s'adjuger le titre de meilleur buteur du championnat du Portugal avec vingt et un buts. La saison prochaine, il prendra la direction de la Grèce où il a signé à l'Olympiakos du Pirée. (si)

Un avantage certain

Thomas Bickel adore la musique et ses goûts varient: «Du classique, Miles Davis, Phil Collins, Prince. Des groupes rocks. Cela dépend de l'humeur du moment.» Après l'échec à la course au titre national, à Aaarau, Thomas Bickel n'a pas branché sa stéréo: «Je suis rentré très tard. Une déssillusion de la sorte dure quelques jours. Mais je suis un routinier, je digère peut-être mieux les échecs que mes jeunes coéquipiers. Mais quand on joue avec le cœur, on perd aussi avec le cœur.»

Ses hobbies? «Ce que l'on fait dans le cadre de cet entretien. Parler de la vie, ouvrir son cœur, découvrir les autres. Mais cela dépend des gens.» Son avenir est lumineux, coloré, bardé d'étoiles: «J'ai au moins l'avantage d'avoir déjà fait des erreurs. A 31 ans, j'ai gagné du temps. Je ne les referai plus.» (si)

Bulgarie: la baraka, vous connaissez?

Penev, un homme secret, rusé et chanceux

L'entraîneur Dimitar Penev, 49 ans, vice-détenteur du record de sélections en équipe de Bulgarie - il porta 92 fois le maillot de la sélection nationale comme défenseur central entre 1965 et 1977 et participa à trois phases finales de Coupe du Monde (1966, 1970 et 1974) - possède la réputation d'un homme secret, rusé et chanceux.

Une dernière qualité qui s'est encore vérifiée avec la qualification bulgare pour la World Cup 94 acquise à la dernière seconde contre la France à Paris.

Capitaine du CSKA Sofia, le club de l'armée, de 1964 à 1977, il devient l'entraîneur de son club l'année suivante. Après un séjour de deux ans au Koweït, il reprendra en charge le club de l'armée bulgare jusqu'en 1991.

Sous sa houlette, le CSKA remportera trois titres de champion et autant de Coupes de Bulgarie, tout en imposant ses futurs attaquants vedettes Stoichkov et Kostadinov. En 1989, le CSKA participa aux demi-finales de la Coupe des

vainqueurs de coupes contre Barcelone, le futur vainqueur.

En 1991, Penev succédait à Voutzov à la tête de la sélection nationale au lendemain d'un revers à domicile (2-3) contre la Suisse, dans le cadre des éliminatoires du championnat d'Europe des nations.

LA STAR

Hristo Stoichkov, le turbulent attaquant vedette du FC Barcelone et de la sélection nationale bulgare, aura abondamment rempli les chroniques sportives et extrasportives depuis son arrivée en 1984 dans le monde du football, en raison de son talent et de son caractère difficile et provocateur.

Né il y a 28 ans à Plovdiv, il s'adonne d'abord à l'athlétisme et à l'acrobatie avant de s'inscrire dans une sélection de jeunes de sa ville natale où il ne séjournera que peu de temps en raison de son «manque de talent», selon l'entraîneur d'alors. A 17 ans, il évolue à Maritsa Plovdiv, club de troisième division d'où il partira l'année suivante pour le CSKA Sofia.

Moins d'un an plus tard, Stoichkov écope d'une «radicalité à vie» en raison de son comportement «contraire à la morale socialiste», à savoir sa conduite particulièrement agressive, lors de la finale de la Coupe de Bulgarie 1985 entre les deux équipes de la capitale, le CSKA, club de l'armée, et le Levski, celui de la milice. La finale se termine par une bagarre générale et les deux clubs sont dissous.

Un an plus tard, le futur Barcelonais, ainsi que tous les participants à cette finale de la honte, sont amnistiés pour raison de Coupe du monde. Le numéro 8 du CSKA gagne alors trois titres de champion, quatre coupes de Bulgarie et obtient le «Soulier d'Or» en 1990 après avoir inscrit trente-huit buts.

L'été suivant, Stoichkov rejoint le FC Barcelone de Johan Cruyff, avec lequel il obtient quatre titres consécutifs de champion d'Espagne et remporte la Coupe d'Europe des champions 1992 avant d'être finaliste cette année contre l'AC Milan AC. (si)

Grèce: les ancestrales rivalités au placard

Les secrets de Panagoulis

Alketas Panagoulis, 60 ans, agrégé de psychologie, installé depuis dix ans aux Etats-Unis où il effectua plusieurs séjours avant 1984, est à la base des réussites du football grec, les qualifications au Championnat d'Europe des nations en 1980 en Italie et à la World Cup 94.

Né à Salonique le 30 mai 1934, Panagoulis est resté fidèle aux couleurs de l'équipe de sa ville, Aris, comme défenseur jusqu'en 1962. Il émigra ensuite aux Etats-Unis où il termina sa carrière dans le club gréco-américain de New York.

De retour en Grèce en 1971, Panagoulis entraîna plusieurs clubs avant de prendre en charge la sélection nationale qu'il conduira à l'Euro 80. Il retournera ensuite aux Etats-Unis pour diriger l'équipe nationale jusqu'en 1984. Deux ans plus tard, il rentre de nouveau au pays et prend la direction de l'Olympiakos du Pirée. Il reprend enfin la destinée de l'équipe nationale, remplissant sa mission de qualification, la première à une phase finale de

Coupe du monde. Le «secret» des succès de Panagoulis repose sur son habileté à insuffler la confiance aux joueurs et à mettre de côté leurs ancestrales rivalités athéniennes.

LA STAR

Stylianos (dit Stelios) Manolas est assurément la clé de voûte de la défense de l'équipe de Grèce. La trentaine passée et une expérience longue de six ans à son poste de libero, alliées à une autorité naturelle, font de lui le joueur le plus écouté d'une sélection nationale qui n'a concédé que deux buts lors de ses huit rencontres des éliminatoires de la World Cup 94.

Né sur l'île de Naxos le 13 juillet 1961, Manolas effectua ses premiers pas de footballeur à l'AEK Athènes, où il joua en première division dès l'âge de 16 ans au poste d'arrière droit. Dix-sept années plus tard, Stelios Manolas porte toujours les couleurs bleu et blanc de l'AEK, avec lequel il a remporté les trois derniers championnats, passant, à l'âge de 27 ans, au poste de libero. (si)

A moitié prix!

Le café en grains le plus avantageux en Suisse!

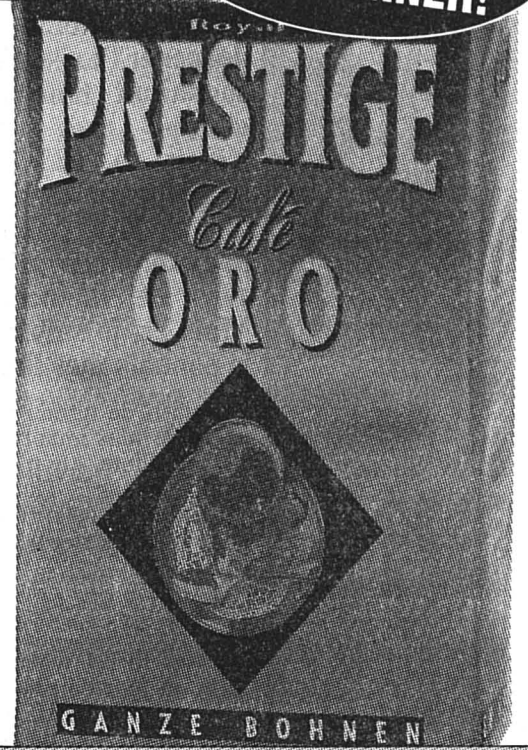
Nouveau et en exclusivité chez DENNER!



200'000 paquets de
café Royal Prestige Oro
 café aromatique à l'italienne
 grains entiers
 500 g

Prix d'essai!

2.95
 au lieu de 5.90



Les filtres à café les plus avantageux en Suisse!

200'000 paquets de
filtres à café Royal Prestige

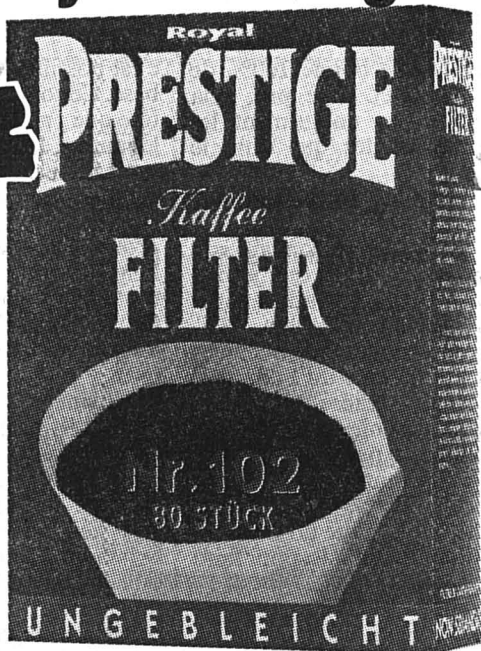
écrus, 80 filtres
 par paquet

Prix d'essai!

Grandeur 102

-45

au lieu de -.95



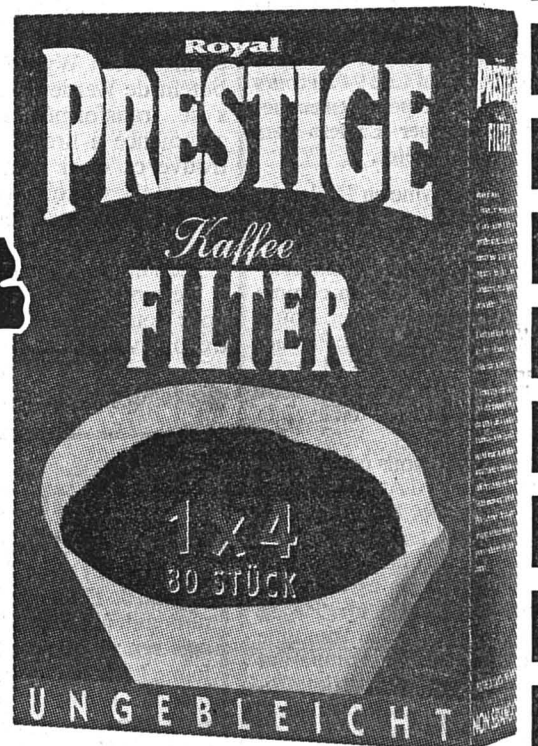
Nouveau et en exclusivité chez DENNER!

Prix d'essai!

Grandeur 1 x 4

-60

au lieu de 1.20



Les gaufrettes aux noisettes les plus avantageuses en Suisse!

250'000 paquets de
gaufrettes aux
noisettes

65 g

Prix d'essai!

-30

au lieu de -.60

Nouveau et en exclusivité chez DENNER!



LOTÉRIE GRATUITE

Le superprix TV de Fr. 50'000.- de la série 20, le billet No 20.0818753 n'a pas été retiré et a été versé au jackpot.

Chaque semaine

1 superprix TV de 50'000.-
 100 supergains en espèces de 500.-
 chacun et de nombreux autres gains
 immédiats en espèces

Total des gains de cette semaine:
 Fr. 244'000.-

Ces articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des satellites DENNER! Fr-23/10.6.94

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER
 SUPERDISCOUNT

Pour le trafic individuel.

Direction assistée, toit ouvrant coulissant, verrouillage central, radiocassette, dossiers de siège arrière rabattables séparément et design „Rainbow“. La Nissan Micra Rainbow à moteur économique 1.0 l de 54 CV, 3 portes est à vous pour Fr. 15'950.- net ou 5 portes pour Fr. 16'450.- net. Ou avec moteur 1.3 l de 75 CV, 3 portes pour Fr. 16'950.- net ou 5 portes pour Fr. 17'450.- net.

Et les transports en commun.

Abonnement d'un an à votre communauté de trafic locale au 1/3 du prix ou abonnement CFF 1/2 tarif d'un an gratuit. Comment bénéficier de réductions auprès des transports publics en achetant une Nissan Micra Rainbow? Vous l'apprendrez auprès de l'agence Nissan tout près de chez vous.



Micra Rainbow



144-2277/ROC

Agence régionale: La Chaux-de-Fonds: Garage Visinand, 039/28 51 88.

Agences locales: Cortébert: Garage de Tomi Frères, 032/97 22 93. Fleurier: Garage R. Napoli, 038/61 34. Le Locle: Project-Garage, Michel Liechti, 039/31 15 15

IMMOBILIER

A VENDRE Devenez propriétaire à La Chaux-de-Fonds d'un appartement de **3 1/2 PIÈCES**
 Prix de vente: Fr. 180 000.-
 Financement exclusif avec seulement 10% de fonds propres.
 Charges financières: Fr. 525.- par mois, y compris amortissement.
 132-12083
GECCO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56

À SAISIR, La Chaux-de-Fonds centre
SALON DE JEUX AVEC BAR
 Prix très intéressant.
 ☎ 021/636 03 50
 Fax 021/636 03 51. 22-530201

Banque de la place cherche pour mi-juillet ou début août un **appartement meublé de 1 ou 2 pièces**
 pour y loger une stagiaire alémanique
 Faire offres à: case postale 946 2301 La Chaux-de-Fonds 132-501022

A vendre à La Chaux-de-Fonds **Appartement 6 pièces**
 grande terrasse, plafonds décorés, parquets, salle de bains, WC séparés, cuisine agencée. Fr. 290 000.- à débattre. Ecrire sous chiffres R 28-792441 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

Cherche à louer, év. à acheter, région La Chaux-de-Fonds/Le Locle **PETITE MAISON**
 avec confort et jardin.
 Ecrire sous chiffres R 132-756632 à: Publicitas, case postale 2054 2302 La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds
 A vendre **DANS IMMEUBLE ANCIEN**
 Spacieux 5 1/2 pièces, 137 m²
 Cuisine et sanitaires refaits à neuf
Prix de vente: Fr. 443 000.-
 Financement à convenir.
 ☎ 038/24 57 31 28-440

Solution du mot mystère **ACROBATE**

Les casques bleus? C'est OUI

Le comité neuchâtelois «OUI à des casques bleus suisses volontaires» co-présidé par

Thierry Béguin, conseiller aux Etats
Jean Cavadini, conseiller aux Etats
Francis Matthey, conseiller national

et les personnalités neuchâteloises ci-dessous voteront

OUI au maintien de la paix

AUTHIER Jean-Pierre, conseiller communal et député, Neuchâtel; BARRELET Violaine, députée, Neuchâtel; BARTL Pascal, Peseux, Jeune Libéral Neuchâtelois; BAUDOIN Jean et Ginette, Bôle; BERBERAT Didier, député, La Chaux-de-Fonds; BERGER Michèle, députée, Neuchâtel; BERGER Raphaël, Neuchâtel; BERNOUILLI Claude, député, Neuchâtel; BERTHET Elisabeth, députée, La Chaux-de-Fonds; BERTHOUD Francis, député, Neuchâtel; BOIS Béatrice, députée, Neuchâtel; BONHÔTE Pierre, député, Hauterive; BOREL Claude, député, Enges; BOTTERON Yvan, membre d'Euro'Jeunes, Les Ponts-de-Martel; BOURQUIN Jean-Vincent, membre d'Euro'Jeunes, Neuchâtel; BULIARD Dominique, Le Locle; BUGNON Claude, député, président du Parti libéral-ppn, Neuchâtel; CALLENDRET Yaris, membre d'Euro'Jeunes, Neuchâtel; CARDINAUX-MAMIE Anne-Marie, députée, Cortaillod; CATTIN Jean-Jacques, La Chaux-de-Fonds; CATTIN Pierre, député, membre d'Euro'Jeunes, Neuchâtel; CHAPPUIS Marianne, membre d'Euro'Jeunes, Cortaillod; CHOFFET Jacques-André, député, Le Locle; CHOLLET Lucien, député, Corcelles-Cormondrèche; COLIN Thierry, membre d'Euro'Jeunes, Neuchâtel; COSANDEY Rémy, conseiller communal, Le Locle; COTTIER Damien, membre d'Euro'Jeunes, Le Landeron; CUCHE Fernand, député, Lignières; DELÉMONT Jean-Jacques, député, La Chaux-de-Fonds; DENEYS Heidi, députée, La Chaux-de-Fonds; DONNER Philippe, architecte cantonal, Bôle; DUBOIS Pierre, conseiller d'Etat, Neuchâtel; DUCOMMUN Jean-Marc, député, Areuse-Boudry; DUCOMMUN Pascal, membre d'Euro'Jeunes, La Chaux-de-Fonds; DUPASQUIER Jacques, Auvernier; ECKLIN André, Auvernier; ENGEL Sven, député, membre d'Euro'Jeunes, Saint-Blaise; ESCHMANN Fabrice, membre d'Euro'Jeunes, Le Landeron; FRAINIER Claude, membre d'Euro'Jeunes, Boudry; FROCHAUX Matthieu, membre d'Euro'Jeunes, Dombresson; GASSER Louis-Georges, Le Locle; GERTSCH Frédy, député, Les Geneveys-sur-Coffrane; GRANDJEAN Antoine, députée, Couvet; GRÉDY Jean, député, La Chaux-de-Fonds; GUENOT Pierrette, députée, président du Parti radical-démocratique, Cortaillod; GUILLAUME-GENTIL Marianne, députée, Colombier; GUINAND Jean, conseiller d'Etat, Neuchâtel; GUYOT Jean-Claude, député, Les Geneveys-sur-Coffrane; HAEFLIGER Jean-Marie, député, La Chaux-de-Fonds; HAINARD Frédéric, La Chaux-de-Fonds; HERTIG Jean et Marie-Claude, Neuchâtel; JACOT Maurice, conseiller d'Etat, Bevaix; JEANBOURQUIN Georges, conseiller communal et député, La Chaux-de-Fonds; LOUP Philippe, membre d'Euro'Jeunes, Neuchâtel; MAIRE Jacques-André, député, Les Ponts-de-Martel; MAMIE Serge, député, Saint-Blaise; MATTHEY Bernard, député, Montzillon; MONSCH Jean-Martin, conseiller communal et député, La Chaux-de-Fonds; de MONTMOLLIN Pierre, député, Auvernier; MÜLLER Walter, Cornaux; de PALÉZIEUX Jacques, Hauterive; PARATTE Ronal, Genève; PAUCHARD-GIVORD Monique, députée, Bevaix; PEZZANI Silvio, Colombier; PHILIPPIN Jeanne, députée, présidente du Parti socialiste, Corcelles-Cormondrèche; RIBAUX Claude, député, Bevaix; ROLLIER Luc, député, Valangin; SANTORELLI Laurence, membre d'Euro'Jeunes, La Chaux-de-Fonds; SCHAFFTER Michel, député, Le Locle; SCHWEINGRUBER Cédric, membre d'Euro'Jeunes, La Chaux-de-Fonds; SOGUEL Bernard, député, Cernier; STOECKLI Simon, membre d'Euro'Jeunes, Saint-Blaise; TISSOT-DAGUETTE François, secrétaire cantonal du PRD, Neuchâtel; TRIPONEZ Aline, membre d'Euro'Jeunes, Le Locle; VUILLEUMIER Serge, député, La Chaux-de-Fonds; WETTSTEIN Jean-Paul, conseiller communal et député, Le Locle; WILDHABER Pierre-André, Neuchâtel; WILDHABER Thérèse, Neuchâtel; WYSS Fred, Corcelles-Cormondrèche; WITTEWER Charles-Maurice, Saint-Blaise; ZWAHLEN Frédy, député, Chaumont. 132-513222

DIVERS

Hotel * Ecureuil**
 1884 VILLARS 1250 m
 RESTAURANT - JARDIN - PARKING
 Chambre à 2 lits avec salle de bains, W.-C., tél. direct, TV, radio, terrasse au soleil, avec ou sans cuisine, dès **Fr. 56.-**
 par personne, par jour, inclus petit déjeuner.
 300 km de promenades balisées. Golf 18 trous, tennis, patinoire, piscine. 720-211069/4x4
 Fam. Ch. Seeholzer ☎ 025/35 27 95

FUST Super-offre Radiotéléphone
 Panasonic KX-T 9000 Loc./m.* 23.- A-S incl. **469.-**

TV•HIFI•VIDEO ELECTROMENAGER CUISINES/BAINS, LUMINAIRES NATEL-C/D•FAX•TELEPHONES

Loc./m.* A-S inclus **53.- 1180.-**
Téléviseur Sony KV-C 2161 D
 Ecran 54 cm Black-Trinitron. 60 programmes/hyperbandes. Télétexte TOP/son HiFi stéréo. Télécommande utilisable des deux côtés.

Loc./m.* A-S inclus **32.- 489.-**
Magnétoscope JVC HR-J 200
 Magnétoscope HQ-VHS. Programmation facile avec télécommande LCD. 8 programmations sur un moins. Système VPS intégré.

Loc./m.* A-S inclus **79.- 1390.-**
Caméscope Canon UC-30 HI
 Caméra vidéo Hi8. Zoom motorisé 8 x, macro. Luminosité minimum: 3 Lux. Accessoires complets inclus. **A-S = abonnement de service**

Loc./m.* A-S inclus **30.- 580.-**
Chaîne stéréo Sanyo Mini D-30
 Amplificateur 2x30 watt sinus. Egaliseur 5 bandes/Amplificateur de basses. Radio avec 40 stations programmables/Horloge. Double cassette avec Dolby B. Lecteur CD/Télécommande.

• Durée minima de location 3 mois *
 • Choix immense, toutes les marques livrables à partir du stock
 • Livraison, raccordement
 • Elimination des anciens appareils
 • Service de réparation pour toutes les marques
 • En permanence, modèles d'exposition et de démonstration
 • **GARANTIE DU PRIX LE PLUS BAS**
 (votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours et pour le même appareil, un prix officiel plus bas)

FUST. L'AFFAIRE EST CLAIRE!

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 94 44
 Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 51 52
 05-2569-42/4x4

●BLAUPUNKT DENON FINLUX FUNAI GRUNDIG JVC Panasonic PHILIPS PIONEER SAMSUNG SA'YO SONY Technics BOSE YAMAHA HIFI

A VOUS - LES ECONOMIES!

SACHET RAFFAELLO
 200 g **4.80**

KINDER CHOCOLAT
 100 g **1.50**

KINDER SURPRISE TRIO
 3 x 20 g **2.30**

MERKUR GOLDENBLACK
 paquet duo moulu ou en grains avec pin gratuit **9.50**
 2 x 500 g

FEUILLETÉES salées, fromage
 125 g **2.50**

A B M

Objet de jalousie.

La nouvelle
FEROZA



 **DAIHATSU**

Constructeur japonais depuis 85 ans.

Vous gagnerez toujours à les connaître.

La 4x4ème dimension dès Fr. 26'550.-

Rendez-vous chez votre concessionnaire: • LA CHAUX-DE-FONDS Garage des Stades (039) 28.68.13 • NEUCHÂTEL Garage Borel SA (038) 31.62.25 • MÔTIERS Garage du Rallye (038) 61.46.44

36-2948/ROC

DIVERS

Casques bleus

Aidons à sauver les enfants de l'enfer de la guerre!



«c/o FDP Generalsekretariat Hr. C. Kauter»

OUI aux casques bleus suisses neutres et volontaires!

Comité «OUI aux casques bleus suisses volontaires», Case postale 484, 2001 Neuchâtel, CCP 30-5503-0, Mention «Casques bleus»

253-70026/ROC

ENSEIGNEMENT



ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
SECTION DE LANGUES MODERNES

Cours trimestriels de français

pour les élèves de langue étrangère

20 à 24 périodes par semaine selon le niveau.

(Possibilité de suivre, en plus, des cours facultatifs de langues, de correspondance, de dactylographie).

Début des prochains cours:

29 août 1994

9 janvier 1995

24 avril 1995

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de l'École supérieure de Commerce, Beaux-Arts 30, Neuchâtel. Téléphone 038/24 31 12, fax 038/20 78 39

28-792

GASTRONOMIE



Au Café du Golf

Nouveau décor, nouvelle carte, formules fraîcheur

Spécialité servie sur plat:

**ENTRECÔTE AU BEURRE
CAFÉ DE PARIS (200 g)
POMMES FRITES, SALADE VERTE,
2 dl DE VIN, CAFÉ**

Fr. 35.-

Au Chardonnay

Nouvelle carte gourmande, menu pêcheur ou découverte...

Au centre de santé pour votre détente

Piscine, sauna, solarium, bain turc, massages, deux courts de tennis... également sur abonnement

Il est prudent de réserver au 038/35 21 75

28-830

Le chemin le plus court pour accéder au journal?

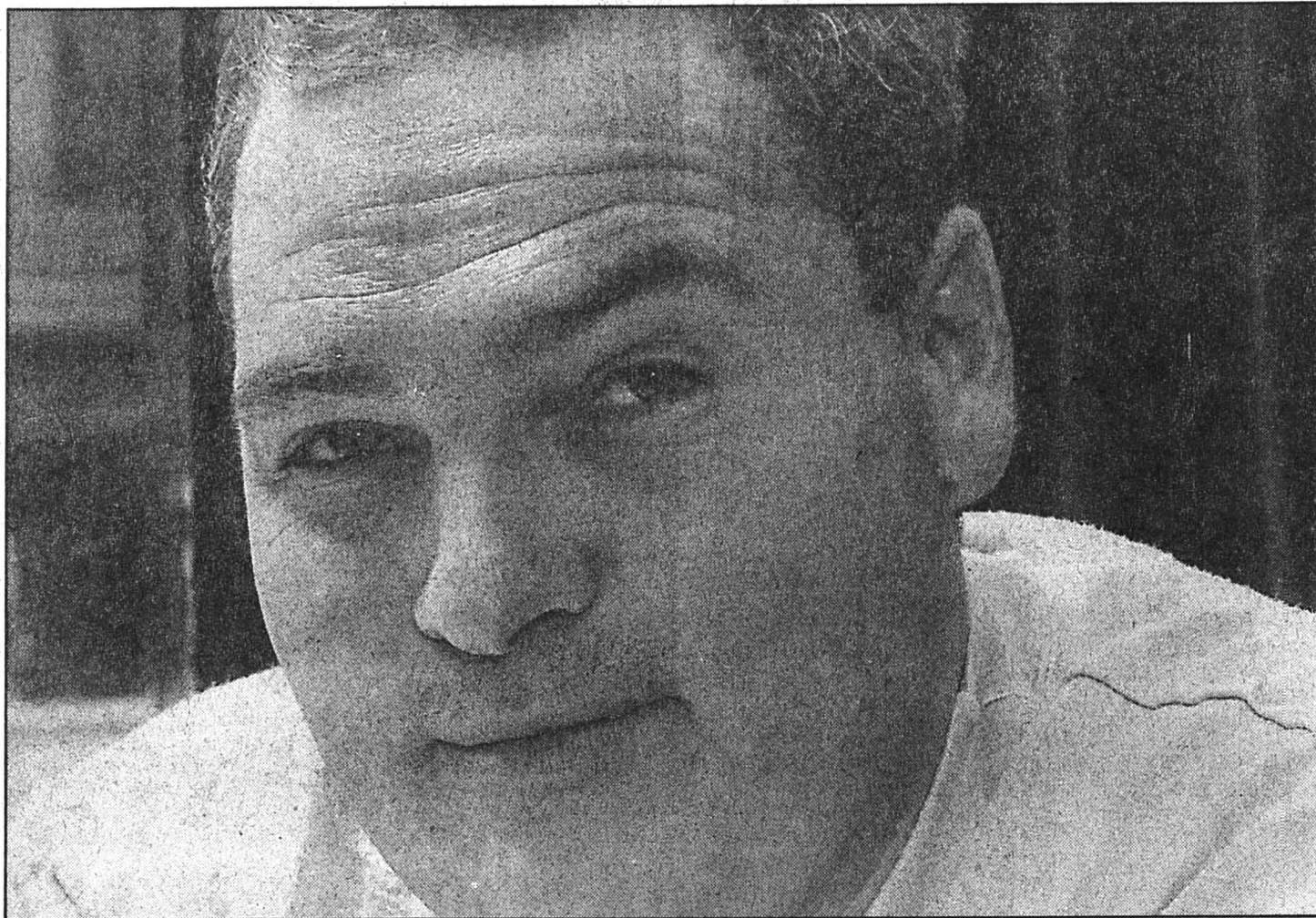
La prochaine succursale de Publicitas.

 **PUBLICITAS**
L'annonce au quotidien.

Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds, tél. 039 / 21 04 10.

Portrait - Philippe Jacot fait de la voile en classe 505 depuis 1989

Ambitions internationales



Philippe Jacot

«Le 505, c'est la Formule 1 des dériveurs...»

(Impar-Galley)

Il s'est lancé dans la voile en 1980. Et s'est spécialisé dans les 505 en 1989. Depuis, il s'est affirmé comme l'un des meilleurs du pays. Et il a aujourd'hui des ambitions internationales. Il? Le Chaux-de-Fonnier d'origine Philippe Jacot, aujourd'hui établi à Bevaix. Qui navigue encore sur le lac de Neuchâtel... par plaisir uniquement.

Par

Renaud TSCHOUMY

«La classe des 505, c'est la Formule 1 des dériveurs, explique Philippe Jacot. C'est vraiment la classe la plus technique, et elle me convient bien (réd: lire ci-contre).»

Avant de passer aux 505, Philippe Jacot avait un Fireball. «Avant tout pour des raisons familiales, explique-t-il. Mon père

en avait fabriqué un: il était donc naturel que je commence par là. On peut parler de tradition, en fait.»

CONSERVER LE RYTHME

En 505, Philippe Jacot et son barreur René Betschen ont été sacrés champions suisses en 1991 et 1993. «Ça marche vraiment bien pour nous, confirme le Bevaisien. En Suisse, nous navigons devant depuis deux ans. Et si notre objectif national est de conquérir un troisième titre, nous avons des ambitions internationales.»

A savoir: les championnats d'Europe 1994, puis les championnats du monde 1995. «Après, on verra. Nous serons peut-être trop âgés» lâche-t-il en rigolant.

Avant de reprendre, plus sérieux: «Nous sommes en tous les cas déterminés à conserver notre rythme actuel cette saison et la saison prochaine. Nos activités professionnelles nous occupent toujours davantage (réd: Jacot est physicien, et occupe une place d'ingénieur de recherche et de développement dans une en-

treprise de micro-systèmes).»

TOUTES SES VACANCES

Philippe Jacot navigue en tout cas un jour sur deux si l'on prend toutes les régates et les sorties d'entraînement en considération. «Plus on navigue, mieux c'est» affirme-t-il. Et puis, toutes ses vacances (quatre semaines par année) sont vouées à sa passion depuis dix ans.

«L'organisation des séries 505 est justement de permettre à des gens qui travaillent à plein temps de pouvoir être compétitif en parallèle. Cela dit, il va de soi que j'éprouve parfois quelques regrets. Et si j'avais dix semaines de vacances par année, je ne les consacrerai pas entièrement à la voile. Mais bon... Les compensations que je retire de la navigation sont à même de me faire oublier ces éventuels regrets.»

Tant mieux.

AVEC PLAISIR

Les séries 505 sont très éprouvantes physiquement. «Ça m'oblige à avoir une préparation physique sérieuse. Ainsi, en

hiver, je m'astreins à deux séances de fitness hebdomadaires. Mais l'été, je n'entre pas dans une salle. Quand il fait beau ou qu'il y a du vent, je n'ai pas franchement envie d'aller soulever de la fonte.» Ce qu'on peut aisément comprendre.

D'autant plus que Philippe Jacot ne dédaigne pas participer à l'une ou l'autre régata sur le lac de Neuchâtel. A bord de son Surprise «Adrenaline», il a ainsi pris la dixième place du Bol d'Or de samedi dernier (la troisième des monocoques sur le petit parcours).

«Je ne m'en fais pas une fixation, nuance-t-il. Samedi dernier, j'étais avec ma famille sur le lac. Et je ne vais pas participer à toutes les régates de la FVLJ (réd: la Fédération de voile des lacs jurassiens). Mais quand les conditions sont bonnes, c'est à dire quand il fait beau ou qu'il souffle un grand air, j'y participe avec plaisir.»

Un plaisir qu'il éprouve également dans les 505... où ses ambitions sont cependant nettement plus élevées.

R.T.

BRÈVES

GILET DE POIDS

Philippe Jacot s'est donc lancé dans la classe des 505 en 1989. «C'est le dériveur le plus technique, explique-t-il. Et aussi l'un des plus musclés, physiques et puissants des dériveurs de classes internationales. C'est un peu plus fun que d'autres, en fait. Il correspond bien à mon gabarit (réd: 180 cm pour 87 kg). Au trapèze, il faut peser 80 kg au minimum, même si la morphologie idéale serait de 190 cm et de 90 kg. Mais je compense cette différence de poids en portant un gilet de poids de 5 à 8 kg en régata, surtout par grands vents.»

«CINQ O CINQ»

La classe des 505, ce n'est pas celle des «cinq cent cinq», mais des «cinq o cinq». «Ces bateaux sont anglais, explique Jacot. Et on a gardé la prononciation britannique. Un peu comme James Bond, en fait. Les Anglais ne disent pas «zero zero seven», mais «o o seven.» Elementary, my dear Watson.

DISPARITÉ

Bien que les objectifs de Philippe Jacot se situent en 505, il n'en délaisse pas les autres classes pour autant. «Je navigue le plus possible, sur quelque type de bateau que ce soit. Il faut s'ouvrir à tout, car on en profite énormément. Cela nous permet de trouver le point critique des bateaux.»

AUTOFINANCEMENT

Philippe Jacot n'a pas de sponsor. «C'est René Betschen, mon barreur, et moi-même qui payons les frais inhérents à la pratique de notre sport. Mais ce n'est pas excessif. Le dériveur est même tout à fait abordable, par rapport à bien d'autres classes. Il faut bien sûr compter les 15 à 17.000 francs de base pour l'achat du bateau. Mais après, cela n'excède pas 3000 francs par an. Un exemple? Nous changeons notre jeu de voiles chaque année. Cela nous coûte 2500 francs, somme qu'il faut diviser par deux. En outre, toutes mes vacances étant consacrées à la voile, je n'ai pas l'impression de payer davantage que ceux qui partent chaque année au soleil ou qui vont skier tous les week-ends en hiver. Et puis, nous avons développé notre bateau nous-mêmes, au chantier Duvoisin (réd: à Colombier). Nous nous sommes inspirés de l'aéronautique au niveau technologique. Nous possédons un bateau très rapide, donc qui prend de la valeur.

Enfin, nous voyageons toujours en camping-car: nous n'avons donc pas besoin de payer des nuits d'hôtel.»

Qui a dit que la voile était exclusivement réservée aux riches...?

MÉDIATISATION

Le championnat d'Europe des 505 dure une semaine, au cours de laquelle on dispute entre six et neuf manches. «Mais on va bientôt passer à neuf manches éliminatoires, explique le Bevaisien. La raison en est simple: les Jeux olympiques de l'an 2000 auront lieu à Sydney. Or, les Australiens veulent faire de la voile un sport phare. On en arrive donc de plus en plus à des régates plus courtes, plus nerveuses et par conséquent plus spectaculaires. On verra également de plus en plus de bateaux prototypes, comme le 18 pieds australien «Boonzer». Tout cela dans le but d'enrichir davantage médiatiser la voile.»

R.T.

FICHE SIGNALÉTIQUE



Nom: Jacot.

Prénom: Philippe.

Date de naissance: 12 juin 1963.

Etat civil: célibataire.

Domicile: Bevaix.

Taille: 180 cm.

Poids: 87 kg.

Profession: physicien.

Pratique la voile depuis: 1980.

Palmarès: champion suisse des 505 (1991 et 1993); vainqueur du championnat de la Fédération de voile des lacs jurassiens avec «La Semeuse» (1984); deuxième de la première manche de la Coupe d'Europe des 505 au Lavandou (1994).

Autres sports pratiqués: le vélo de montagne, le squash et le ski alpin. «J'ai fait de la compétition en ski alpin jusqu'à l'âge de 20 ans, et plus petit, j'ai joué au hockey sur glace au HCC.»

Hobbies: «Disons que je n'ai pas trop le temps d'en avoir, la voile me prenant beaucoup de temps. Sinon, j'aime retrouver mes amis et aller au cinéma...»

Sportif préféré:

«Je n'en ai pas. Je n'ai jamais porté qui que ce soit au rang de star...»

Sportive préférée:

«Mon amie, Caroline Stolz, et de qui j'ai été l'équipier sur un bateau.»

Qualité première:

la persévérance.

Défaut premier:

«J'en ai beaucoup. Mais je suis mauvais perdant, et je manque d'objectivité dans les moments difficiles.»

Plat préféré:

la Coupe Danemark.

Boisson préférée:

«Aucune en particulier. Cela dépend du temps, du moment, des envies...»

Philippe Jacot et...

Une surmédiatisation

Philippe Jacot, bien qu'il ne possède pas la télévision, n'en suit pas moins l'actualité, qu'elle soit sportive ou non. Et il parle de surmédiatisation des événements du Rwanda ou d'autres régions du monde en crise...

Philippe Jacot et...

... le Bol d'Or du lac de Neuchâtel: «Ce n'est pas un de mes objectifs. Je le fais en famille, et c'est l'occasion d'une belle sortie sur le lac. Par contre, dès le coup de canon, je cherche à aller le plus vite possible. Je suis un gagnneur. Mais je n'éprouve pas une immense déception si je suis battu.»

... le tunnel sous La Vue-des-Alpes: «En tant que Chaux-de-Fonnier établi dans le Bas, je ne peux que m'en réjouir. C'est une nécessité. Tout ce que j'espère, c'est que La Chaux-de-Fonds ne perde pas le caractère particulier qui fait son charme, au niveau de la simplicité et de l'ouverture

des gens. J'espère aussi que le tunnel permettra de relancer l'économie en général, et ne provoquera pas qu'une hausse des loyers...»

... le cinquantenaire du débarquement: «En ne possédant pas la télévision, j'ai évité pas mal d'émissions spéciales. De plus, je suis antimilitariste. Mais il faut reconnaître que le monde entier doit beaucoup aux jeunes soldats qui ont débarqué en Normandie. Ce qui m'impressionne, c'est que quelqu'un ait eu le courage d'envoyer ces centaines de milliers de soldats sur les plages.»

... Italie - Suisse: «Je n'ai pas regardé le match. D'ailleurs, je ne suis pas un grand fan de football. Je serais incapable de vous donner la formation de l'équipe suisse. Mais je suis toujours agréablement surpris des propos de Roy Hodgson. Il est au-dessus des autres, et il faut peut-être

voir dans son intelligence les raisons des succès suisses.»

... le doublé de Laurent Dufaux au Dauphiné Libéré: «Je suis content pour le cyclisme suisse, que ce soit Dufaux, Richard ou Rominger qui s'impose. L'important, c'est que le sport suisse se fasse respecter.»

... la Whitbread: «Je ne suis pas un marin, donc a priori, ce ne serait pas une course pour moi... même si l'histoire prouve que ce ne sont pas les marins qui la gagnent. Il va cependant de soi que si on me proposait d'y participer, j'y réfléchirais à deux fois. Mais en tout cas pas avec Pierre Fehlmann...»

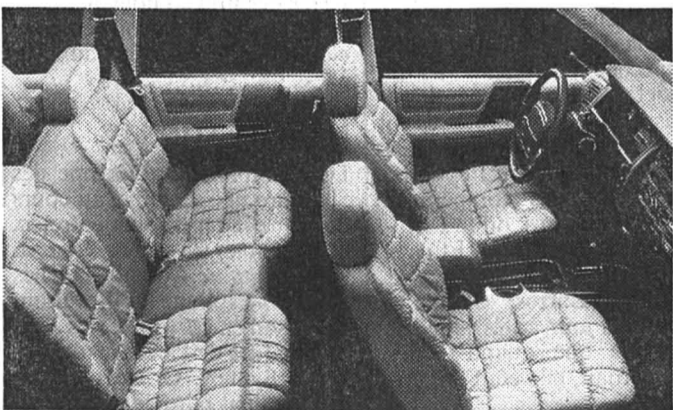
... les événements du Rwanda: «Ils me touchent, bien sûr. Et mon sentiment, c'est l'incompréhension. De plus, la médiatisation de ces massacres profite à l'horreur. Ceux qui tuent bénéficient d'une trop grande audience.»



**Jeep Grand Cherokee Limited.
L'affirmation d'un style à part.**

CHRYSLER INTERNATIONAL

Celui qui exige d'une voiture qu'elle lui offre à la fois le confort d'une limousine de luxe et les aptitudes d'un légendaire véhicule tout-terrain opte presque automatiquement pour la Jeep Grand Cherokee. Son moteur V8 de 5,2 litres (ou le 6 cylindres de 4 litres) dispose de réserves de puissance quasi inépuisables, les passages des 4 rapports de la boîte automatique sont imperceptibles. En terrain difficile ou sur



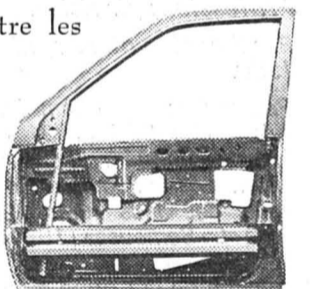
Dans la Grand Cherokee Limited, vous êtes confortablement assis sur du cuir véritable.



De série: airbag pour le conducteur.

route mouillée, la traction intégrale Quadra-Trac démontre pourquoi ceux qui la considèrent comme le meilleur système 4x4 au monde sont très nombreux. L'équipement de série de la Grand Cherokee Limited répond aux plus hautes exigences: sièges garnis de cuir fin, pour rester détendu même après un long voyage. Des applications de bois précieux, la climatisation automatique (sans CFC), la radio/lecteur stéréo avec RDS et 6 haut-parleurs ainsi que bien d'autres agréments créent un climat de luxe raffiné. Des lève-vitres aux sièges avant en passant par les rétroviseurs chauffants, presque tout est

commandé par des boutons. L'ABS de la dernière génération, les renforts contre les collisions latérales et l'airbag vont de soi pour cette Jeep de



très haut niveau. Jeep Grand Cherokee: l'expression d'un style à part. Jeep Grand Cherokee Limited V8: Fr. 62 500.-, Grand Cherokee Laredo: Fr. 54 900.-.



Garanti par Winterthur Assurances.



Jeep
The American Legend.

REPRÉSENTATION GÉNÉRALE POUR LA SUISSE ET LA PRINCIPAUTÉ DU LIECHTENSTEIN: CHRYSLER JEEP IMPORT (SWITZERLAND) AG, VULKANSTRASSE 120, 8048 ZÜRICH, 01/432 80 81.

VOTRE AGENT CHRYSLER JEEP COMPÉTENT:
BERNE: 2735 BÉVILARD, GARAGE DE LA BIRSE, WILLEMIN S.A., TEL. 032/922462. 2503 BIENNE, WALTER SCHWAB AG, TEL. 032/25 70 70. 2557 BIENNE-STUDEN, GARAGE MARTINI, TEL. 032/53 60 80/81. FRIBOURG: 1762 GIVISIEZ-FRIBOURG, GARAGE A. MARTI, TEL. 037/2641 81. 1716 PFLAFFEN, GARAGE E. ZAHND AG, TEL. 037/392323. 1635 LA TOUR-DE-TRÈME, SPICHER ET CIE AUTOS S.A., TEL. 029/2 90 74. GENÈVE: 1219 GENÈVE-LE LIGNON, GARAGE DU LIGNON EMIL FREY S.A., TEL. 022/79645 11. 1207 GENÈVE, COUNTRY SPORTSCAR SERVICE S.A., TEL. 022/7368659. 1206 GENÈVE, GARAGE MALOMBRÉ, SAVAL S.A., TEL. 022/34639 11. JURA: 2764 DELÉMONT-COURRENDLIN, GARAGE DU CASINO, WILLEMIN S.A., TEL. 066/356030/31. NEUCHÂTEL: 2300 LA CHAUX-DE-FONDS, AUTO-CENTRE EMIL FREY S.A., TEL. 039/2866 77. 2108 COUVET, AUTOMOBILES 3C, TEL. 038/633505. 2003 NEUCHÂTEL, GARAGE BOREL S.A., TEL. 038/31 2960. VALAIS: 1920 MARTIGNY, ROBERT ET ALAIN ROUGE S.A., HI-TECH AUTOMOTIVE, TEL. 026/22 70 70. 1893 MURAZ-COLLOMBEY, GARAGE OPLIGER FRÈRES S.A., TEL. 025/72 78 78. 3960 SIERRE, GARAGE CITE DU SOLEIL, PAUL FELLAY & FILS S.A., TEL. 027/65 11 48-56 11 38. 1951 SION, AUTO-PÔLE, TEL. 027/23 75 12. 3945 STEG-GAMPEL, VEGAS GARAGE, TEL. 028/42 11 41. VAUD: 1860 AIGLE, INTER-AUTO S.A., TEL. 025/26 33 81. 1815 CLARENS, GARAGE DE VINET, JEAN ZWAHLEN ET FILS, TEL. 021/964 34 46. 1804 CORSIER-SUR-VEVEY, CILLO S.A., TEL. 021/921 02 31. 1023 CRISSIER, EMIL FREY S.A., CENTRE AUTOMOBILE ROMAND, TEL. 021/631 24 11. 1268 DUILIER, GARAGE DES MARAIS, M. CORTHESSY, TEL. 022/361 27 41. 1037 ETAGNIÈRES, G. CASALE, GARAGE & CARROSSERIE, TEL. 021/731 35 22. 1806 FOREL (L'AVAU), C. DICK, GARAGE DU PRALET S.A., TEL. 021/781 22 19. 1004 LAUSANNE, CILO 2, TEL. 021/647 80 95. 1027 LONAY, GARAGE MARTIN BURGIN S.A., TEL. 021/803 30 44. 1094 PAUDEX, GARAGE CARROSSERIE RIO S.A., TEL. 021/791 66 22. 1305 PENTHALAZ, GARAGE DE LA VENOGNE S.A., S. FAVRE, TEL. 021/861 10 72. 077/22 33 72. 1032 ROMANEL S/LAUSANNE, CILO S.A., CENTRE DE DISTRIBUTION CHRYSLER/JEEP, TEL. 021/648 38 83. 1131 TOLOCHENAZ, AUTO-BOLLE S.A., TEL. 021/802 22 22. 1400 YVERDON-LES-BAINS, STATION AGIP, A. IEVOLO, TEL. 024/21 56 55. 1400 YVERDON-LES-BAINS, ALTERNATIVE CARS S.A., C. IEVOLO, TEL. 024/24 53 63.

Bord

018-5332/ROC

LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE
HAUT-DOUBS
NEUCHÂTEL
VAL-DE-RUZ
VAL-DE-TRAVERS
JURA BERNOIS
JURA

La Chaux-de-Fonds

Un «villain monsieur»?

Lundi dernier, un automobiliste non identifié a abordé trois enfants aux abords du collège des Foulets, les invitant à monter dans sa voiture. Les enfants ont signalé que déjà jeudi 2 juin, un tel fait s'était produit. Sans dramatiser l'école primaire a pris les mesures qui s'imposent. La police mène l'enquête.

Page 21

Chômage neuchâtelois

Léger recul

Le canton de Neuchâtel a enregistré une nouvelle diminution du nombre de ses chômeurs à fin mai. Une baisse modeste certes, puisque les chômeurs inscrits ont passé de 5623 à 5601 (-22), dont 4916 chômeurs complets.

Page 26

La Robella

Evitera-t-on la faillite?

La série des aventures du TBRC, Télésiège Buttes-La Robella et Téléskis du Chasseron Nord, n'en finit pas. Alors que tout portait à croire que la société remontait la pente, la réalité est autre. La banque créancière et le TBRC n'ont jamais réussi à s'entendre sur les conditions à remplir pour éviter une faillite.

Page 27



Météo:
Nébulosité variable souvent forte en seconde partie de journée. Quelques précipitations.

Demain:
Variable, souvent très nuageux. Quelques pluies, particulièrement samedi. Eclaircies dimanche.

Lac des Brenets
750,85m

Lac de Neuchâtel
429,80 m

Fête à souhaiter vendredi 10 juin 1994: OLIVIA



15°
Lever: 5 h 37
Coucher: 21 h 26

8°
Lever: 6 h 39
Coucher: 22 h 14

0°
1600 m



L'Impartial

Dispensation de médicaments: une initiative soumise au peuple bernois ce week-end

«Qui prescrit ne vend pas»

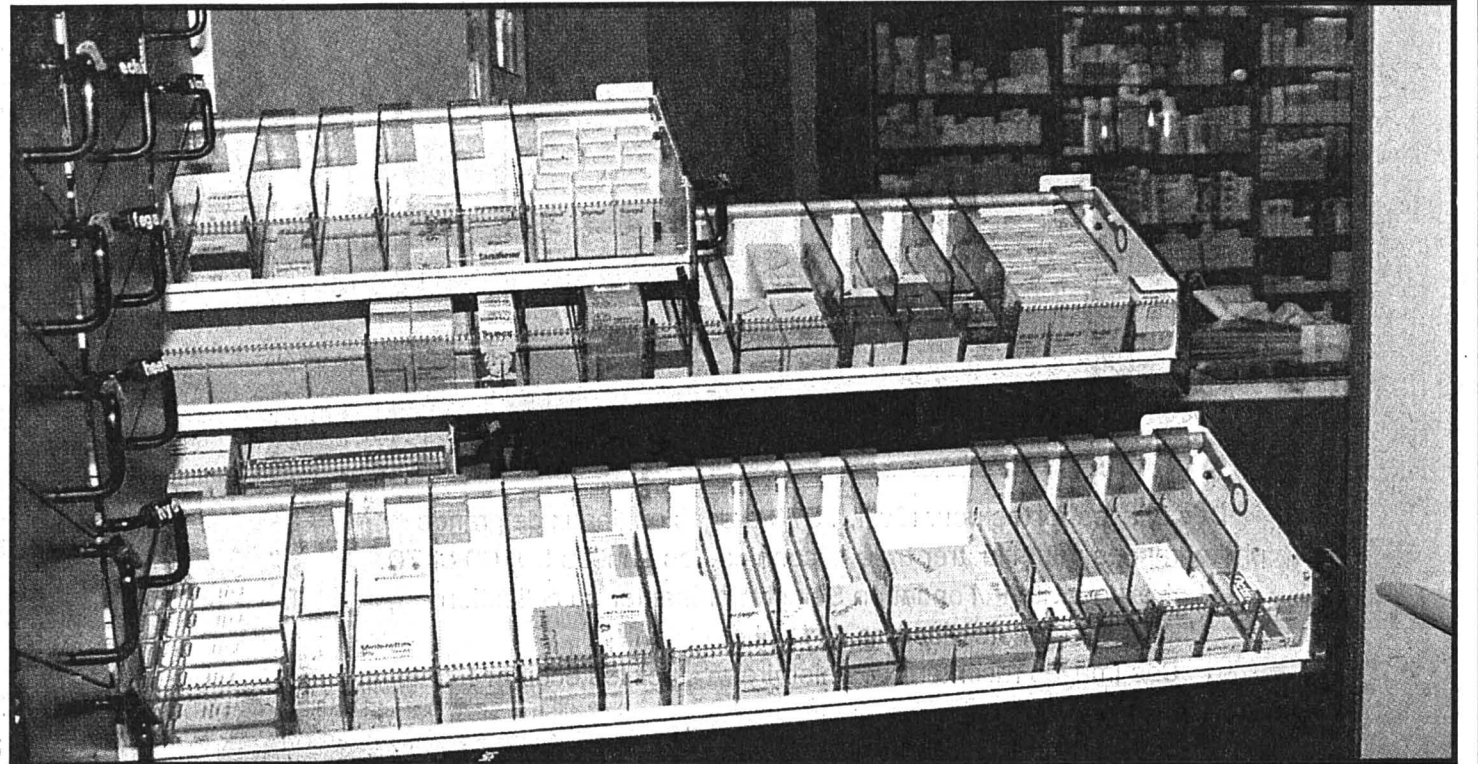
«Qui prescrit ne vend pas et qui vend ne prescrit pas»: ce principe, attribué à Frédéric II de Hohenstaufen, est appliqué partiellement dans le canton de Berne, soit avec bien plus de souplesse qu'en terres jurassiennes ou neuchâteloises. Partiellement mais tout de même pour le groupe de médecins qui a déposé l'initiative soumise ce week-end au peuple bernois. Leur objectif: autoriser chaque médecin à vendre des médicaments.

Dans le canton de Berne, la loi adoptée en 1984 ne déploiera tous ses effets qu'en 1995, délais d'adaptation obligent. Cette échéance a motivé l'initiative déposée par un groupe de médecins. Intitulée «Pour une obtention facilitée des médicaments à l'usage des patients», elle vise à autoriser la vente de médicaments par tout médecin, dans tous les cas, et à la seule condition qu'il garantisse un stockage sûr des substances médicamenteuses.

SOUPLESSE BERNOISE

Jugée trop rigide par les initiateurs, la loi bernoise relève pourtant d'un consensus bien helvétique: tout médecin peut délivrer des médicaments à chaque début de traitement, en consultation à domicile et dans les cas d'urgence.

De surcroît, une localité doit compter plusieurs pharmacies



Vente de médicaments

L'objectif de l'initiative soumise au peuple bernois? Autoriser la vente pour chaque médecin.

(Impar-Gerber)

publiques, assurant un approvisionnement permanent, pour qu'un médecin n'y soit pas autorisé à vendre librement des médicaments.

Les auteurs de l'initiative estiment cette loi contraire à l'intérêt des patients, qui doivent se rendre à la pharmacie hors des situations ci-dessus précisées. Ils arguent que la protection de la personnalité est toujours garantie chez eux et exceptionnellement seulement à la pharmacie, et s'élèvent contre la protection étatique accordée ainsi à une branche commerciale.

Les opposants - gouvernement et Grand Conseil unanime (!) en tête - répondent par contre qu'un médecin ne peut garantir qu'un choix limité de médicaments et jugent souhaitable un réseau de pharmacies pu-

bliques assez dense pour que la population puisse se procurer les médicaments en vente libre, en évitant de consulter pour chaque maladie bénigne ou blessure légère. Ils soulignent par ailleurs le rôle de conseiller gratuit assumé par le pharmacien.

NEUCHÂTEL: CHACUN SON RÔLE

Dans le canton de Neuchâtel, le principe de Frédéric II est respecté plus strictement. Sinon quelques rares cas anciens d'autorisations - concernant des praticiens exerçant en région périmétrique et qui tomberont avec leur cessation d'activité - la dispensation par les médecins est exclue, sauf dans les situations d'urgence évidemment.

Cette application restrictive n'empêche pas que toutes les localités neuchâteloises sont ap-

provisionnées en médicaments, à travers le service de livraison à domicile qu'assurent les pharmaciens du canton. Des pharmaciens qui tiennent d'ailleurs en commun certains points de vente très décentrés, financièrement non rentables, mais maintenus par égard pour la clientèle.

JURA: LA POLÉMIQUE EST CLOSE

Dans le Jura - qui avait hérité de la libéralité bernoise - la législation adoptée en 1990 a provoqué une véritable polémique. Le Tribunal fédéral ayant rejeté le recours des médecins, son application ne pose plus de problème désormais.

En clair, seuls peuvent vendre des médicaments les médecins exerçant dans une localité privée de pharmacie et ne jouxtant pas une autre localité abritant une

pharmacie. De fait, les médecins peuvent délivrer des médicaments dans une moitié environ des villages jurassiens. Les cas d'urgence et la dispensation du premier emballage font bien sûr exception partout. (de)

REGARD

Commerçants oui, mais pas seulement

Un examen trop sommaire de l'initiative soumise au peuple bernois pourrait faire accroire qu'elle ne vise que le confort des patients, par une simplification de la procédure d'obtention des médicaments. Une personne en traitement n'aurait plus à rallier la pharmacie pour obtenir ses médicaments.

Or voilà un raccourci rapide, qui ignore superbement les besoins plus larges de la population. Sans pharmacie, comment obtenir les substances permettant de lutter contre un refroidissement, une allergie bénigne mais ennuyeuse, des brûlures d'estomac ou une blessure simple par exemple, tous «bobos» que soignent parfaitement des médicaments en vente libre et qui ne nécessitent nullement une consultation médicale?

Si l'on nie le rôle des pharmacies et que leur nombre diminue encore conséquemment, on risque de voir se développer proportionnellement l'habitude de la consultation médicale pour le moindre petit refroidissement. Une habitude qui n'est pas faite pour revaloriser le rôle du médecin non plus...

Sans compter, ne l'oublions pas, que les pharmaciens ne sont pas de simples commerçants, mais des universitaires, eux aussi.

Dominique EGGLE

Intégration sociale des étrangers et information aux nouveaux arrivants

«Bienvenue dans le canton de Neuchâtel!»

Le Pays de Neuchâtel a toujours été une terre d'accueil et de tolérance, une tradition séculaire qui s'est traduite, plus contemporanément, par la mise en place d'un dispositif conséquent et efficace en matière d'information et d'intégration des étrangers ou de tout autre «migrant», fut-il d'un autre canton.

Sous l'impulsion du gouvernement neuchâtelois, une communauté neuchâteloise de travail pour l'intégration des étrangers (CNTISE), présidée par l'ancien conseiller d'Etat André Brandt, a tout d'abord été instituée. Elle comprend des représentants des autorités cantonales, des villes et des régions, ceux des nombreuses communautés et associations étrangères - le canton compte 80 associations de ce type - ainsi que des représentants du monde syndical et des

associations caritatives. Cet organisme a été complété, en 1990, par le Bureau du délégué aux étrangers, charge assumée avec efficacité par Thomas Facchinetti, qui centralise l'information et les actions menées dans le canton.

GUIDE PRATIQUE

A ces «corps constitués» s'ajoute désormais une brochure d'information inédite intitulée «Bienvenue dans le canton de Neuchâtel», brochure de 40 pages présentée hier au Château Dubois, entouré du président de la sous-commission «information» de la CNTISE, le conseiller communal loclois Rémy Cosandey, du délégué aux étrangers et de représentants des communes et de communautés étrangères.

La réalisation de cette bro-

chure, éditée à 10.000 exemplaires, a coûté 25.000 francs. Elle n'est disponible pour l'instant qu'en français, mais le sera bientôt en italien et en portugais tout d'abord, puis en allemand, en serbo-croate, en anglais, en espagnol et même en turc.

Cet outil fort bien élaboré sera distribué par les communes du canton à chaque nouvel arrivant, étranger ou suisse.

NÉCESSAIRE

La brochure rassemble toutes les informations pratiques concernant les administrations communales neuchâteloises, les communautés étrangères, les secteurs du travail, de la formation, du logement, de la santé, de l'aide sociale, de la famille, ainsi que d'autres informations générales. De quoi permettre à chacun de s'orienter et de frapper aux bonnes portes.

Ce document devrait être d'une utilité certaine dans ce canton de 165.000 habitants qui recensait, à fin avril, 35.951 résidents étrangers, soit 2,2% de plus qu'au début de l'année malgré la récession, dont 25.320 personnes actives.

Parmi ces actifs, quelque 17.000 sont titulaires d'un permis d'établissement. Au plan statistique toujours, il faut relever que le nombre de saisonniers (1016) continue de décroître (-33%), à l'instar de celui des frontaliers (3742 ou -10%).

Au chapitre des nationalités, on en compte 113 en tout, la communauté italienne vient largement en tête avec 11.200 personnes, suivie des Portugais (9600), des Français (4400), des Espagnols (3500) et des ressortissants de l'ex-Yougoslavie (1400). M.S.

Certaines sont immortelles...



Ralph Gibson, sans titre, 1979

Des images fortes pour rêver... 370 tirages originaux de grands photographes pour illustrer trois décennies, les années 50, 60 et 70. Polyexpo invite la Fondation Select à présenter sa collection "chefs-d'oeuvre de la photographie". Ces images racontent des histoires. Venez les écouter!

Fondation Select

Polyexpo
Rue des Crêtets 153
2300 La Chaux-de-Fonds
du 7 au 20 juin 1994
tous les jours de 14h00 à 19h00

Vernissage le mardi 7 juin dès 17h30

Le docteur Nicolas CHAPUIS

Chirurgien généraliste
à le plaisir d'annoncer

**l'ouverture de son cabinet médical
le 6 juin 1994**

Formation postgraduée:

- médecin assistant des services de chirurgie générale et d'orthopédie des Hôpitaux de la Ville de Neuchâtel.
- médecin assistant aîné du service de chirurgie générale de l'Hôpital de zone d'Aigle.
- médecin assistant des services de chirurgie B de traumatologie et soins intensifs au CHUV.
- chef de clinique du service de chirurgie générale de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds.
- chef de clinique du service de chirurgie générale de l'Hôpital cantonal de Fribourg.

Clinique Lanixa
Rue de la Montagne 1, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/21 21 44

132-513154

DIVERS

BIJOUTERIE - HORLOGERIE



Le diamant

Avenue Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

LONGINES RADO ZENITH
swatch 132-12339

OFFRES D'EMPLOI

Denis Humbert
Serrurerie
Constructions métalliques
cherche pour tout de suite
UN SERRURIER
☎ 039/26 94 05. 132-513142

Votre avenir nous passionne

Nous recherchons au plus vite
visiteuses expérimentées
sur les boîtes de montres.
Veuillez contacter G. Forino.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX ☎ OK 132-12339
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

GASTRONOMIE

La Piccola Italia
Pizzeria Restaurant
Hôtel-de-Ville 39 Tél. 28 49 98
Nos spécialités:
pizzas, pâtes, viandes, poissons,
préparés « maison »
à consommer sur place
ou à l'emporter
NOUVEAU
Livraison midi et soir
132-12459

L'annonce, reflet vivant du marché

AUTOS - MOTOS - VELOS

**VISITEZ NOTRE EXPOSITION
PERMANENTE D'OCCASIONS**
AU 1er ÉTAGE, AU SEC
ET AU CHAUD!!!

| | | |
|--|----|--------------|
| ALFA ROMEO | | |
| Sprint QV | 87 | Fr. 5 900.- |
| 33 1.7ie Sport Wagon | | |
| + opt. | 91 | Fr. 18 700.- |
| 33 S 16V QV 4X4 ABS T.O. | 92 | Fr. 18 700.- |
| 155 V6 + options | 93 | Fr. 32 800.- |
| 164 2000 Twin Spark | 88 | Fr. 13 900.- |
| BMW | | |
| 325 iX Touring ABS 4X4 T.O. | 90 | Fr. 27 500.- |
| CHRYSLER | | |
| Saratoga 3.0 V6, clim. | 90 | Fr. 17 800.- |
| FIAT | | |
| Tempra 2.0 ie SX, radio K7 | 91 | Fr. 14 600.- |
| Tipo Turbo diesel | 90 | Fr. 11 900.- |
| FORD | | |
| Escort RS 2000, ABS | 93 | Fr. 25 800.- |
| JEEP | | |
| Grand Cherokee LTD ABS, airbag, clim. | 93 | Fr. 50 800.- |
| MAZDA | | |
| 626 Coupé 2.0i GT, T.O., RK7 | 88 | Fr. 10 900.- |
| MERCEDES | | |
| 350 SLC coupé | 78 | Fr. 17 500.- |
| MITSUBISHI | | |
| Galant 2.0 GLSi 4X4 ABS | 89 | Fr. 12 500.- |
| PORSCHE | | |
| 911 X (voit. collect.) | 69 | Fr. 28 500.- |
| RENAULT | | |
| R 11 GTX | 87 | Fr. 4 900.- |
| ROVER | | |
| Range Rover Vogue 3.9 aut., clim. | 89 | Fr. 29 900.- |
| 827 Vitesse ABS, climat | 90 | Fr. 22 900.- |
| SUBARU | | |
| Justy 4X4 | 88 | Fr. 7 600.- |
| Justy 4X4 1.2i | 91 | Fr. 12 600.- |
| Justy ECVT aut. | 89 | Fr. 9 700.- |
| E 12 Wagon 4X4 | 90 | Fr. 11 800.- |
| Sup. Station Turbo 1.8 aut., clim. | 89 | Fr. 14 800.- |
| Legacy Station Swiss Extra | 91 | Fr. 18 500.- |
| Legacy 2.0 Super Station Turbo, 200 CV, clim. | 92 | Fr. 32 800.- |
| Legacy 2.2 Super Station aut., ABS, clim. | 90 | Fr. 22 500.- |
| Legacy 2.2 Sedan | 92 | Fr. 20 900.- |
| Legacy 2.2 Sedan, aut., tempomat. | 90 | Fr. 18 900.- |
| Legacy 2.2 Sedan, aut., clim. | 92 | Fr. 24 500.- |
| XT-Turbo Coupé 4X4 | 87 | Fr. 11 800.- |
| TOYOTA | | |
| Corolla 1600 GLi 4X4 | 88 | Fr. 11 500.- |
| Corolla 1600 XLi LB, T.O. | 93 | Fr. 20 500.- |
| Camry 2000 GLi, T.O. | 88 | Fr. 9 900.- |
| VW | | |
| Jetta CL 1300 | 85 | Fr. 4 900.- |

Echange - Crédit - Leasing
Réservations - Stockage gratuit

**CHRYSLER JEEP
SUBARU**



**GARAGE ET CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS**
Fritz-Courvoisier 66 ☎ 039/28 66 77

TESTS GRATUITS
de dépistage de votre vision
LENTILLES DE CONTACT
FAITES CONTRÔLER VOS LUNETTES
Maitre opticien
Diplôme fédéral
von **gunten**
Av. Léopold-Robert 23
Tél. 039/23 50 44

RESTAURANT LE JURASSIEN
NUMA-DROZ 1
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/28 72 77
Fam. Daniel Collon
Cuisses de grenouilles
300 grammes: Fr. 16.-
Couilles de taureau
132-511774

ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX VOITURES
Bus, camionnettes.
Kilométrage, état: sans importance.
Paiement comptant.
☎ 077/47 61 89
28-508170

PROFITEZ Merveilleux assortiment de tapis d'Orient noués main
IRAN - PAKISTAN - TIBET

| | | |
|-------------------|------------|--------|
| Pakistan, passage | 175/59 cm | 390.- |
| Iran Freizobad | 276/76 cm | 590.- |
| Iran Hamadan | 125/70 cm | 195.- |
| Iran Kastan | 310/197 cm | 3200.- |
| Tibétain | 174/243 cm | 1050.- |

ainsi qu'un grand choix d'autres belles pièces en stock!
Sandoz tapis
Av. Charles-Naine 45
Tél. 039 / 26 85 15 - La Chaux-de-Fonds
132-12049

Au Bocalino
RESTAURANT PIZZERIA
Balance 6 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/28 02 10
lundi au vendredi: 7 h 30 - 24 h / samedi - dimanche: 9 h - 24 h
A l'occasion de l'ouverture officielle de notre établissement nous vous invitons cordialement à prendre le verre de l'amitié
LE 10 JUIN DE 17 h à 19 h
Notre chef cuisinier vous propose:
une carte variée, pizzas, pâtes, grillades et poissons; du lundi au vendredi, 4 menus avec dessert maison dès Fr. 10.-
C'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans un cadre agréable.
Nous remercions nos fournisseurs:

Chez Mawicotte
M. MEMOLI
Alimentation
Fruits-Légumes
Primeurs-Epicerie
☎ 039/41 11 32 2615 Sonvilier

Mobilière Suisse
Société d'assurances
l'assurance d'être bien assuré
Serre 65, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 15 35

Viande Charcuterie Traiteur
Qualité et fraîcheur inégalées
Avenue Léopold-Robert 56a
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 14 31

FREDY MARTI
Appareils ménagers
Léopold-Robert 83
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 26 07

AU COQ D'OR
COMESTIBLES VINS
PLACE DU MARCHÉ 8
LA CHAUX-DE-FONDS - Tél. 039 / 28 41 43
Le Coq d'Or a un bec!

MASONI BOUCHERIE CHEVALINE
☎ 039/28 28 15
Rue du Stand 8, La Chaux-de-Fonds

CAVE DE LA SERRE
RUDOLF & KAISER SA
Vins, spiritueux, bières, eaux minérales
Serre 91-93, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 23 80 - 23 23 78
Fax 039/23 23 81

Pour tous vos problèmes de boissons, adressez-vous à:
Livraison à domicile
☎ 039/23 40 64
fax 039/23 07 64

Mirabeau
CONFISERIE TEA-ROOM
Neuve 7, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 79 50
A l'occasion de notre 100e anniversaire 1894-1994
Samedi 11 juin dès 10 heures
Grand lâcher de ballons pour les enfants
sur la place de la Carmagnole
De beaux et nombreux prix récompenseront les enfants
En cas de pluie, le lâcher de ballons aura lieu le 18 juin à la même heure et au même endroit
La Vieille Ville
Se recommande: famille
H. Rothenbühler
132-12347

Chorale des Forges et orchestre en concert

Le public a craqué



C'était une «première», hier soir à la Salle de musique pour la Chorale des Forges et l'orchestre de l'Ecole secondaire, qui se présentaient en élégante tenue de gala. Première qui ne restera pas sans lendemain. Tous les éléments d'une tradition naissante

sont en place. Un tel événement, cela se fête. Rappel sur rappel, on ne pouvait plus se quitter...

Sous la direction de Henri Grezet, maître de musique, les choristes avaient préparé un programme sur le thème des métiers. Chansons peu connues, on

se réjouissait d'entendre la suivante, voix justes, cohésion, la Chorale des Forges est en grand progrès. Dernier-né des ensembles scolaires, l'orchestre de l'Ecole secondaire, accompagnateur et soliste, a fourni un travail remarquable. Orchestra-

teur de haut vol Henri Grezet a préparé les partitions pour l'effectif. Solide registre de flûtes traversières, piano sûr, violoncelle chaleureux, violons, cuivres, sax, clarinette et batterie ont subjugué le public. La ville peut être fière de ces jeunes am-

bassadeurs qui viennent de donner deux concerts à Winterthour et qui prendront part, le 25 juin, au grand rassemblement romand qui se déroulera à Chavornay en faveur de l'enfance défavorisée du pays.

(DdC-photo Impar-Gerber)

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVES

Rue de Beau-Site Enfant renversé

Hier peu après 18 heures, M. D. M., de La Chaux-de-Fonds, circulait en voiture rue de Beau-Site en direction est. A la hauteur de l'immeuble No 17, il a heurté, malgré un freinage énergique, le jeune D. H., de la ville également, qui, masqué par des véhicules en stationnement, débouchait sur la chaussée en courant pour la traverser du sud au nord. Blessé, il a été transporté par une ambulance à l'hôpital.

Rue Numa-Droz Cycliste blessé

Mercredi à 22 h 15, M. R. B., de La Chaux-du-Milieu, circulait au volant d'une voiture rue du Stand en direction sud. A l'intersection avec la rue Numa-Droz, il est entré en collision avec un cycliste, M. B. G., de la ville. Blessé, ce dernier a été transporté au moyen d'une ambulance à l'Hôpital de la ville, établissement qu'il a pu quitter après y avoir reçu des soins.

AGENDA

Paroisse Farel

Traditionnel thé-vente

Pour un moment privilégié d'échange et d'amitié, la Paroisse Guillaume Farel organise son traditionnel thé-vente, samedi 11 juin dès 14 heures, rue du Temple-Allemand 25. (pfb)

Au Conservatoire

Examen public

Emilia Breval-Salvo et Yamini Ravat, élèves de Catherine Courvoisier, se présentent aux épreuves d'examen pour l'obtention du diplôme d'enseignant du piano, ce soir vendredi 10 juin, 19 h 30, salle Faller. Œuvres de Bach, Haydn, Beethoven, Mozart et Poulenc. (DdC)

Au Bikini Test

Vegetale party

La première vegetale party de l'histoire se tiendra samedi 11 juin dès 20 heures à Bikini test, qui sera transformé pour l'occasion en forêt tropicale. On y entendra Paolo Achenza Trio et plusieurs DJ's pour une grande nuit d'acid-jazz à consonnances écologiques. (pfb)

Mise en garde et enquête au collège des Foulets

Etait-ce un vilain Monsieur?

Lundi dernier, un automobiliste non identifié a abordé trois enfants aux abords du collège des Foulets, les invitant à monter dans sa voiture. Les enfants ont signalé que déjà jeudi 2 juin, un tel fait s'était produit. Sans vouloir dramatiser mais prenant ce type de témoignage au sérieux, la direction de l'Ecole primaire et le corps enseignant ont pris les mesures qui s'imposent. La police mène l'enquête.

Depuis fort longtemps, les directions d'Ecole n'ont pas eu à déplorer d'attentat à la pudeur ou d'autres actes dramatiques dans les environs des collèges. Mais les témoignages d'écoliers des Foulets peuvent laisser supposer qu'un individu non identifié ait de tels desseins.

Lorsqu'ils ont été abordés jeudi 2 juin dernier, les enfants n'avaient rien dit à leur famille ou à leurs enseignants. Le fait

se reproduisant mardi 7 juin, trois enfants se sont confiés à leurs parents, et ont raconté qu'un automobiliste les avait abordés, les invitant à monter dans sa voiture. Les enfants n'ont pas accepté et se sont enfuis.

On imagine l'émoi général, même si souvent l'imagination des enfants grossit les faits. Toutefois Jean-Michel Kohler, directeur de l'Ecole primaire, précise: «Je pense qu'il y a effectivement quelque chose de sérieux et alors, nous nous devons de réagir sans toutefois créer une psychose».

Le plan prévu a été déclenché, soit appel à la police de sûreté, demande au corps enseignant de rappeler les consignes de prudence et de sécurité aux élèves et information aux parents.

L'Ecole primaire a établi depuis longtemps une circulaire

contenant les données à remettre en mémoire en de telles circonstances. Il s'agit de prévenir tout drame en conseillant un comportement adéquat aux élèves: refuser de cadeaux et sucreries d'inconnus, ne pas monter dans une voiture ou se laisser entraîner dans un corridor ou une cave par une personne non connue, etc. etc.,

Des règles à appliquer avec mesure car, lit-on dans la circulaire, «il faut éviter que les enfants considèrent que tous les adultes qui leur parlent, qui sont sympathiques, leur veulent du mal!»

Les quelques détails donnés par les enfants n'ont pas permis d'aboutir à des pistes précises. Certains témoignages sont également contradictoires, et pour l'instant la police cantonale ne dispose pas d'indices probants. L'enquête se poursuit. (ib)

Ecole-Club Migros

Journée portes ouvertes

Fondées en 1944, les Ecoles-clubs Migros du pays célèbrent cette année leur cinquantenaire. A cette occasion, et pour la première fois, elles s'ouvrent gratuitement au public en organisant une journée portes ouvertes.

A La Chaux-de-Fonds, elle aura lieu samedi 11 juin de 10 à 17 h, dans les locaux de la rue Jaquet-Droz 12. Les différents enseignants offriront démonstrations et explications dans des domaines aussi variés que le russe, le tai-chi-chuan, la cuisine gastronomique, etc.

De minileçons seront proposées, une garderie et une cantine faciliteront la visite. Il est conseillé aux sportifs amateurs de venir en tenue adéquate. Les

visiteurs auront ainsi la possibilité d'appréhender la vie de l'école en situation... et d'y choisir des cours puisque le nouveau programme sera exceptionnellement disponible à cette date.

Un concours de dactylographie et un lâcher de ballons, à 15 h 30, sont encore prévus au programme. (pfb)

AVIS URGENT

Nous cherchons

ouvrières

même sans qualifications.

OK PERSONNEL SERVICE

☎ 039/23.04.04

132-12089

NAISSANCE

LORÈNE
est toute contente
car sa petite sœur

MÉGANE

lui a déjà fait des chatouilles...

Maternité Hôpital
du Locle

Famille

A. KREBS-CURRIT
Résidence Helvétie 87
2300 La Chaux-de-Fonds

157-501290

Hôtel de Ville

L'heure retrouvée



L'horloge de l'Hôtel de ville fonctionne à nouveau. Le cadran et les aiguilles, souffrant d'usure, avaient été enlevés il y a trois semaines (voire notre édition du mardi 17 mai). L'horloger, Hans Diethelm de Villiers, spécialiste d'horloges publiques,

a procédé au remplacement des aiguilles et à la pose d'un nouveau cadran en plexyglas; ce qui a permis à notre photographe (Impar-Gerber) de surprendre l'horloger prisonnier de la grande horloge. L'heure officielle est de retour. (pfb)

PUBLI-REPORTAGE

Concours du Garage de la Charrière



Le tirage au sort du concours, lors de la grande exposition Mazda du Garage et Carrosserie de la Charrière, a désigné l'heureuse gagnante du premier prix: un repas offert par le restaurant Le Casino au Locle à Mme Blanche Maître de La Chaux-de-Fonds. Les trois gagnants d'un cocktail offert par le bar Le Sphinx au Locle sont: Mlle Valérie Rouillon de La Chaux-de-Fonds, M. Khodor Hamzeh du Locle et Mme Danielle Dos Santos-Moor de La Chaux-de-Fonds.

Garage de la Charrière, Charrière 24, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 94 80 ou 039/28 94 94

132-12005



Org.: Le Locle-Natation

24 HEURES NAUTIQUES

Départ 15 heures - Fermeture des bassins au public dès 13 h 30 - Le programme donne droit à l'entrée - Ambiance musicale

157-14006

GÉNIAL!
Samedi 11 juin 1994

VAUCHER
LE LOCLE
Rue du Temple, ☎ 039/31 13 31

Eric ROBERT
Radio, Hi-Fi, disques, vidéo
Temple 21
2400 Le Locle, 039/31 15 14

2 pour 1
Plus de 100 paires
de chaussures de sport
en fin de séries

**Super prix
sur tout
notre stock de CD
PROFITEZ**

Une occasion à saisir absolument!



Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
132-12367

ROYAL LIT



Spécialiste du lit électrique
Reprise de votre ancienne literie aux meilleures conditions
Serre 3
La Chaux-de-Fonds
132-13001

MINI-ANNONCES

immobilier

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Jardinière: **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Rénové. ☎ 038/33 14 90

A vendre de particulier, à La Chaux-de-Fonds: **PETIT IMMEUBLE LOCATIF DE 4 APPARTEMENTS**. Prix à négocier. Curieux, spéculateurs et intermédiaires s'abstenir. Ecrire sous chiffres L 28-792584 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

APPARTEMENT 3 PIÈCES. Calme, ensoleillé, cuisine agencée. Proximité transports publics. Loyer modéré. Couple sans enfant. Val-de-Ruz. Premier octobre 1994. Sous chiffres P 28-792588 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

A vendre, Chézard-Saint-Martin: **MAISON FAMILIALE** individuelle. Situation tranquille, vue imprenable, 6 pièces, cheminée, 2 grands garages, local avec électricité aménageable en atelier, jardin, terrain 911 m². Fr. 570 000.- (à discuter). ☎ 038/228 227, prof. 28-523821

A louer à La Chaux-de-Fonds: **LOCAL-DÉPÔT**, 50 m². Convient pour artisan. ☎ 038/33 51 60 132-513221

A louer au 1er octobre 1994: **APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES**. Tout confort, 3e étage, sud-ouest, WC/douche séparés de la salle de bains, grand living avec balcon et cheminée. Garage privé au sous-sol, ascenseur. Tout compris Fr. 1750.- ☎ 039/28 35 68 ou prof. 039/28 76 06, Mme Grosjean. 132-512767

A louer **APPARTEMENT 2 PIÈCES** avec cuisine agencée. Léopold-Robert 23 (CNA). ☎ 039/23 25 48 132-513229

Dame avec deux enfants cherche **APPARTEMENT 3-4 PIÈCES**, quartier Crêtets-Gentianes. Loyer modéré. ☎ 039/26 71 95 132-513232

A louer à La Chaux-de-Fonds, Soleil 3: **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**. Neuf, tout confort. Libre 1er juillet. Fr. 928.-, plus charges. ☎ 039/28 62 57 132-513040

Urgent! Famille avec animaux cherche à louer **FERME/MAISON** hors ville La Chaux-de-Fonds, Le Locle, environs. Ecrire: case postale 4156, 2300 La Chaux-de-Fonds 4 157-500227

Particulier cherche à acheter à La Chaux-de-Fonds **MAISON OU TERRAIN À BÂTIR**. Quartier Les Cerisiers, les Roulets ou les Arêtes. Ecrire sous chiffres L 157-712578 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

A louer au Locle: **APPARTEMENT 7 PIÈCES**. Deux salles de bains. Fr. 1200.-, charges comprises. ☎ 039/31 75 80 157-501236

marché de l'occasion

TENTE-REMORQUE JAMET, 6 places, spacieuse, bloc cuisine, frigo. Parfait état. Valeur neuve: Fr. 8000.-. Cédée: Fr. 5000.-. ☎ 039/241 217, repas. 132-513219

VW JETTA TURBO, diesel, direction assistée. Prix intéressant. ☎ 039/26 05 42 132-513201

A vendre **SCORPIO**, 21, 1987, 82000 km, toutes options. Fr. 6000.-. ☎ 039/23 06 94 132-513214

AUDI COUPÉ GT, 1986, 150000 km, expertisée, 4 pneus été et hiver. Fr. 6300.-, à discuter. ☎ 039/26 65 01 ou 039/26 14 09 157-1287

demandes d'emploi

RESPONSABLE MICROMÉCANICIEN, maîtrise DAO-PGAO, cherche changement de situation, prototypes et développements. Faire offre sous chiffres X 132-756609 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Jeune fille, 16 ans, connaissances dactylographie, **CERCHE PLACE APPRENTISSAGE EMPLOYÉE DE BUREAU**. Région La Chaux-de-Fonds, Le Locle. ☎ 039/31 52 57, 14-17 heures. 157-501285

offres d'emploi

Couple avec deux grands enfants cherche **FEMME SEULE** pour la cuisine, le ménage et le repassage. Possibilité de manger à midi sur place. ☎ 039/28 35 04 132-513224

Cherche **FEMME DE MÉNAGE**, motorisée. Mardi, mercredi, jeudi. ☎ 039/28 48 09 132-513228

Cherche **GENTILLE PERSONNE** pour garder enfant. Temps partiel. Place du Bois. ☎ 039/28 05 08 132-511216

à vendre

FRIGO, Fr. 160.-, et **CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE**, vitrée, Fr. 250.-. Excellent état. Livraison possible. ☎ 038/63 29 47 132-513190

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

STORES ET VOLETS
PORTES DE GARAGES
CHRISTOPHE HORGER
2208 LES HAUTS-GENEVEYS
038 53 42 57 - 077 37 15 76
MOUSTIQUEAIRES - LAMES VERTICALES
VOLETS BOIS ET ALUMINIUM
STORES À LAMELLES - ROULEAUX
STORES POUR TERRASSES
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES 28-1258

132-12385
 tout pour la vue... novoptic
2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
☎ 039/23 39 55

Publicité intensive, Publicité par annonces

IMMOBILIER

A louer à Neuchâtel, centre ville
MAGASIN
d'une surface de 500 m². Location: Fr. 380.-/m². Date à convenir. Ecrire sous chiffres F 28-792517 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

À LOUER, rue de l'Avenir, Le Locle
locaux neufs
64 m²
Fr. 550.-. Convient pour: bureaux, petit atelier. ☎ 039/31 67 67 ou 039/31 85 09. 157-14205

A remettre au Locle
café-restaurant
50 places, bien situé, centre ville, places de parc à proximité. Location et conditions de reprise intéressantes. Pour tous renseignements, écrire sous chiffres G 157-712586 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

Très jolis appartements
Bien ensoleillés, avec balcon, part au jardin, ascenseur
2 pièces, Fr. 695.- par mois
3 pièces, Fr. 850.- par mois
charges comprises
S'adresser au Garage du Rallye SA au Locle, ☎ 039/31 33 33. 157-14001

Café Le Central
J. Biffiger
Le Locle
☎ 039/31 10 29
Josiane vous convie à son
APÉRITIF D'INAUGURATION
aujourd'hui
de 17 à 19 h
157-14487

Schiesser
SLIPIDU
Frutiger
CONFECTION
Daniel-JeanRichard 15, Le Locle
☎ 039/31 17 20
Fermé le lundi matin et le mercredi après-midi
157-14064

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 46

Maurice Métral
Le silence du matin
Roman
(Droits réservés: Editions Mon Village et Maurice Métral)
Je restai pétrifié.
Elle me fit asseoir et répéta, un ton plus bas:
- Je suis enceinte!
- Tu es sûre? demandai-je ahuri.
- Absolument!
- Depuis quand?
- Ma dernière consultation médicale. Il y a une semaine.
- A mon insu?
- Oui. Il ne fallait pas que je te

déçoive. Les fausses nouvelles ont parfois des répercussions incalculables. Depuis que j'ai su, j'ai cessé de me droguer.
- Complètement?
- Oui, complètement.
J'étais à mi-chemin entre la fête et le calvaire. Elle, aux anges! A son instigation, nous nous rendîmes dans un restaurant renommé pour le repas du soir arrosé de champagne. Malina était diserte, enjouée et, ce qui tranchait de son comportement habituel, énonçait des projets d'avenir, non pour elle mais pour notre enfant. elle le voyait naître à Chanlaine, dans ma maison, probablement par analogie - bien qu'elle se défendit d'en faire le symbolique rapprochement - avec l'étable de Bethléem.
- Nous attendrons là-haut qu'il soit en mesure de marcher... Ensuite, nous le conduirons là où le monde

demeure encore beau, naturel, sans souillure...
Conquis, je l'approuvais avec enthousiasme. Regagner mon village m'enchantait, sachant que, tôt ou tard, notre voyage prendrait fin et qu'il nous faudrait alors envisager de nous établir quelque part. Que Malina agréât mon choix me comblait!
- Je suis heureux, heureux... Oui, très heureux!
Je le répétais. Je le criais pour qu'elle m'entendît au plus profond de son être, et que jamais ce bonheur exprimé ne cessât de l'habiter.
- Moi aussi... Moi aussi...
Nous étions assis en face dans une salle à manger pleine. Mais nous ne voyions personne. Dès que l'on desservait, nos mains se joignaient sur la table. Une alchimie sublime enflammait nos regards. Nous écoutions une émouvante histoire d'adultes

DISPARITIONS ASSASSINATS POLITIQUES
SORTONS-LES DE L'OMBRE!
Agir avec Amnesty International
Soutenez la campagne par un don: **CCP 10-1010-6 Lausanne**
Informations:
Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
A retourner à: Amnesty International, Case postale 3001 Berne, ou tél. **021-312 54 31**

FEUILLETON

(A suivre)

Les souvenirs d'un célèbre stamm loclois

Bien au chaud à «La Can'»

La «Can'», comme on disait, était connue jusqu'en Sicile dans les années 60. C'était le stamm des jeunes Italiens venus au Locle pour travailler. Loin de leur toit, de leur ville, ils retrouvaient à la Canasta une atmosphère chaleureuse et bon enfant, avec la patronne qui les sermonnait un peu à l'occasion, mais qui recousait aussi leurs boutons. Après des années de fermeture, ce célèbre bistrot va rouvrir. Mais autres temps, autres mœurs. Séquence nostalgique.

faisais un petit sapin...» Le soir du 24 décembre, c'était fermé, les patrons fêtaient en haut dans l'appartement. Mais lorsqu'ils voyaient un client esseulé, ils l'invitaient avec eux. «Un soir on a entendu chanter sous nos fenêtres. C'était Cremona, habillé en père Noël, avec un porte-voix. On avait la larme à l'œil.»

O SOLE MIO

«Le lundi après-midi, on avait les coiffeurs qui jouaient aux cartes. Ah, c'était un cinéma. Ils chantaient tous, pour finir!» Mme Maire se souvient par cœur du prénom de ses clients. «Il y avait Tony et Roberto, Bimbo, Angelo le coiffeur, le petit menuisier Franco. Toute cette bande était super! Il y avait Sandro. Celui-là, qu'est-ce qu'il m'en a demandé, des pièces de quatre sous pour jouer au flipper! Je le revois toujours avec plaisir.» Et encore Pepino, le livreur de pain, «qui chantait O sole mio à six heures du matin. Je lui ai dit: «Fais attention, tu vas reprendre une bonne tasse d'eau!» Mais il m'embrasse toujours...»

A la Can', en ce temps-là, les sirops étaient gratuits pour les enfants. Le café nature coûtait 60 centimes et le café-crème, 70 centimes. Et surtout, on vendait des sandwiches et des pique-grills connus loin à la ronde.

Et puis, on y dansait à la Can', sur des airs de juke-box. «Ah, on a eu de beaux danseurs. Je vois encore Angelo avec sa cravate bleue marine à pois blancs». Lorsque les danseurs étaient «flappis», Mme Maire mettait «Tortorella glou glou».



Le temps des années 60

Quand la Canasta était connue par-delà les frontières (ici, avec les prédécesseurs des Maire, M. et Mme Kohli).

C'était un beau tango, ils se relevaient tous!

DEUX PAIRES DE CLAQUES

«Le dimanche, je faisais du poulet. Je donnais à manger à tout le monde et je descendais à la Can'. Ceux qui n'étaient pas allés dîner, je les renvoyais: «Vos femmes vous attendent!» Dès qu'ils me voyaient arriver, ils faisaient: «Oui, oui, madame, on y va!» Une fois, une épouse est arrivée et a lancé deux paires de claques à son mari. J'ai dit: «C'est bien fait!»

La patronne était énergique.

«Vers la poubelle, il y avait une grosse éponge. Ils savaient ce que ça voulait dire!» Mais elle leur recousait aussi leurs boutons à l'occasion, leur donnait des conseils. «Vito, le Sicilien, il partait en vacances avec la chemise blanche et la cravate. Je lui ai dit: «Tu vas enlever cette chemise». Je lui en ai donné une vieille. On sait ce que c'est, le voyage de la Sicile!»

PESARO

Hélène Maire s'attendrit: «Ils me racontaient leurs misères, quand ils avaient des bonnes amies. Parfois, ils allaient dans

le «bus» pour se «remôler», mais je leur disais de se tenir comme il faut!»

Mme Maire se souvient des vacances, quand tous les jeunes gens prenaient le train spécial le vendredi soir. «Parfois on allait les voir partir». Elle se souvient aussi des vexations de l'époque Schwarzenbach, lorsque les Italiens se faisaient bousculer à la caisse, dans les magasins. Mais surtout, elle se souvient de la belle amitié conservée avec ses anciens clients. «Quand je suis allée à Pesaro, j'aurais pu m'arrêter dans tous les villages!»

CLD

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31.33.31
Fax: 039/31.33.32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

AGENDA

Les Brenets

Concert de la fanfare

C'est une tradition printanière maintenant bien établie aux Brenets que la veillée villageoise offerte par la fanfare de la localité. Elle aura lieu ce vendredi soir à 20 h 30 à l'ancienne halle de gymnastique, dans l'ambiance qui lui est caractéristique. C'est, bien sûr, Pierre Vuillemin qui sera au pupitre. L'ensemble folklorique bressanier «L'écho du Pillichody» apportera son concours à l'animation de cette soirée musicale colorée. (dn)

Eglise catholique

Messe des familles

Demain samedi à 17 h 30, en l'Eglise catholique, une messe des familles sera dite pour marquer la clôture des catéchismes. Les parents et les enfants sont invités à se retrouver à 16 heures à Paroiscentre pour une réflexion et une activité créatrice sur le thème de «Familles et vocations», en lien avec l'année internationale de l'enfance. Tant cette rencontre que les quatre messes du week-end seront animées par l'équipe cantonale neuchâteloise des vocations. (Imp)

«Miserez se manifeste»

Hâtez-vous

«Miserez se manifeste» marche du tonnerre à la Grange. Pratiquement toutes les représentations se déroulent dans une salle comble. Autant vous prévenir tout de suite: ce vendredi soir, c'est complet, et samedi, c'est presque complet. Mais il reste encore des places pour la dernière représentation, dimanche 12 juin à 18 heures. Donc, si vous voulez encore avoir l'occasion de voir ce «one-man-show» à deux, avec le jeune pianiste jurassien Alain Roche, à bon entendeur. Miserez et Alain Roche iront ensuite jouer, dès septembre, à Saignelégier, en Valais, à Delémont, à Neuchâtel, puis à Genève en fin d'année. (Imp)

Diego Smaniotto expose au Cellier de Marianne

Erotisme musical

C'est sans aucun doute une des grosses peintures de l'art contemporain qui présente actuellement plusieurs de ses peintures et dessins à la cave du Cellier de Marianne, au Locle. S'il n'est pas possible de classer Diego Smaniotto, artiste autodidacte bien sûr, dans une quelconque tendance ou un style particulier, force est de constater l'influence de certains peintres surréalistes, voire hyperréalistes. Chaque pièce conserve pourtant son caractère propre, reflet d'une sensibilité à fleur de peau.

Peut-être par un ras-le-bol du «train-train» quotidien et de la répétition, un désir de faire autre chose, une nouvelle stimulation de l'esprit ou, tout simplement, une envie d'exister au travers d'un mode de création différent, Diego Smaniotto opère au fil des années de profonds chambardements.

En observant de plus près son cheminement, on constate d'ailleurs que son œuvre ne cesse d'évoluer au gré de ses rencontres et de son vécu. Grand spécialiste du nu féminin, il commence à introduire dans ses tableaux des personnages masculins qui, naturellement, donnent naissance au couple.

Plus récemment, la découverte du jazz lui apporte le dynamisme, le fourmillement et le renouveau dont il a besoin. Véritable dédic, support rythmique non négligeable, étincelle extraordinaire, résonance à la fois émotionnelle et vibratoire, le crayon ou le pinceau se mettent à courir tout seuls sur le papier ou la toile, dans un magnifique élan de spontanéité. La musique

possède justement cet effet magique, pas toujours maîtrisable, permettant de passer par tous les états d'âme. Ainsi, des plages de calme et de sérénité cèdent le pas à une violence intérieure à peine dissimulée.

Le savant mélange de ces antagonismes confère justement au sujet toute sa force et son équilibre. La douce insouciance qui semble animer le peintre n'est en outre pas un prétexte

pour prendre son métier à la légère. Chaque tableau est peaufiné, liché, retravaillé, jusqu'à atteindre la perfection. Cet absolu n'enlève rien à l'impression, proche du rêve, laissée par l'heureux assemblage des clairs et des obscurs. (paf)

● Cellier de Marianne, vendredis 10 et 17 juin de 17 h à 22 h, samedis 11 et 18 juin de 13 h à 22 h, dimanches 12 et 19 juin de 13 à 18 h.



Œuvre de Smaniotto
Le nu dans tous ses états.

(Favre)

Coupe romande de football vétérans au Locle

Le FC Ticino se mouille

Les meilleures équipes de football vétéran de toute la Romandie s'affronteront ce week-end sur les hauteurs du Communal au Locle, à l'occasion de la 20e édition de la Coupe romande des vétérans. Cette manifestation, qui réunira quelque 230 joueurs (14 équipes), est mise sur pied par le FC Ticino, à l'œuvre depuis huit mois.

Ces journées se déroulent une fois par an, à tour de rôle dans les différents cantons romands du pays. En automne 1993, les membres du FC Ticino ont accepté la charge avec enthousiasme. «Les équipes participantes (deux par canton) sont en principe choisies parmi celles qui ont réalisé un bon championnat. Pour ne pas trop charger le bateau, le FC Ticino s'est volontairement retiré de la course; ce qui représente une roue de secours en cas de défection de l'une des formations», explique Vincent Tatone, prési-

dent du comité d'organisation. Les équipes, divisées en deux groupes, se rencontreront entre elles dans des matches de 2 x 10 minutes. Demi-finales et finales (2 x 15 minutes) départageront ensuite les deux premières de chaque groupe; 46 matches au total sont annoncés!

Victorieux l'an dernier, les Genevois de Collex-Bossy seront présents pour défendre leur titre. Les parties éliminatoires débuteront samedi 11 juin à 14 heures sur les terrains du Communal, pour reprendre le lendemain à 8 h 40. Demi-finales et finales sont prévues aux environs de 13 h 15.

Le samedi soir, une petite fête réunira tout le monde à la halle polyvalente. Le groupe folklorique tessinois «La Bandella» et Jean-Claude Rossetlet au cor des Alpes animeront la soirée. (paf)

● Avec le soutien de «L'Impartial».

Tir en campagne au Cerneux-Péquignot

Record au stand

Les 27, 28 et 29 mai dernier, le stand du Cerneux-Péquignot a accueilli pour le tir en campagne des trois sociétés de la vallée, 86 tireurs, soit 15 de plus que l'an passé. Les comités des sociétés concernées soulignent ce succès et en remercient les participants.

Voici les principaux résultats: ● L'Escoblone, La Chaux-du-Milieu: 20 tireurs, 14 distinctions, 18 mentions, moyenne de section 61.584 points. 64 pts: J.-A. Choffet, L. Oppliger, J.-L. Ray et G. Simon-Vermot. 63 pts: P.-A. Buchs. 62 pts: C. Zill. 61 pts: R. Saisselin et R. Jeanmair.

● Armes de guerre, La Brévine: 26 tireurs, 8 distinctions, 9 mentions, moyenne de section 57.866 points. 68 pts: D. Augsburger. 65 pts: J.-B. Huguenin. 63 pts: N. Jeannin et Chl. Juan. 61 pts: M. Gentil. 60 pts: Ph. Gehri. 59 pts: P.-O. Schneider.

● La Gentiane, Le Cerneux-Péquignot: 40 tireurs, 17 distinctions, 25 mentions, moyenne de section 58.375 points. 68 pts: L. Fort. 64 pts: Ph. Pochon (JT) 61 pts: J.-P. Huguenin, B. Mollier et J.-C. Simon-Vermot. 60 pts: G. Vermot et J.-P. Vuillemez. 59 pts: C. Mollier (D), P. Mollier et J.-D. Thiébaud. (cl)

Découvrir l'âme du terroir avec les «Gens de Pays»

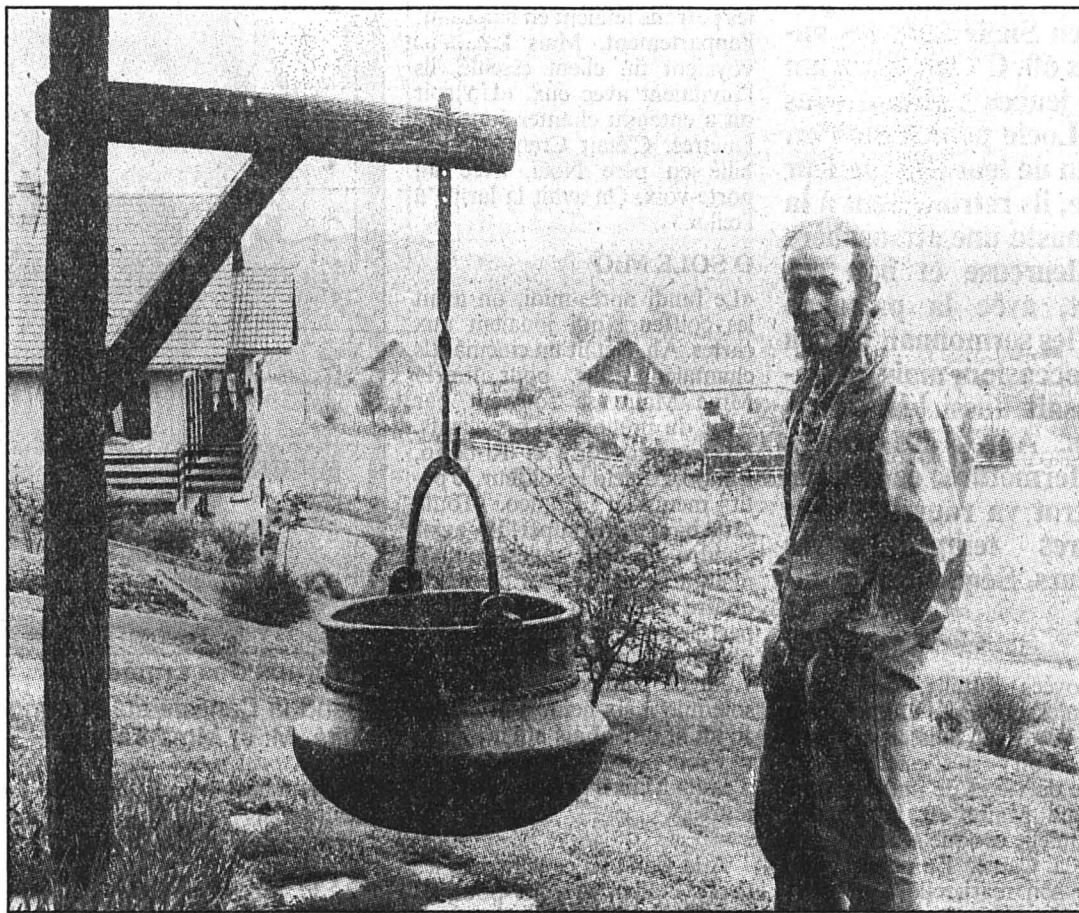
Guides touristiques

Les «Gens de Pays» sont des auxiliaires incontournables pour garantir aux touristes une découverte féconde du Haut-Doubs en sentant profondément vibrer l'âme du terroir. Ces témoins et acteurs de l'espace jurassien décodent pour vous les mystères d'une montagne surprenante qui n'a plus de secret pour eux.

Dans la vie professionnelle; ils sont agriculteurs, mères au foyer, restaurateurs, ou encore infirmières mais ce sont avant tout des gens passionnés, qui ne veulent pas qu'on raconte n'importe quoi sur leur région. Une région qu'ils connaissent bien pour y être nés et pour y vivre, mais chacun d'eux, en fonction de ses affinités, s'est spécialisé dans un domaine durant un cycle de formation de 450 heures à Pontarlier sanctionné par un certificat de qualification des «Gens de Pays-Accompagnateur-Animateur». Ces quelque vingt spécialistes du terroir jurassien évoluent avec une aisance remarquable dans l'évocation et la présentation de leurs thèmes de prédilection touchant aussi bien à la filière lait qu'à la flore médicinale en passant par la vie des abeilles ou la conduite des chiens de traîneaux. Ces «Gens de Pays» représentent un véritable passeport pour les touristes, assurés ainsi de communier avec leur lieu de villégiature, qu'ils soient en vacances sur le plateau de Maïche, dans le val de Morteau, en République du Saugeais, à la station de Métabief-Mont d'Or ou dans la vallée de Mouthe Chapelle-des-Bois.

PASSION CONTAGIEUSE

La grande force de ces guides est leur enracinement dans un pays qu'ils aiment éperdument. Cette qualité leur confère une crédibilité et une légitimité pour intervenir auprès des touristes new-look soucieux d'authenticité et de vérité. Ils communiquent, avec une passion contagieuse, leur savoir à leurs hôtes, en les conviant à les suivre sur les chemins de l'émotion nature.



Jean-Marie Letoublon

Agriculteur à Mouthe et président des «Gens de Pays».

(Impar-Prêtre)

«Nous essayons de faire redécouvrir aux touristes des sens oubliés, car on s'est aperçu que les citadins en particulier avaient perdu l'habitude d'écouter, de sentir et de goûter la nature», souligne Jean-Marie Letoublon, agriculteur à Mouthe et président de l'Association des «Gens de Pays». Chemin faisant donc, Jean-Marie propose à ses compagnons de route de forcer leur odorat et d'exercer leur ouïe, pour humer l'ambiance poivrée exhalée en sous bois par l'Asaret ou écouter le chant flûté de la grive musicienne. Une invitation à ressentir la nature qui peut aussi se vivre en dégustant une Ronce des Rochers ou en croquant dans une racine de gentiane fraîche afin d'en savourer l'amertume. En toutes saisons, les «Gens de Pays» savent lire dans le grand livre de la nature, identifiant la trace du lynx dans la neige ou décryptant le message sonore envoyé par le chevreuil en rut. L'exploration du terroir avec les «Gens de

Pays» revêt parfois l'allure d'un pèlerinage. C'est le cas, lorsque Jean-Marie Letoublon ou l'un de ses collègues suit la filière du lait, depuis les chalets d'alpage jusqu'à l'atelier de fromagerie du village en passant par la traite des montbéliardes et la coulée.

RESPONSABILITÉ ÉDUCATIVE

Ce thème identitaire constitue en effet le fil rouge par lequel le touriste peut à la fois apprendre l'histoire du peuplement humain dans le Haut-Doubs, connaître la richesse du terroir et comprendre l'action de l'homme sur les paysages d'altitude. Toute cette culture et cette tradition rurale de moyenne montagne s'épanouissent avec la fabrication des fromages de Comté, de Mont-d'Or et des salaisons de montagne exprimant avec force et singularité le caractère du massif jurassien. Ces guides racontent également leur

mentant leur causerie de diapositives ou de vidéos. A Mouthe, ces soirées prennent parfois une saveur particulière, lorsque Fabrice Guy, médaillé olympique de combiné nordique vient se mêler à la conversation. Les «Gens de Pays» se sentent par ailleurs investis d'une responsabilité éducative à l'égard des touristes. Ils attachent en effet beaucoup d'importance à la promotion d'un tourisme intelligent, en suggérant à leurs clients de se comporter en invité et non pas en conquérant. Une philosophie qui doit aider au rapprochement entre la ville et la campagne dans le cadre d'un respect mutuel. Les «Gens de Pays» jouent ce rôle de trait d'union en recommandant par exemple aux estivants de ne pas broyer les prairies afin de ne pas mettre les paysans sur la paille, tout comme ils conseillent aux skieurs de fond d'éviter les places de chant des grands coqs de bruyère.

(pr.a.)

Cantine à Maïche

Soupe scolaire

La soupe sera servie dès la rentrée à l'école Louis Pasteur où une cantine définitive s'ouvrira au bénéfice de quarante enfants qui prenaient jusqu'ici leur déjeuner au collège Mont-Miroir.

Le Conseil municipal a accepté à l'unanimité l'ouverture d'une cantine scolaire en lieu et place de l'ancienne bibliothèque de l'école primaire Louis Pasteur. La municipalité satisfait ainsi une vieille revendication des parents d'élèves. Les demi-pensionnaires de l'école publique n'ont jamais jusqu'à présent bénéficié d'une solution définitive, prenant successivement leur déjeuner dans une salle de classe aménagée, puis ensuite à l'IME (ADAPEI), et depuis quelques années au self du collège Mont-Miroir. L'extension de l'École primaire Louis Pasteur libère donc la bibliothèque qui, moyennant quelques aménagements pour sa mise aux normes, pourra donc accueillir le restaurant scolaire à partir de la rentrée de septembre. Le conseil évalue l'investissement à environ 70.000 FF, sachant que les parents d'élèves solliciteront le concours des communes extérieures et que d'autre part la coopérative scolaire est susceptible d'entrer en matière. Il reste à régler le problème de la fourniture des repas en liaison chaude. «Le collège Mont-Miroir n'est pas habilité à transporter les repas», observe le maire, à la suite de la visite des services vétérinaires sollicités pour lui attribuer cet agrément. Pascal Ravey, président des parents d'élèves de Louis Pasteur, considère que «la direction du collège Mont-Miroir a mis de la mauvaise volonté pour se conformer aux exigences qu'imposait la réalisation de ce service de livraison de repas à l'extérieur». Cet établissement est donc hors jeu, deux autres solutions étant encore en compétition. Il s'agit de la SHR, c'est-à-dire l'École Saint-Joseph et l'Alsacienne assurant la restauration à l'usine Christian-Bernard.

La perspective d'ouverture d'une cantine au sein de l'école laisse à penser que le nombre de rationnaires, actuellement de 40, augmentera sensiblement. Un certain nombre de bénéficiaires sont issus des villages voisins et s'acquittent d'un prix de repas de 26,70 FF. Les Maïchois en revanche ont accès à ce service pour 16,70 FF, car la ville participe à hauteur de 10 FF par élève de son ressort. (pr.a.)

BRÈVES

France-Ebauches

Comptoir à La Chaux-de-Fonds

Le groupe France-Ebauches disposait d'un comptoir de vente à La Chaux-de-Fonds il y a encore trois ou quatre ans. Cette filiale s'appelait Comexhor avant son transfert à Lausanne. François Perret reste propriétaire de cette usine désaffectée et des 1000 m² de terrain annexes. (pr.a.)

Cinéma

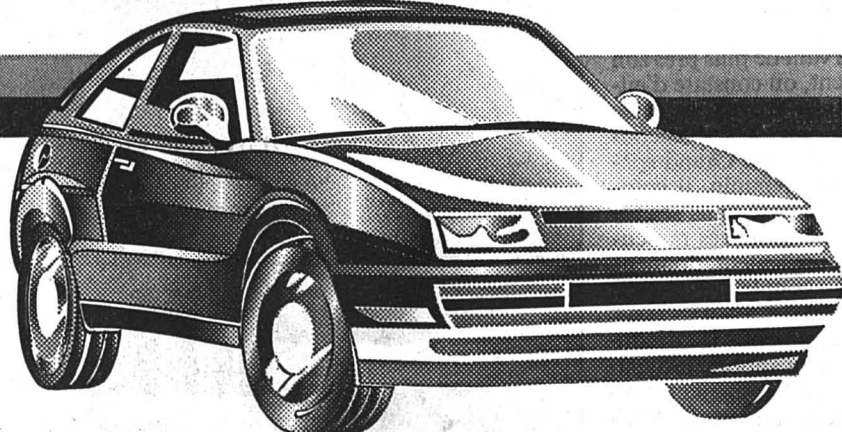
Ça rapporte!

Le tournage du film «Les Misérables» par Claude Louch, l'hiver dernier dans le Haut-Doubs, a bénéficié d'une aide de 1,2 million de francs en prestations de service et d'une subvention de 800.000 FF. En contrepartie, pendant le tournage, huit millions ont été dépensés en Franche-Comté. Les résultats des deux films du Canadien Gilles Carle sont encore plus spectaculaires. De fait, «Aventure du Grand Nord», tournées à Frasne, près de Pontarlier, ont bénéficié d'une aide de 200.000 FF de l'Association interrégionale pour le cinéma et l'audiovisuel et les retombées pour la région se sont élevées à 8,7 millions de francs. (pr.a.)

DRIVE IN



ZURICH



Simple et rapide!

Voici comment les clients «Zurich» reçoivent leur argent en cas de sinistre auto: **1. Appeler son agence 2. Passer au DRIVE IN 3. Faire évaluer le sinistre 4. Retirer son argent**

L'annonce, reflet vivant du marché

FINANCE



Veillez me verser Fr.
 Je rembourserai par mois env. Fr.
 Nom
 Prénom Date de naissance
 Rue No
 NP/Domicile
 Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

C/im/23/FR

Pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,9%, total des frais de Fr. 413,20 par année (indications légales selon l'art. 3 lettre 1 de la LCO).

VACANCES - VOYAGES



Nos prochains voyages

| | | |
|-----------------------|-------------------------------|--------------------|
| Du 14 au 17 juin: | Tyrol - Zillertal - Mayrhofen | (4 j.) 490 fr. |
| Du 14 au 25 juin: | Rosas, Hôtel Monterrey | (12 j.) 695 fr. |
| Du 11 au 14 juillet: | Pèlerinage à Einsiedeln | (4 j.) 465/480 fr. |
| Du 17 au 23 juillet: | Pèlerinage à Lourdes | (7 j.) 995 fr. |
| Dimanche 12 juin: | Course surprise | 64 fr. |
| Dimanche 26 juin: | Fondue chinoise à Montana | 59 fr. |
| *** 12 au 15 juillet: | Paris | (4 j.) 350 fr.*** |
| 12 au 15 juillet: | Paris-Euro Disney | (4 j.) 430 fr. |

14-216-10/4x4

AUTOCARS
hertzeisen
Glovelier
Tél. 066 56 72 68

autocars **giger sa**
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 75 24

Le chemin le plus court pour
accéder au journal?
La prochaine succursale
de Publicitas.



L'annonce au quotidien.

Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds, tél. 039 / 21 04 10.

Le mot mystère

Définition: artiste de cirque, un mot de 8 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution en page 14

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | R | T | E | N | E | P | E | D | A | N | E | R | G | E |
| C | E | E | E | R | O | C | N | E | T | R | E | N | T | E |
| N | I | N | V | A | A | H | E | N | D | N | O | T | E | B |
| E | M | I | E | F | O | N | T | A | I | N | E | T | R | C |
| S | U | A | E | B | R | O | C | M | E | V | U | E | R | P |
| S | L | R | A | O | L | E | L | B | A | R | I | L | A | R |
| E | P | G | C | I | G | U | O | B | B | L | I | D | B | B |
| E | N | I | M | A | F | F | O | S | A | A | R | A | F | T |
| E | L | A | T | E | L | U | O | B | A | E | N | A | U | T |
| S | C | E | V | E | G | M | M | P | S | T | R | B | R | S |
| E | R | E | G | E | M | I | A | I | E | C | I | M | E | R |
| V | V | M | O | E | T | S | T | N | E | R | U | N | T | U |
| E | E | I | I | R | R | T | N | A | T | R | E | R | E | B |
| R | R | L | E | E | A | E | E | T | N | T | E | R | R | A |
| E | G | A | M | R | E | F | A | E | R | E | R | F | C | N |

- | | | | |
|------------------|-----------------|------------------|-----------------|
| A Antenne | Corbeau | Fumier | Plumier |
| Arêt | Crête | Fumiste | Préface |
| Attiser | D Divin | Furet | Preuve |
| Attribut | E Ecimer | G Gitane | R Ruban |
| B Baigne | Encore | Graine | S Satiné |
| Baril | Essence | Grenade | Sévère |
| Barre | Etage | L Légère | Sommeil |
| Bavette | Evier | Licorne | Suaire |
| Béton | F Famine | Limace | Suivre |
| Bougeoir | Farce | M Mégère | T Thon |
| Boulbène | Fermage | Mitre | Timbalier |
| Boulet | Flegme | N Navette | Trente |
| Brute | Fontaine | O Obscur | |
| C Cadre | Frère | Opérer | |
| Calmant | Fulminer | P Pénétré | |

cor-pa 72

L'annonce, reflet vivant du marché



On l'achète à bon prix.
On roule, roule
et roule.
On la revend.
Et c'est toujours
une affaire qui roule.

GARAGE ET CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 66
Tél. 039/28 66 77

JUSTY
SUBARU 4WD

À VENDRE
Accordéon Piermaria
(Prodige Midi)

Etat neuf, un an.
Prix neuf: Fr. 10 340.-
Prix: Fr. 8000.-

Steiner Jean-Marc, L'Auberson
☎ 024/61 33 48 196-508661

EUROPA-PARC

Samedi 18 juin 1994

Prix adulte: Fr. 70.-
Prix enfant jusqu'à 16 ans:
Fr. 50.-

Inscriptions et renseignements:
TCS-Voyages
Avenue Léopold-Robert 88
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 11 22 132-11865

VAC
les magasins
où vous êtes sûrs
d'être bien servis

Av. Léopold-Robert 115
Rue des Crétets 130
2300 La Chaux-de-Fonds

CARBURANTS SA

COMPTOIR GÉNÉRAL

Bois - Charbon
Charbon de bois
Mazout - Benzine - Huiles

Entrepôts 37
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 44 44

Couverture-Echafaudage

FRANCIS NUSSBAUM

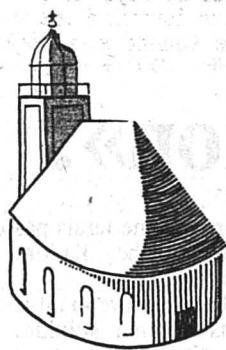
Entreprise de couverture

Rue de la Fiaz 9
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 73 35

EH
Maitrisés fédérales
Electricité des Hêtres sa

Electricité courant fort
Téléphone
Paratonnerre

Rue des Hêtres 4, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 37 55



Au cœur de la cité:

KERMESSE
du Grand-Temple

sur l'Esplanade (cantine couverte)

SAMEDI 11 JUIN 12 heures de fête (10 à 22 heures)

Dès 10 heures: café-croissants - Marché aux puces - Pêche miraculeuse
Espace jeux - TOMBOLA

Apéritif musical avec le Chœur mixte l'Helvétique de Bellerive-Salavaux
(dir. Olivier Duruz).

The Banana Old Jazz
(6 jeunes musiciens de notre ville)

Menu de midi:

Soupe aux pois,
jambon de campagne, salades, pâtisseries maison,
boissons

Les sketches de Bilette Kunzmann -
La Boîte à musiques de Jack Frey

Visites guidées de la tour du Temple
à 14 h 30 et 16 h 30.

Dès 18 heures: grande soirée spaghetti avec le concours du Chœur de la Mission
catholique italienne La Chaux-de-Fonds - Le Locle (dir. L. Barone)
The Banana Old Jazz. Concert - Animation - Danse jusqu'à 22 heures



132-12852

Boulangerie - Pâtisserie
- Confiserie -

AU CŒUR DE FRANCE

G. Meyer

Promenade 19 - Téléph. 28.27.96

La Chaux de Fonds

Spécialités : Truffes

Ménuiserie
A. STUDER

Ébénisterie

Tiborerie

Paro 8

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/28 33 73

PHARMACIE DE
L'HÔTEL DE VILLE

Avenue Léopold-Robert 7
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 06 87 - fax 039/23 06 88

La nouveauté dans
la continuité!

Réussir
ensemble



Gaile

Votre boucherie Hôtel-de-Ville 4
Votre charcuterie La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 40 23

Médaille d'Or Jambon
Médaille d'Or Saucisse sèche
Médaille d'Or Saucisse à rôtir de porc
Parc privé à disposition

Jeanrenaud
S.A.

2300
La Chaux-de-Fonds
72, rue
Alexis-Marie-Piaget
☎ 039/28 71 71

Fabrique d'étampes et
mécanique de précision
Têtes de perçage multibroches

Mirabeau
CONFISERIE TEA-ROOM

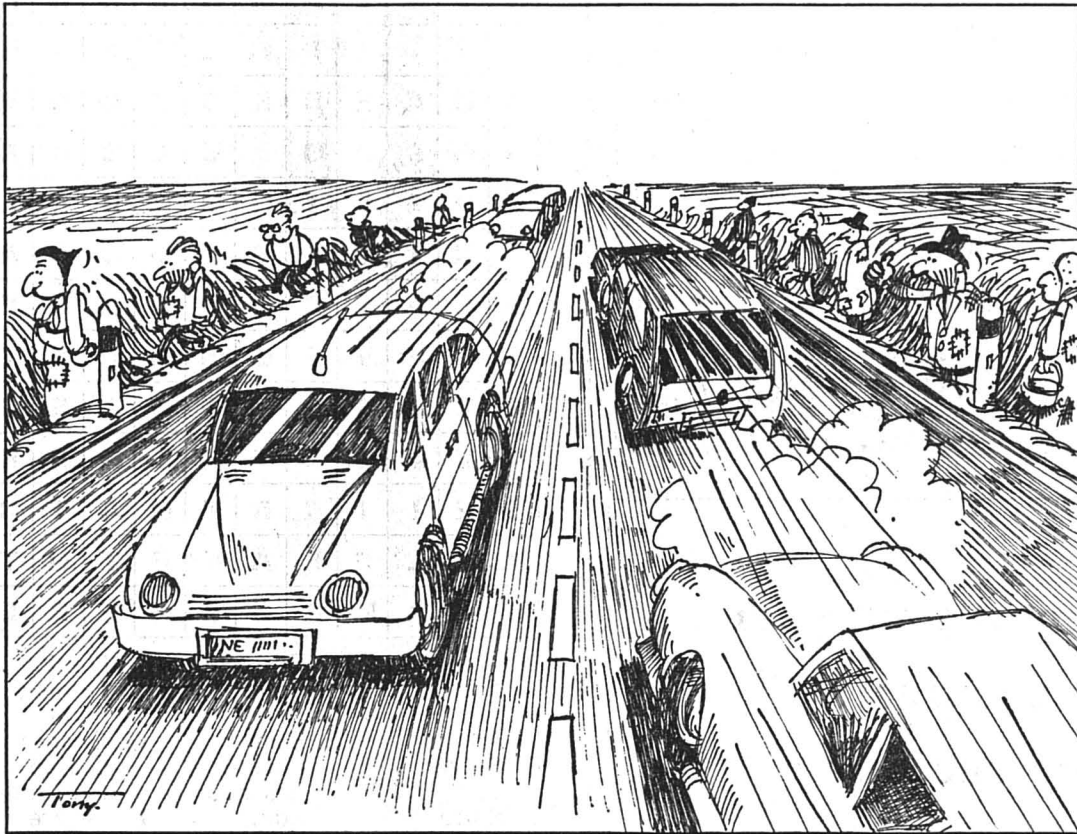
Neuve 7 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 79 50

Nos délicieuses glaces maison
Grande carte de coupes glacées
et sorbets
au Tea-Room

Situation de précarité dans le canton de Neuchâtel

Les nouveaux pauvres

Combien de pauvres dénombre-t-on, combien de personnes sont-elles menacées de le devenir? Comment les collectivités publiques réagissent-elles? Francis Matthey, conseiller d'Etat, a exposé hier la situation du canton. François Hainard, professeur de sociologie, a relevé que certaines réponses n'avaient pas été explorées.



«Avons-nous des pauvres?», la motion déposée en 1987 devant le Grand Conseil était analysée par l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel. Mais les pauvres du rapport de François Hainard ne sont plus ceux d'aujourd'hui. Depuis 1989, les causes de précarité, donc de pauvreté, ont changé.

En 1990, le taux de chômage était de 1,2% (1000 chômeurs pour le canton), en 1994, il est de 6,6% (environ 5600 chômeurs). Le revenu moyen annuel par habitant est de 36.000 francs dans notre canton, inférieur de 15 à 20% à la moyenne suisse (43.000 fr). Une différence qui augmente les risques encourus dans notre canton. Et si les gens gagnent moins et sont plus menacés, l'Etat qui doit prendre la relève a aussi des problèmes, ses ressources dépendant directement des revenus.

Dans notre canton, sur 165.000 habitants, 4500 per-

sonnes relèvent de l'assistance publique, 5600 sont au chômage, 1600 bénéficient des mesures de crises (engagement temporaire). La classe d'âge la plus touchée est celle des 18-30 ans (63% des chômeurs neuchâtelois ont moins de 40 ans!).

PAS QUE L'ARGENT

Ces chiffres cernent la pauvreté mais ne l'expriment que partiellement. A côté du manque financier, des carences sociales et affectives marquent celui à qui

certaines sécurités font défaut (emploi, famille, logement...). L'individu perd sa faculté de se gérer librement à l'intérieur d'un espace envahi par trop de conflits.

Mme Ruth Lüthi, conseillère d'Etat fribourgeoise, a insisté sur cette dimension humaine et sur la nécessité de réintégration sociale des individus menacés par la pauvreté.

François Hainard a reconnu que certaines conclusions de son rapport ont été mises en application (révisions fiscales, loge-

ments sociaux) mais il a déploré que d'autres, pas forcément chères, aient été ignorées: bourses de formation, partage du travail.

Ces positions ont été développées hier à l'Hôtel DuPeyrou où se tenait un colloque interdisciplinaire sur le thème «Cantons et communes face aux situations de précarité», organisé conjointement par l'Institut du fédéralisme de Fribourg et l'Institut de sociologie et de science politique de l'Université de Neuchâtel.

AO

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

Lacs de Neuchâtel
et Morat

Voyageurs en baisse

Les bateaux croisant sur les lacs de Neuchâtel et de Morat ont accueilli 283.000 voyageurs l'an dernier, soit une baisse de 7,5% en un an. Les recettes provenant du trafic voyageurs ont augmenté de 2% à 2 millions de francs, indique le rapport annuel de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (LNM). Une hausse de 4,1% des produits et une baisse de 1,6% des charges ont permis de ramener la perte d'exploitation à 1,2 million contre 1,4 million en 1992.

Neuchâtel

Tunnels fermés

La mise en place de compléments d'équipement informatique de contrôle et de commandes électromécaniques des tunnels, de même que les essais de fonctionnement correspondant, nécessiteront la fermeture totale au trafic durant les nuits du lundi 13 juin au samedi 18, ceci de 19 heures à 6 h.

(comm)

AGENDA

Football corporatif
50 ans de ballon rond

Fort aujourd'hui de ses 23 clubs, le Groupement de football corporatif de Neuchâtel (GFCN) fête cette année ses 50 ans. L'occasion d'une célébration qui se déroulera en deux temps, ces deux prochains samedis. Le premier, demain samedi, prévoit une soirée musicale à Cortailod; le second, le 18 juin, verra lui la tenue d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel et d'une balade sur le lac. (comm)

Sur les ondes
d'Espace 2

Monique Laederach

Enregistrée au Théâtre du Pommier le 27 mai dernier, l'émission littéraire «Plume en liberté», dédiée à l'auteure neuchâteloise Monique Laederach, sera diffusée sur les ondes de la Radio romande Espace 2 dimanche 12 juin, à 15 heures, dans le cadre de l'émission «Le Son des choses». (sg)

Xénophobe au Tribunal de police de Neuchâtel

«Une bombe est en préparation»!

Pour avoir menacé de faire sauter la section asile de l'Office cantonal des étrangers et les bureaux de la FOBB, un septuagénaire a été condamné hier à 12 jours d'emprisonnement par le Tribunal de police de Neuchâtel.

Le Ministère public avait requis 45 jours d'emprisonnement à l'encontre de J.M. pour dom-

ages à la propriété et menaces alarmant la population.

A trois reprises, le prévenu avait glissé un message dans la boîte aux lettres de la FOBB et de l'Office des étrangers portant des menaces du genre: «Ça va changer dans vos bureaux, une bombe est en préparation. Ça va sauter, votre vie est en danger». Et il avait par ailleurs gribouillé des

propos xénophobes dans la cabine téléphonique d'un établissement public de Neuchâtel, déclarant que certains étrangers sont «à éliminer» et les traitant notamment de «fumiers».

«J'ai été un crétin», a dit textuellement le prévenu au président Daniel Hirsch. Et pour le convaincre qu'il n'aurait pas passé des paroles aux actes, il a dé-

claré: «Je ne ferais pas de mal à une mouche. J'adore les animaux»...

Que le prévenu ait reconnu les faits comme stupides n'a pas constitué une excuse aux yeux du président qui a condamné J.M. à 12 jours d'emprisonnement, avec sursis durant deux ans, en mettant par ailleurs les 400 francs de frais de justice à sa charge. (at)

Trente taximen inculpés

Sept chauffeurs de taxi, sur trente inculpés, ont été cités à comparaître hier devant le Tribunal de police de Neuchâtel pour avoir, à de multiples reprises, travaillé plus de cinq heures et demie sans pause et pour mauvaises indications (ou absence d'indications) sur le tachygraphe et le livret de travail.

Cette dernière prévention (reprochée à l'un ou l'autre des inculpés) pouvait être mise au compte de la distraction car «elle n'avantage personne», a remarqué le mandataire des prévenus. Le dépassement du temps de travail ininterrompu a été expliqué de diverses

manières: oubli de mettre le tachygraphe sur «pause», client qui se présente à la limite du temps réglementaire, envie de travailler sans pause. Aucun dépassement du temps de travail quotidien ou hebdomadaire n'a, en revanche, été relevé.

«Est-ce que j'ai l'air fatigué?», a demandé l'un des prévenus en relevant que les temps d'attente, parfois très longs, ne comptent pas comme pause, et qu'il trouve «obsolète» la loi de 1973 qui s'applique aux chauffeurs de poids lourds également.

Le jugement sera rendu le jeudi 23 juin. (at)

Journée d'étude de la Société suisse de chronométrie

Menaces sur le nickel

Dans le cadre de la Journée d'étude organisée mercredi dernier à Neuchâtel par la Société suisse de chronométrie (lire notre édition d'hier), plusieurs orateurs sont intervenus sur le thème principal qui concernait l'utilisation des matériaux contenant du nickel dans l'habillage de la montre. Par manque de place, nous n'en avons pas parlé hier, nous revenons brièvement sur ce chapitre aujourd'hui.

Dermatologue au CHUV, le Dr Perrenoud a souligné les «dégâts» causés par les allergies au

nickel dont est victime 10% au moins de la population féminine européenne. Des allergies cutanées diverses provoquées par le contact avec l'épiderme de bijoux, montres, boucles d'oreilles et autres parures dont les alliages contiennent peu ou prou de nickel.

Pour remédier à ce problème, sans toutefois totalement remplacer le nickel par des métaux fort coûteux, il apparaît que seule la mise en place d'une législation restrictive contribuera à atténuer le mal. Cette législation devrait préciser le seuil

maximal de libération de nickel des objets qui en contiennent, indépendamment des modes vestimentaires.

A ce propos, Paul Bagnoud, de Metalor, a précisé que les experts européens, mandatés pour étudier la question, travaillaient actuellement à l'élaboration d'une norme européenne sur la libération du nickel, bien que l'extrême diversité des matériaux et des conditions de port d'objets contenant du nickel rende l'opération pour le moins délicate...

Dans ce contexte, deux élé-

ments majeurs entretiennent la controverse: à savoir que la capacité réelle de réaliser des tests fiables et rapides est mise en doute, alors que la mise au point de matériaux de substitution ou de nouveaux modes de traitement de surface prendra passablement de temps.

On comprend dès lors mieux les inquiétudes des horlogers suisses face à des directives européennes qui vont passablement les desservir, sans que celles-ci reposent sur des démonstrations scientifiques sans appel. M.S.

Chômage Léger recul

Le canton de Neuchâtel a enregistré une nouvelle diminution du nombre de ses chômeurs à fin mai. Une baisse modeste certes, puisque les chômeurs inscrits ont passé de 5623 à 5601 (-22), dont 4916 chômeurs complets.

Dans la statistique publiée hier par l'Office de l'emploi, on relèvera que les placements ont été divisés en deux catégories: les placements de durée déterminée et indéterminée, «afin de permettre une comparaison avec la pratique des bureaux privés», nous a précisé Marcel Cotting, chef du service, «les placements de durée déterminée nous permettant de prévoir la réinscription des intéresses sur nos tablettes.»

Cela dit, le marché de l'emploi est entré dans une phase de stabilisation qui ne laisse guère augurer d'une croissance de l'emploi à terme, car les entreprises continuent de réaliser des gains de productivité dans l'attente d'une véritable embellie. Par ailleurs, une relance du chômage est d'ores et déjà attendue cet été, avec l'arrivée des jeunes en fin d'études.

Par district, la situation était la suivante: baisse à Neuchâtel qui enregistre 1944 chômeurs (-32); hausse à La Chaux-de-Fonds 1357 (+73), essentiellement en raison de la faillite de Lemrich; Boudry passe à 1097 chômeurs (-39), Le Locle à 506 (-6), le Val-de-Travers à 388 (-20) et le Val-de-Ruz à 309 (+2).

Par secteurs d'activité, l'administration et le commerce totalisent 1250 chômeurs, soit 22,3% de l'ensemble; légère diminution du chômage dans l'industrie des machines avec 770 demandeurs d'emploi (13,7%); hausse dans l'hôtellerie et la restauration avec 558 chômeurs (10%); nouveau recul par contre dans le bâtiment: 392 (7%), alors que l'horlogerie enregistre une légère hausse des sans-emploi qui étaient 293 (5,2%). M.S.

Enosémiophilie à Boudry

Avis aux amateurs

Ah non! Il ne s'agit pas d'une perversité nouvelle, d'une maladie récente, à peine d'une manie et encore n'est-elle pas malsaine, même si elle vise les échanges!

L'enosémiophilie pourrait relever du savoir-vivre... C'est une question d'étiquette! De celles que l'on trouve sur les bouteilles et que l'on décolle avec soin pour les collectionner avec amour. Evidemment, s'il commence par vider les bouteilles auxquelles elles appartiennent, et s'il a la passion aiguë, l'enosémiophilie peut présenter des symptômes contraires à la bonne tenue. Collectionner les étiquettes, c'est bien, mais il ne faudra pas rouler sous les stands. D'autant qu'ils ne seront pas installés n'importe où. Question de protocole quand il s'agit d'étiquette!

La première bourse aura lieu au Château de Boudry, demain samedi de 14 à 17 heures. Tous les enosémiophiles du canton et des environs, avertis ou non, trouveront tables à disposition pour exhiber leurs merveilles et échanger contre bons soins souvenirs de grands vins (ou autres liqueurs). Le Musée de la Vigne et du Vin tillera les connaisseurs avec sa propre collection du XIXe... et les consolera en échangeant quelques pièces plus récentes. (ao)

Val-de-Travers: La Robella évitera-t-elle la faillite?

Une pluie de pépins

La série des aventures du TBRC, Télésiège Buttes - La Robella et Téléskis du Chasseron Nord, n'en finit pas. Alors que tout portait à croire que la société remontait la pente, la réalité est autre. La banque créancière et le TBRC n'ont jamais réussi à s'entendre sur les conditions à remplir pour éviter une faillite. La fin de ce mois de juin s'annonce chaude: les réunions de la «dernière chance» s'enchaîneront.

A défaut de neige, une véritable pluie de pépins s'est abattue sur les responsables de TBRC depuis 1988. Cette année-là, l'Office fédéral des transports exige l'adaptation des installations aux nouvelles normes de sécurité. Le devis se monte à 2,3 millions de francs. Incapable de financer seule cette dépense, la société appelle à l'aide. Le Grand Conseil accepte de verser 1.050.000 francs et les communes du Val-de-Travers 700.000 francs, en plus d'une subvention de 12 francs par habitant pendant 10 ans. Tout baigne dans l'huile avec l'octroi d'un prêt LIM de quelque 600.000 francs. Patafras! L'entreprise mandatée, GMD-Müller, se mêle les pinces et commet de nom-



Image d'Epinal?

La banque créancière et le TBRC n'ont pas encore réussi à s'entendre pour éviter un dépôt de bilan.

breuses malfaçons. Les travaux durent et devront même être terminés par Von Roll. La «douloureuse» s'accroît alors d'un gros million de francs! TBRC se trouve au bord du gouffre et un plan d'assainissement est concocté fin 1992.

La banque est prête à effacer une créance d'un demi-million et à maintenir un crédit d'un montant analogue. Elle fixe ses conditions: abandon de créance de la part de Von Roll, contribution supplémentaire du canton

pour 250.000 francs, subvention des communes pendant 20 ans au lieu de 10.

Les partenaires acceptent, les législatifs communaux, à l'exception de celui des Verrières, donnent leur feu vert. Nous sommes en automne de l'an dernier.

Tout semble dès lors réglé et le sauvetage du TBRC est une question de semaines. Mais cela traîne. L'accord de l'OFIANT, en raison de la garantie du prêt LIM, prend du temps à obtenir.

Surtout quand on oublie un rendez-vous...

COMMUNES: ENCORE UN EFFORT...

Aujourd'hui, il ne reste «que» l'accord de la banque à obtenir. Mais ce n'est pas si simple. Elle exige, selon un courrier du 2 mai et toujours pour abandonner sa créance de 500.000 francs, que les communes du Vallon fassent encore un effort et versent 150.000 francs à fonds perdus. Une solution que les conseillers

communaux, membres de la Commission de surveillance du TBRC, ne veulent pas.

La banque aurait-elle durci sa position sur ce point? En fait, c'est plutôt le contraire! En février 1993, elle demandait que les communes cautionnent le solde du crédit, soit 500.000 francs. En juin 1993, lors du vote des législatifs sur la prolongation de la subvention, on s'est bien gardé de révéler cette information... La question du maintien du TBRC sous perfusion financière des communes se serait posée avec beaucoup plus d'acuité.

Dans les séances de la Commission de surveillance, les responsables de TBRC ne le cachent pas: la société ne sera jamais viable de façon autonome.

PIERRE DUBOIS DANS LA BATAILLE

Pour l'heure, TBRC ne se trouve plus au bord du gouffre, ses responsables se cramponnent à la falaise, les pieds balançant dans le vide. Du jour au lendemain, l'ENSA pourrait couper le courant au vu des arrières de factures. Sans oublier la menace, écrite, de faillite de la part d'une société de leasing.

Quid alors? La semaine prochaine, une séance de travail, convoquée par le conseiller d'Etat Pierre Dubois, est agendée. La banque y prendra part. Une solution se dessinera peut-être lors de cette réunion ou lors de la suivante prévue entre le banquier et le comité du TBRC.

MDC

AGENDA

Saint-Sulpice

Minibourse aux papiers

Lors de l'inauguration du troisième dépôt du VVT (Vapeur Val-de-Travers) à Saint-Sulpice, les ferroviaristes de l'Eclisse proposent, samedi 11 juin dès 13 h 30 et dimanche 12 juin de 10 à 17 h dans leur wagon (qui se trouve depuis peu aux abords de la gare du VVT), une minibourse aux papiers. A cette occasion, les amateurs de trains pourront acquérir ou échanger des revues, des cartes postales, des photographies, des livres... mais pas de modèles réduits. (paf)

Savagnier

Superdisco au battoir

Ce soir à partir de 21 h le battoir de Savagnier vibrera au son d'une superdisco. Organisée par la Tarentelle et animée par Disco Vibration, l'ambiance est assurée. (ha)

Fleurier

Requérants et artisanat

Samedi 11 juin, dès 13 h 30, les requérants d'asile du Centre d'accueil des Cernets seront sur la place du Marché à Fleurier pour une vente d'objets artisanaux. Une opération «rencontre et échanges» déjà organisée l'an dernier. Le bénéfice de la manifestation servira à financer l'animation hivernale. (mdc)

Le Boulodrome en question à Dombresson

Quatorze minutes de séance

Le législatif de Dombresson a tenu une séance extraordinaire hier soir. A l'ordre du jour, la vente d'une parcelle de terrain de 1250 mètres carrés. En fait, l'exécutif demande l'autorisation de vendre ce terrain situé à Sous-le-Mont, sur lequel a été bâti le boulodrome.

Les acheteurs, soit les artisans, seraient MM. Patrice Cavalier, Franco Martella et System Wolf A.G. qui ont déposé une hypothèque légale. Selon Me Laurentz, à qui la commune a confié

la défense de ses intérêts dans cette affaire, deux solutions paraissent juridiquement être envisageables. La première consisterait à céder aux entrepreneurs la partie de terrain sur laquelle se trouve le boulodrome ainsi que quelques mètres alentours. L'autre solution prévoit de payer aux entrepreneurs une indemnité dont le montant serait fixé par le juge dans le but de rester propriétaire du bâtiment litigieux.

La première solution paraît être la plus favorable dans la

mesure où elle serait suivie par le tribunal. Mais rien n'est joué d'avance.

Francis Monnier, du parti libéral-PPN, a annoncé que la majorité de son groupe refuserait la proposition de vendre cette parcelle, aucune autre solution n'ayant été proposée. Finalement, la proposition de vendre les 1250 m² au prix de 10 francs le mètre a été acceptée par 13 oui contre 8 non. La parole n'étant plus demandée dans les divers, la séance n'aura duré que 14 minutes. (ha)

Fleurier

Fermeture du CFN

A la suite de l'absorption du Crédit Foncier Neuchâtelois (CFN) par la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN), l'agence de Fleurier du CFN, sise à l'avenue de la Gare 1, a fermé ses portes au soir du lundi 6 juin.

Depuis lors, les clients du CFN sont priés de se rendre à l'agence de la BCN, au numéro 12 de la même rue, où ils retrouveront, provisoirement jusqu'à l'automne, les mêmes conditions et numéros de compte. L'ensemble du personnel du CFN, qua-

tre personnes, a également été déplacé à la BCN. D'autres attributions leur seront trouvées par la suite.

Et à Couvet, où les agences du CFN et de la BCN sont également distantes de quelques dizaines de mètres? Aucune décision n'a encore été prise.

Le choix est difficile, les deux agences étant de taille quasi égale. Le statu quo demeurera donc encore quelques temps.

(mdc)

IMMOBILIER

EXAFID SA
NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
Tél. 038/25 46 42

Rue Albert-Monard 9-10, La Chaux-de-Fonds

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Vendredi 10 juin
de 17 à 20 heures

Appartements de 3 1/2 pièces
dès Fr. 260 000.-
Duplex (+ terrasse)
dès Fr. 455 000.-

Visite d'appartements témoins

FACILITÉ DE FINANCEMENT

IMMOBILIER

A remettre

café-brasserie

pour raison santé. Affaire intéressante. Ecrire sous chiffres X 132-756267 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

PRÈS DE VILLARS

3 pièces, ensoleillé, pleine nature.
285.-/570.- semaine.
Aussi studio.
021 31223 43
Logement City
300 logements
vacances! 22-3328/4x4

Le p'tit Paris

sera fermé

samedi 11 juin

dès 17 heures, pour soirée privée

132-12635

OFFRES D'EMPLOI

Etes-vous le

POLISSEUR MAIN/MACHINE

que nous cherchons, prêt à assumer le défi d'un poste exigeant dans la ligne de nos articles de luxe?

Profil souhaité:
- CFC de polisseur ou équivalent avec expérience de 5-10 ans dans la bijouterie de luxe
- capacité d'assurer le réglage des machines et des outillages ainsi que leur maintenance
- aptitude à élaborer et mettre en œuvre des concepts et méthodes de fabrication
- capable de diriger une équipe et de former du personnel

Nous offrons:
- une responsabilité à la mesure de vos ambitions
- des conditions de travail agréables
- une entreprise moderne située dans un cadre idéal (parking, transports publics, restaurant)

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre manuscrite au chef du personnel.

Caran d'Ache SA, ch. du Foron 19
1226 Thonex-Genève

18-5371

Vu le développement constant de notre entreprise et le grand succès connu ces dernières années, nous recherchons pour les régions Neuchâtel, la Béroche, La Chaux-de-Fonds - Le Locle, la Broye

une collaboratrice / un collaborateur

au service externe

pour le 1^{er} août 1994 ou pour date à convenir. L'activité consistera à visiter des commerces et entreprises sur fichier existant.

Nous demandons:

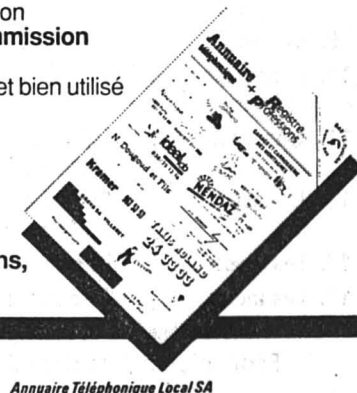
- Suisse ou permis C;
- bonne présentation;
- contact facile;
- véhicule indispensable;
- âge 25 à 45 ans.

Nous offrons:

- très bonne rémunération
- uniquement sur commission** (sauf le 1^{er} mois)
- un produit très connu et bien utilisé

Envoyer votre dossier avec photo à ATL SA, à l'att.

de M. Laroussinie,
Le Grand Atrium,
30, route des Avouillons,
1196 GLAND



Annuaire Téléphonique Local SA

ATL

22-3627/4x4

A l'Ancien Stand de La Chaux-de-Fonds
c'est la fête du
MEUBLE et du SALON

Pendant 5 jours les 8, 9, 10, 11 et 12 juin 1994

Ouvert dimanche 12 juin

A gagner par tirage au sort
et chez vous pour la «World Cup»

1 TV écran géant 85 cm et 3 TV portatifs

AMBIANCE
Tiffany

L'UNIVERS
DU CUIR

Ouvert sans interruption les 8, 9 et 10 juin de 10 à 18 h 30
et les 11 et 12 juin de 10 à 20 heures

28-1588



22-3201/4x4

A vendre

NORD VAUDOIS

café-restaurant

villageois, à rénover.

Petit bijou convenant très bien
à un couple de professionnels, amoureux
de l'authentique cuisine régionale.

Terrasse avec vue panoramique.

Fr. 500000.-

Droits de mutations compris.

A votre disposition: **HENRI BOSS**
COGESTIM S.A. RUE DU MAUPAS 6
1000 LAUSANNE 9 TEL. (021) 320 88 77

SVB

A vendre aux Ponts-de-Martel,
rue du Bugnon 6

SUPERBE VILLA

individuelle de 6½ pièces, 2 salles d'eau,
salon avec cheminée, sous-sol excavé,
garage et place de parc.

Libre immédiatement.

☎ 038/24 77 40

28-40

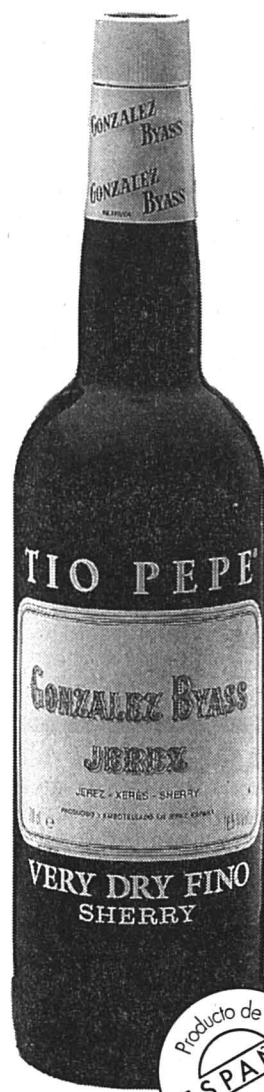
A vendre à Gorgier, situation dominante,
vue imprenable sur le lac et les Alpes

**APPARTEMENT
DE 5 PIÈCES**

Cuisine agencée, salle de bains et WC séparés,
cave, galetas, place dans le garage et
joissance d'une place extérieure.

☎ 038/24 77 40.

28-40



Energie solaire

Tio Pepe. Le Sherry le plus sec
au monde. Issu du vignoble
strictement délimité de Jerez et
de ses environs, choyé par le
soleil et purifié par la brise
marine, c'est un don princier
de la terre blanche d'Andalousie.

Haecky l'importe. Pour vous.



HAECKY DRINK SA 03-435-010/ROC

Le monde raffiné des marques de grand nom.

VADE VINUM

Cours de perfectionnement œnologique

Sous le parrainage de
la Fédération suisse des négociants en vins
la Fédération suisse des cafetiers-restaurateurs
magazine VINUM

Afin d'apprécier le vin à sa juste valeur, nous avons mis
sur pied un cours de perfectionnement œnologique. Cet
enseignement apporte une formation globale et complète
sur les vins et les spiritueux.

Particulièrement adapté aux besoins des restaurateurs,
sommeliers, négociants et autres passionnés œnophiles, il
s'adresse à toute personne souhaitant compléter sa formation
initiale par des bases viticoles et œnologiques. Entraînés aux techniques de dégustation, les participants
découvrent également les bases du conseil en vins à travers
la géographie viticole, l'œnologie, le service des vins, la
gestion de cave, les relations humaines, la culture, etc.

Le cours s'étale sur quatre mois, de fin août (début
semaine 34) à début décembre. Il est donné en langue
française, italienne et allemande dans les principales
villes de Suisse. Le cours est fragmenté en 14 soirées
(1 par semaine) de 19 à 22 heures. La soirée de cours se
déroule en deux parties: deux heures de théorie, une
heure de dégustation.

Prix: Fr. 840.- pour les 14 soirées (inclus dossier avec
documentation, valise avec six verres INAO, abonnement
au magazine VINUM et diplôme de la Fédération
suisse des négociants en vins).

Programme

- Viticulture:** Histoire, géographie, ampélographie, modes de culture, maladies, parasites.
- Vendanges:** Maturité, vendanges, pressurage, moût, vinification rouges et blancs.
- Vinifications spéciales:** Liqueux, mousseux, Portos, Sherris, Madères, spiritueux.
- Dégustation:** Arômes, goûts, technique de dégustation, appréciation, vocabulaire.
- Vins suisses:** Valais, Vaud, Genève, Neuchâtel, Tessin, Suisse orientale.
- Vins italiens:** Toscane, Piémont, Valteline, Sud.
- Sud et ouest français:** Provence, Languedoc-Roussillon, Beaujolais, Bourgogne.
- Grands blancs français:** Chablais, Alsace, Loire, Sauternes.
- Bordeaux:** Pomerol, Saint-Emilion, Graves, Médoc.
- Champagnes et mousseux:**
- Vins du monde:** Espagne, Portugal, Asie, Afrique, Australie, Amérique du Nord et du Sud.
- La cave:** Gestion, vaisselle, achats, garde, millésimes, législation, étiquettes.
- Les vins:** Le service.
- Les mets:** Association des vins et des mets.

Renseignements et inscription auprès de la
Fédération suisse des négociants en vins
Amthausgasse 1, 3011 Berne
Tél. 031/311 45 08 - Fax 031/312 10 72

28-623823

Emile Schnegg

Antiquaire -
Brocanteur
à La
Chaux-de-Fonds
achète

**bureaux,
secrétaires,
tables rondes,
jouets anciens**

☎ 039/28 22 28
ou 039/28 06 86
Rue du Puits 15
Collège 19
132-12491

Prêts
personnels
Agence

H. Minary
☎ 039/23 01 77
Pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex.
avec un intérêt annuel effectif de
15.9% total des frais de Fr. 413.20
par année (indications légales selon
l'art. 3 lettres l de la LCO)
132-13002

Nous louons à Saint-Imier
2 PIÈCES AGENCÉ
confortable et très ensoleillé. Loyer:
Fr. 590.- charges comprises. **Gérance**
Nyffenegger. ☎ 063/76 23 01
150-105322



A vendre
en Ajoie

SUPERBE HÔTEL-RESTAURANT

classé relais gastronomique,
grande table de Suisse.

Idéal pour couple de métier.
Financement assuré.

Pour traiter: Fr. 600000.-
S'adresser à **HENRI BOSS**

22-3201

COGESTIM S.A. RUE DU MAUPAS 6
1000 LAUSANNE 9 TEL. (021) 320 88 77

SVB

Pour l'achat d'un
**VÉHICULE
D'OCCASION**

Un conseil n'est
jamais de trop.
Toute marque.
Téléphonez-moi:
☎ 077/37 53 28
lundi au vendredi
8 h - 12 h
14 h - 19 h
28-778

**Opel Astra
1.4i GLS**

4 portes, blanche,
décembre 1992,
19 000 km.
☎ 038/33 90 33
28-778

Fondation LA PIMPINIÈRE
HOME RURAL LE PRINTEMPS
Paul-Charmillot 3
2610 SAINT-IMIER

Invitation

**Samedi 11 juin 1994
de 10 à 17 heures**

KERMESSE

PORTES OUVERTES
CANTINE COUVERTE
PETITE RESTAURATION
VENTE DE PRODUITS
DES ATELIERS
ANIMATIONS DIVERSES
160-17120

ST-IMIER

Terrain de football
de
la «Fin des Fourches»



**TOURNOI DE FOOTBALL
Samedi 11 juin (10 à 16 heures)**

VENEZ SOUTENIR LA JEUNESSE

Prendre un bon bol d'air en soutenant la jeunesse
dans le cadre d'une compétition amicale et sympa !

Organisé
par:



**Banque Cantonale
Bernoise**

160-16089



Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____
Signature: _____

100% d'information
50% d'économie

Je m'abonne

- 3 mois à Fr. 67.-
- 6 mois à Fr. 128.-
- 12 mois à Fr. 240.-



ICI ET MAINTENANT

A retourner à «L'Impartial», service de diffusion
Rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement.

Saint-Imier: votations communale et cantonales cette fin de semaine

Vocation touristique oblige

Outre les trois objets cantonaux soumis à l'électorat bernois, les citoyens imériens devront se prononcer cette fin de semaine sur un règlement communal concernant l'acquisition d'immeubles par des étrangers. Un nouveau texte, qui fait notamment suite au vote du 6 décembre 92, tout en répondant à la vocation touristique de l'Erguël.

gislatif et exécutif communaux recommandant unanimement.

UNE SUITE DU 6 DÉCEMBRE 92

Après le rejet national de l'adhésion à l'Espace économique européen, plusieurs demandes ont effectivement été adressées au Conseil municipal, requérant un changement de la législation communale en la matière. S'est ajouté à cet élément l'annonce d'un prochain assouplissement, par les Chambres fédérales, de la fameuse Lex Friedrich.

Enfin, les autorités estiment justifié d'élaborer un règlement communal sur le sujet, au vu de la vocation touristique indéniable de Saint-Imier, et plus encore de ses hauteurs alentours, à savoir Les Pontins, Mont-Soleil et le Cerneux-Veusil. Le règlement proposé à l'électorat autorise l'acquisition de maisons de vacances et d'appartements en PPE (propriété par étage) par des personnes domiciliées à l'étranger. Cette autorisation est cependant soumise à des restrictions strictes et précises.

Ainsi, dans les zones de vacances, la part des immeubles vendus à des étrangers ne dépassera pas 40% de la surface habitable. Dans les autres zones, les étrangers ne pourront acquérir

que des appartements en PPE et leur part totale n'excédera pas le quart de la surface habitable.

De surcroît, le règlement exclut la vente de terrain non bâti à des personnes domiciliées à l'étranger. Last but not least, un étranger ne pourra pas acquérir plus de 150 mètres carrés de surface nette au plancher.

UNE STATION RER À BERNE

Autre objet du menu électoral, cantonal celui-là, l'arrêté populaire concernant la construction d'une station RER à Ausserholigen (Berne) et l'amélioration des voies, qui sont intégrées au réseau des trains régionaux bernois.

Cette station RER s'inscrit dans le cadre du PDE (pôle de développement économique) prévu dans la partie ouest de la capitale. Les PDE, rappelons-le, sont situés aux points névralgiques des transports publics et visent à faciliter, donc à stimuler, le report du trafic motorisé individuel sur les réseaux publics.

Le PDE de Berne-Ausserholigen, l'un des principaux du canton, est particulièrement bien situé et sa planification est déjà bien avancée.

Inscrit au programme d'impulsion 94/95, le projet est évalué à 25 millions de francs, dont 6

millions à charge de la ville de Berne.

A relever que le Grand Conseil a approuvé le crédit ad hoc par 129 voix contre aucune.

ÉCOLE SUISSE DU BOIS: EXTENSION ET RÉNOVATION

Deuxième objet cantonal, un autre arrêté populaire, concernant celui-là la rénovation et l'agrandissement de l'Ecole suisse du bois, sise à Bienne. Seule école de ce type en Suisse, l'établissement ne répond plus aux normes actuelles en matière d'équipements techniques.

Dès lors, pour assurer une formation et un perfectionnement optimaux des techniciens du bois - un secteur en constant développement suite à la «réhabilitation» du bois, matériau renouvelable et écologique - des travaux importants sont nécessaires.

La part du canton s'élève à quelque 28 millions de francs, le crédit ad hoc ayant été approuvé par une large majorité du Parlement (104 voix contre 23).

Rappelons enfin que le peuple bernois devra statuer également sur l'initiative «Pour une obtention facilitée des médicaments», déposée par un groupe de médecins bernois. Voir, sur cet objet, la page 19. (de)

Crémies Soleil incendiaire

Les spécialistes de la brigade des incendies de la Police cantonale bernoise, appelés mardi dans un salon de beauté de Crémies, où s'était déclaré un incendie, sont parvenus à en éclaircir la cause, plutôt rare.

Les lésés supposaient que le sinistre s'était déclaré à proximité d'une lampe. Or au cours de l'enquête, les spécialistes se sont trouvés face à un phénomène insolite: une loupe cosmétique, installée sur une table de travail, placée à angle droit et à une distance «idéale» de la housse recouvrant le meuble, recevait les premiers rayons du soleil à travers une lucarne. La chaleur ainsi concentrée a mis le feu à la housse en quelque dix secondes...

Personne n'a heureusement été blessé, mais les dégâts matériels sont estimés à plusieurs dizaines de milliers de francs. (pdb)

● La police cantonale recommande aux utilisateurs d'instruments d'optique et de verres grossissants de les couvrir ou de les ranger dans des armoires, afin d'éviter le dangereux effet dit de la ligne focale.

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEER

BRÈVES

Théâtre amateur Nouveau président

La Fédération des sociétés de théâtre amateur du Jura bernois, qui compte huit groupements membres, à savoir ceux de Bienne, Sonceboz, Saint-Imier, Tavannes, Moutier, Malleray, Courtelary et Tramelan, vient de se donner un nouveau président en la personne de Charles-André Steiner, médecin à Moutier. Lui-même acteur chevronné, tout comme ses enfants Aline et Gilles, M. Steiner préside L'Estrade, société fondée voici neuf ans en Prévôté. (kr)

Saint-Imier Pour bientôt

Le Contrôle des habitants informe la population que la nouvelle carte d'identité suisse sera disponible dès le 1er décembre prochain. Elle sera valable dix ans pour les citoyens âgés de plus de quinze ans et coûtera 35 francs. Pour les personnes de moins de quinze ans, cette carte coûtera 25 francs et sera valable cinq ans. La nouvelle pièce d'identité se présentera sous la forme d'une carte de crédit. (cm)

AGENDA

Villeret

Concert par la fanfare

La Fanfare Brass-Band de Villeret se produira en concert public ce vendredi 10 juin, dès 20 h, en son pavillon. Cette soirée musicale sera précédée d'un souper-grillade auquel la population est très cordialement invitée. Saucisses et côtelettes en feront notamment le menu. L'ensemble de la manifestation est en fait prévu à l'extérieur, mais les conditions météorologiques dicteront sans doute un repli à l'intérieur... Signalons que la fanfare vient de décider de s'inscrire provisoirement au concours de la Fête jurassienne, en 1995. Un concours auquel elle n'a plus participé depuis plus de trois décennies. (mw)

Renan

Concours d'athlétisme

La FSG Renan organise ce soir vendredi (18 h 30), à la halle de gymnastique, un concours d'athlétisme ouvert à tous les enfants de la localité. Qu'ils soient nombreux à venir se mesurer en toute amitié, et que leurs parents viennent les soutenir! (comm)

«Affaire» Tornos-Bechler à Moutier

Socialistes jurassiens indignés

Les partis socialistes jurassien (PSJ), autonome (PSA) et du Jura bernois (PSJB) s'indignent de ce qu'ils appellent l'«affaire» Tornos-Bechler. Considérant comme inacceptables les intentions du constructeur de machines de Moutier, ils en appellent à la mobilisation massive des travailleurs et travailleuses

afin d'éviter un «retour en arrière social sans précédent».

«La direction de Tornos S.A. est en bonne voie de bouleverser de fond en comble les rapports entre partenaires sociaux», écrit PSJ, PSA et PSJB dans un communiqué commun publié hier. Selon eux, les travailleurs n'ont jamais encore été la cible

d'un «tir groupé aussi nourri». Début juin, l'entreprise prévôtise a annoncé son intention de réduire les vacances de son personnel à trois semaines cette année. Elle veut encore supprimer dix jours d'arriérés de vacances à chacun des 700 employés. Des négociations avec les syndicats sont en cours. (ats)

Matinée des postulats au Grand Conseil bernois

Oui sur toute la ligne

Le Grand Conseil bernois s'est prononcé hier sur une série de postulats en suivant sur toute la ligne l'avis du gouvernement.

Il s'est notamment prononcé pour le maintien de l'autonomie communale en matière de fixation des taxes-poubelles, et contre une plus grande transparence à propos de la centrale de Mühleberg. Par ailleurs, le Service cantonal des monuments historiques risque de perdre son droit de faire opposition à la construction de bâtiments.

Un postulat socialiste tendait à modifier la taxe-poubelle

parce que l'émolument de base grève trop lourdement le budget des petits ménages.

Dori Schaer-Born, directrice des Travaux publics, a rappelé que les communes ont accepté difficilement l'introduction de cette nouvelle taxe. Elles n'admettraient pas pour le moment une remise en question de leur autonomie en matière de tarifs.

Un postulat écologiste demandant plus de transparence concernant la centrale nucléaire de Mühleberg a également été rejeté, parce que le nucléaire est du ressort de la Confédération.

Selon le gouvernement, le personnel de la centrale est moins exposé, d'après un rapport de la division principale de la sécurité des installations nucléaires, que les employés des autres centrales nucléaires suisses.

Dans le cadre de la révision de la loi sur les constructions, le Conseil exécutif va par ailleurs prendre en considération un postulat agrarien. Ce dernier demande qu'on retire au Service cantonal des monuments historiques le droit de faire opposition à des constructions agricoles ou industrielles. (ats)

Berne: une nouvelle aile à l'Hôpital de l'Île

Polycliniques regroupées

La nouvelle aile de l'Hôpital de l'Île vient d'être inaugurée. Ce bâtiment, qui a coûté 33 millions de francs, abrite six polycliniques et le service de physiothérapie de l'hôpital universitaire de Berne.

Jusqu'à-là, les polycliniques de l'Île étaient dispersées dans des bâtiments isolés, dont certains étaient provisoires. La nécessité de les regrouper dans un même lieu avait été admise dans les années 50 déjà, et une

première aile fut construite à leur intention quelque vingt ans plus tard, qui est accolée à la tour abritant les chambres.

En septembre 88, le peuple bernois a approuvé un crédit de 33 millions de francs, pour la construction d'une deuxième aile, mais le projet a été retardé par l'ouverture du chantier de l'hôpital pédiatrique et par le choix du site de la nouvelle maternité.

Les travaux ont finalement débuté en juin 1991 et ont

abouti quatre ans plus tard à un bâtiment de quatre étages, raccordé à l'immeuble des chambres.

Ses 4700 mètres carrés de surface utile sont partagés entre les polycliniques d'allergologie, d'oto-rhino-laryngologie, de médecine, d'oncologie médicale, d'orthopédie et de rhumatologie; le nouvel immeuble abrite également le service de physiothérapie, avec ses salles spéciales, sa piscine et son jardin. (oid)

Saint-Imier

Kermesse au Printemps

La Pimpinière, fondation en faveur des handicapés du Jura bernois, organise ce samedi une kermesse au home rural «Le printemps».

Cette journée portes ouvertes sera agrémentée par diverses animations, une cantine ouverte étant spécialement dressée pour la circonstance. C'est ainsi que l'institution mettra en vente divers produits fabriqués ou cultivés dans ses ateliers de Tavannes et de Saint-Imier, à savoir fleurs, légumes, plantes aro-

matiques, bougies, objets de bois et de cuir, tissages. Sous la cantine, c'est en musique que l'on pourra se désaltérer, prendre les croissants le matin, l'apéritif ensuite, et le repas de midi enfin. Au menu, côtelettes, saucisses, salade, sandwiches «ruraux», biscuits maison.

Divers jeux d'adresse permettront par ailleurs aux visiteurs les plus habiles de gagner des produits faits maison. (de)

● Samedi 11 juin, kermesse au home rural Le Printemps, de 10 h à 17 h.

Centre de documentation du CIP

Le 1000e abonné

Ouvert au public depuis septembre 1991, le Centre de documentation du CIP (Centre interrégional de perfectionnement), vient d'accueillir son millième abonné. Il s'agit de Benjamin Burkhard, un citoyen de Tramelan qui a reçu un bon d'achat.

Afin de ne pas faire trop de jalous, le centre a remis aussi un petit cadeau de bienvenue aux 999e et 1000e abonnés, à savoir Viviane Schalch, enseignante à La Scheulte, et Guy Pedretti, de

Saint-Imier. Rappelons que s'inscrire au Centre de documentation du CIP, c'est avoir accès à plus de 8000 livres (surtout des documentaires), à 800 cassettes vidéo et à quelque 180 abonnements à des revues. (comm)

● Le Centre de documentation est ouvert au public les lundis, mardis et jeudis de 13 h 30 à 18 h, le mercredi de 13 h 30 à 20 h et le vendredi de 13 h 30 à 17 h.

PUBLICITÉ

Attention!

Les discussions pour la paix en Bosnie se font beaucoup en Suisse.

Or on a annoncé le 4 mai que, dans la zone d'exclusion des armements lourds autour de Sarajevo, 2 chars serbes avaient passé sous escorte de l'ONU; le Premier ministre bosniaque a considéré que les casques bleus participaient alors «activement à l'agression contre la Bosnie».

Le oui aux casques bleus suisses affaiblirait notre neutralité au service de la paix: les Suisses pourraient par exemple remplacer des casques bleus de l'ONU, qui iraient en Bosnie.

Les casques bleus doivent rester sous la responsabilité des autres pays, qui n'ont pas besoin que la petite Suisse s'en mêle et dépense des millions et des millions pour ça!

Non aux casques bleus suisses!

Resp. Philippe Rivier



Notre entreprise dont le siège est à Saint-Aubin (NE) cherche pour son département assistance et formation une ou un

jeune assistant(e) en informatique de gestion

à qui nous aimerions confier les tâches suivantes:

- ♦ Installation de logiciels
 - ♦ Formation et suivi des utilisateurs
 - ♦ Assistance téléphonique et télématique
- Idealement, votre profil est le suivant:
- ♦ Vous avez entre 19 et 25 ans
 - ♦ Formation commerciale (CFC)
 - ♦ Connaissance de la gestion immobilière indispensable
 - ♦ Dynamique avec sens de l'organisation
 - ♦ A l'aise dans les relations humaines
 - ♦ Permis de conduire indispensable

Merci d'envoyer vos offres détaillées à:

Barny Informatique, case postale 10, 2024 St-Aubin.
Nous répondrons à toutes les offres correspondant au profil demandé.

28-1552



Jean d'Eve
SWISS WATCHES

Pour notre département boîtes de montres, nous engageons tout de suite ou à convenir

un boîtier

ou

mécanicien avec expérience de la boîte de montre

La personne aura la responsabilité de notre atelier de fabrication de boîte, ainsi que le montage, la connaissance des CNC serait un atout.

Nous offrons un travail intéressant et varié au sein d'une petite équipe dynamique. Salaire en rapport avec les capacités.

Veillez adresser votre dossier complet chez Le Phare Jean d'Eve SA, avenue Léopold-Robert 96, 2300 La Chaux-de-Fonds.

132-12105



La Ville de La Chaux-de-Fonds

met au concours un poste

d'officier ou officière de police

avec le grade de lieutenant/e

(Les places mises au concours dans l'administration communale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes).

La personne intéressée par cette offre devra être motivée par un travail polyvalent, englobant le service de police, le service des premiers-secours en cas de feu, le service sanitaire, les services techniques et la brigade de circulation.

Elle devra si possible posséder une formation supérieure ou pour le moins une très bonne formation professionnelle et justifier d'une expérience certaine dans sa profession. Des connaissances juridiques peuvent représenter un atout.

Dotée d'une excellente santé, la personne qui fait acte de candidature devra posséder les aptitudes et l'expérience nécessaires à la conduite et à la formation du personnel.

Elle saura faire preuve de la disponibilité indispensable pour s'investir totalement dans une fonction exigeante, cela dans un esprit largement ouvert à la collaboration et démontrer une large capacité de réflexion et de décision.

De son côté, la direction de Police donnera à la personne retenue la possibilité d'assurer sa formation continue et de suivre notamment les cours d'officiers dispensés par l'Institut suisse de police.

La date d'entrée en fonction sera fixée d'entente au 1er décembre 1994.

Si cette offre vous intéresse, vous voudrez bien envoyer votre lettre manuscrite de candidature avec photo, curriculum vitae, copies des diplômes et certificats à M. Jean-Martin Monsch, conseiller communal, directeur de Police, place de l'Hôtel-de-Ville 1, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 30 juin 1994.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès du capitaine Jean-Pierre Lehmann, commandant du Corps de police de La Chaux-de-Fonds, place de l'Hôtel-de-Ville 1, ☎ 039/276 542.

132-12406

Vidéotex: * NE #
Audiotex: 24 21 21

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

PNEUS EGGER SA, ZUCHWIL

cherche pour entrée tout de suite ou à convenir

REPRÉSENTANT

pour la vente de pneus dans le secteur
JURA BE - JURA - NEUCHÂTEL

Votre profil:

- Suisse, bilingue français-allemand;
- solide formation commerciale ou mécanique;
- vendeur confirmé;
- âge 27 à 45 ans;
- la connaissance de la branche automobile ou du pneu serait un avantage.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres avec curriculum vitae, copies de certificats à l'attention de M. Hans Suter



Waldeggrasse 2, 4528 Zuchwil, tél. 065/25 54 54

222-5132

QUALIMATEST SA est un laboratoire privé d'étude, d'essai et de contrôle de matériaux, installé dans la région genevoise. Parallèlement à notre activité de service, nous développons des logiciels et des installations de mesure par analyse d'image.

Nous recherchons pour la vente de ces produits un

ingénieur technico-commercial

parlant parfaitement l'allemand et ayant une bonne expérience commerciale, si possible dans le domaine de l'instrumentation.

Veillez envoyer un dossier de candidature à:
QUALIMATEST SA, case postale 2, 1308 La Chaux

18-523443



Gérold Andrey SA

Garage + carrosserie
51, boulevard des Eplatures
2300 La Chaux-de-Fonds

cherche pour début août 1994

un(e) apprenti(e)

de bureau ou de commerce

Section moderne, classique ou scientifique.

Pour tous renseignements, veuillez téléphoner au 039/26 40 36.

132-12508

Votre avenir nous passionne

Nous engageons:

peintres expérimentés

Missions temporaires de longue durée.

Veillez contacter G. Forino.



PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK # 24 21 21

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

POURQUOI PAS VOUS?

PAS PAS VOUS?

Donnez de votre sang
Sauvez des vies

GASTRONOMIE

Famille Mores

RESTAURANT DES TUNNELS
Ce soir dès 17 h 30
DÉGUSTATION DE VINS

Encaveur Alain Betrisey

Musique Raclette

Hôtel-de-Ville 109 ☎ 039/28 43 45
2300 La Chaux-de-Fonds

132-12343

DIVERS

Conservatoire neuchâtelois
Conservatoire de musique de La Chaux-de-Fonds - Le Locle
Salle Fallier

Examens publics

Certificats supérieurs
Diplômes

Lundi 13 juin à 19 h 30

Trompette, trombone, flûte

Mercredi 15 juin à 19 h 30

Violon

Lundi 20 juin à 19 h 30

Chant, clavecin

Entrée libre

132-12253

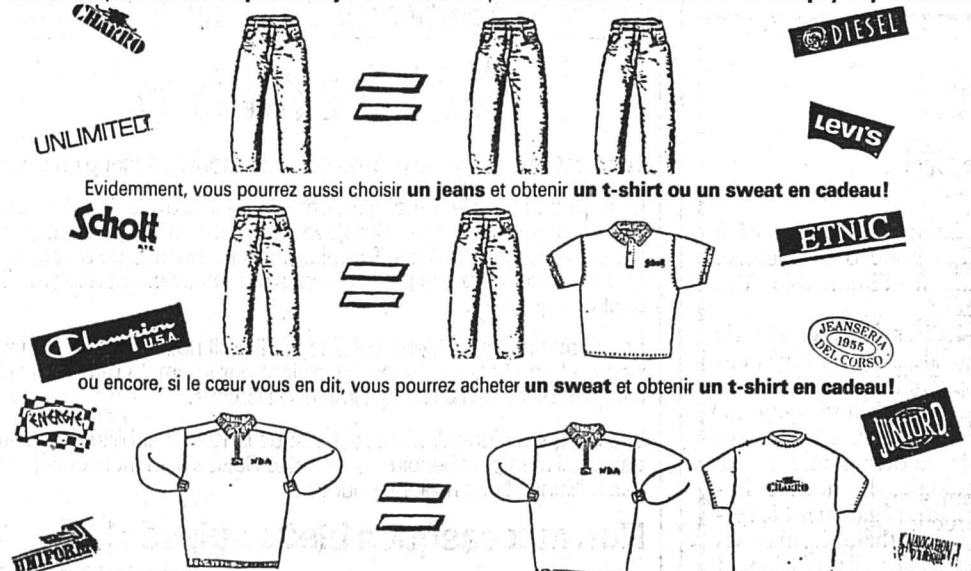
DIVERS



La belle saison est finalement arrivée et nous avons décidé de la fêter encore une fois à notre manière... de façon explosive! Alors, vous n'avez qu'à venir nous trouver le **samedi 11 juin**: ce jour-là, nous voulons vous surprendre encore une fois! En effet, ce jour-là vous pourrez obtenir

2 ARTICLES AU PRIX D'UN SEUL!

Donc, vous pourrez choisir **2 paires de jeans** dans la marque et la couleur de votre choix et n'en payer qu'un seul!



Evidemment, vous pourrez aussi choisir un jeans et obtenir un t-shirt ou un sweat en cadeau!

ou encore, si le cœur vous en dit, vous pourrez acheter un sweat et obtenir un t-shirt en cadeau!

A vous de choisir, de toute façon, vous sortirez satisfait de notre boutique!
Alors, le rendez-vous est pris pour le **SAMEDI 11 JUIN**. A bientôt!

132-13028

Entreprise d'horlogerie active dans l'habillement haut de gamme (boîtes + bracelets) recherche un **responsable du polissage**

avec plusieurs années d'expérience et une connaissance approfondie de la boîte de montre et du bracelet.

Nous recherchons également une **employée de commerce à 40% (après-midi)**

pour divers travaux variés; comptabilité, correspondance, etc.
Entrée en fonction: au plus vite pour les deux postes.

Prière de faire offres manuscrites et joindre un curriculum vitae sous chiffre Z 132-756657, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

4x4

Nous cherchons pour notre maison mère à Kussnacht-am-Rigi des

CHARPENTIERS

(éventuellement menuisiers avec CFC) pour son département lamellés-collés. Entrée immédiate ou à convenir. Connaissance de l'allemand pas indispensable. Très bonnes conditions d'engagement. Si vous avez une très grande disponibilité (travail en équipe) et que vous désirez parfaire vos connaissances professionnelles, veuillez faire parvenir vos offres d'emploi à Scierie des Eplatures SA, case postale 85, 2306 La Chaux-de-Fonds.

Pour renseignements complémentaires: ☎ 039/26 03 03, M. Hilpertshauser.

132-12264

Police-secours: 117

La Fédération du tourisme jurassien en assemblée à Porrentruy

Des soucis financiers importants

La Fédération du tourisme jurassien (FTJ) a tenu son assemblée générale à Porrentruy, sous la présidence de M. Bernard Varrin, d'Alle. Elle a entériné les comptes de 1993 qui accusent un excédent de dépenses de 63.400 francs. Il s'ajoute à la perte reportée de 1991-1992 de 97.000, ce qui porte le découvert total à plus de 160.000 francs. Le budget de 1995 a été entériné. Il est équilibré, pour autant que l'Etat maintienne la subvention de 420.000 francs versée antérieurement, mais qui avait été réduite de 10% en 1993 et fixée à 400.000 francs en 1994.

Dans son rapport d'activité, le directeur Michel Beuret a souligné que presque tous les objectifs fixés en 1993 ont été atteints. Il y a eu des difficultés dans la réalisation du réseau de chemins de VTT, en raison d'oppositions locales qu'on espère pouvoir surmonter prochainement. La

FTJ poursuivra ses activités de promotion et s'efforcera d'inverser la tendance à la baisse des nuitées hôtelières et de camping, alors que celles de la parahôtellerie sont en augmentation.

RECRUTEMENT

La FTJ souhaite modifier ses relations avec les offices régionaux du tourisme (SIR). Elle voudrait éviter que des tâches administratives répétitives soient faites à double. Comme les offices régionaux sont représentés au sein du conseil d'administration de la FTJ, un terrain d'entente devrait pouvoir être trouvé.

L'ambition de la FTJ est plus grande dans la recherche de nouveaux membres. Elle n'en compte qu'une quarantaine aujourd'hui, dont 28 communes. La FTJ espère trouver des membres cotisants parmi les particuliers dont les activités professionnelles profitent du tourisme, en plus d'une cotisation communale arrêtée à 20 centimes par habitant. En budgétisant une recette de 60.000 francs de cotisations, la FTJ fait preuve d'un grand optimisme, vu les circonstances actuelles.

Même si les membres auront droit à des contre-prestations, le montant de la cotisation annuelle fixée à 150 francs pourrait jouer un rôle dissuasif.

L'optimisme de la FTJ se retrouve aussi dans son budget de



Saint-Ursanne

Un haut-lieu du tourisme jurassien.

(sp)

1995 où elle inscrit une subvention étatique de 420.000 francs, alors qu'elle a été réduite à 378.000 francs en 1993 et à 400.000 francs en 1994. A mettre en regard, la baisse des nuitées hôtelières qui a atteint 5,4% en 1993 et se monte à 18,5% durant le premier trimestre de 1994. Cette baisse frappe aussi les campings, alors que l'on a enregistré une hausse dans la parahôtellerie.

NUITÉES EN BAISSSE

Cette baisse des nuitées hôtelières résulte en bonne partie de la diminution de la durée de séjour. Il faudrait donc agir en vue de la prolongation de cette durée. L'ouverture espérée à terme d'un office du tourisme à Saint-Ursanne pourrait constituer un utile moyen d'essor.

Grâce à d'autres innovations,

comme le Préhisto-Parc de Réclère, voire le panier des produits jurassiens, la FTJ escompte inverser la tendance négative. Dans ce sens, elle devrait pouvoir compter sur les moyens financiers accrus qu'elle espère récolter grâce à l'admission de nouveaux membres. Il est clair qu'elle devra déployer une intense activité en vue d'atteindre les objectifs élevés qu'elle s'est fixés dans ce domaine. V. G.

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Porrentruy Gonflement du déficit 93

Les comptes de la municipalité de Porrentruy présentent un excédent de dépenses de 1,927 million de francs, alors que le budget prévoyait un excédent de 939.000 francs seulement. Après le refus de la hausse de la quotité d'impôt, la situation financière de Porrentruy devient la plus alarmante que la ville ait connue depuis plusieurs décennies. (vg)

Baisse des subventions Églises amères

La Collectivité ecclésiastique et les agents pastoraux sous la signature du vicaire épiscopal Claude Schaller, du chanoine Jacques Oeuvaray et du président Robert Salvadé expriment leur amertume après le vote du Parlement réduisant la subvention de l'Etat aux églises. Le communiqué parle de «décision unilatérale, sans respect des réalités, choquante et qui ne ressemble en rien à l'esprit de la Constitution jurassienne». Il avertit que «la CEC prendra les mesures que commandent les circonstances afin que ses tâches soient simplement réalisables». (comm-vg)

AGENDA

PCSI et Gouvernement Décision le 27 juin

Le Parti chrétien-social a décidé de choisir ses deux candidats au Gouvernement jurassien lors d'une assemblée de ses délégués qui se tiendra le 27 juin 1994 au Restaurant du Cerf, à Develier. A ce jour, quatre candidatures internes ont été enregistrées. Sauf retrait, elles seront présentées les quatre aux délégués le 27 juin. (vg)

Les 20 ans du plébiscite Apéritif républicain

Afin de marquer les 20 ans du vote plébiscitaire du 23 juin 1974 qui permit la création du canton du Jura, les autorités cantonales mettent sur pied, le mercredi 22 juin de 17 à 19 heures, un «apéritif républicain», dans la cour du Château à Delémont. En plus de discours, elle comprendra des productions musicales et se terminera par le chant de la Rauracienne et la sonnerie des cloches et sera agrémentée par une exposition de photographies de l'événement. (comm-vg)

Chômage en mai

Une baisse de 4%

A fin mai 1994, le canton du Jura comptait 2054 chômeurs, soit 1033 hommes (-51) et 1021 femmes (-35), ce qui représente 6,3% des personnes actives, contre 6,7% à fin avril.

La baisse est uniforme dans les trois districts. Delémont 1083 (-56), Porrentruy 800 (-25), Franches-Montagnes 171 (-5). Les taux par sexe sont de 5,1% des hommes actifs et de 8,5% des femmes actives.

Par profession, la baisse touche les principaux secteurs: Bois 36 -5, métallurgie 320 -16, peinture 26 -5, bureau 367 -13,

vente 134 -5, hôtellerie 176 -4. Dans les autres professions, les changements sont peu importants.

Par catégorie d'âge, les moins de 20 ans sont 83 -6, les 20-24 ans 446 -35, 25-29 ans 347 -16, 30-39 ans 466 -19, 40-49 ans 353 +1, 50-59 ans 238 -6 et + de 60 ans 121 -5. Le nombre des emplois offerts reste très faible (36), de sorte qu'on peut s'attendre à une nouvelle hausse du chômage après la fin d'apprentissage de quelque 500 jeunes au début de juillet. (vg)

Taxe des successions

Paiement au moyen de biens culturels

La cheffe du Service des contributions, Mme Geneviève Bugnon, a présenté hier à Delémont le projet de loi sur la taxe des successions et donations qui est présentement mis en consultation après de longues années de gestation. Il s'inspire grosso modo du droit français qui permet le paiement de taxes de succession au moyen de biens culturels, notamment d'œuvres d'art.

Le projet rend nécessaire l'accord de l'Etat et du contribuable quant au choix de ce mode de paiement. La part communale, de 20% de la taxe, doit être payée en espèces. Les biens culturels en cause peuvent être des œuvres d'art, livres, objets de collection, documents historiques, artistiques ou scientifiques. Le paiement au moyen d'immeuble est exclu. L'Etat peut au besoin requérir l'avis d'experts en vue d'évaluer les objets proposés en paiement.

Ce mode de paiement a notamment pour objectif de contribuer au maintien du patrimoine culturel dans le canton. L'Office du patrimoine historique secondera le Service des contributions dans la procédure, afin d'évaluer les biens et de déterminer s'ils remplissent les critères définis dans le décret d'application de la loi. Ces biens doivent «généralement mais non pas exclusivement» appartenir au patrimoine culturel jurassien.

La taxe sur les successions et donations varie selon le degré de parenté entre les héritiers et le défunt et en fonction de la valeur imposable des biens en cause.

Pour les descendants, le taux varie de 1% dès 50.000 francs à 2,35% au-delà du million. Il oscille entre 5,8% et 9,6% pour les parents, entre 8,4% et 14,5% pour les frères et sœurs, de 14 à 24% pour les oncles et tantes, de 22,5 à 38,7% pour les héritiers sans lien de parenté. V. G.

Collaboration sur le Plateau

Le Jura manque le train

L'annonce d'un accord conclu entre les cantons de Soleure, Berne, Fribourg et Neuchâtel sous le nom «Mittelland» ou «Espace économique du Plateau central» a suscité une réaction compréhensible au sein du Parlement jurassien. Dans une interpellation, le groupe radical demande au Gouvernement pour quelles raisons il ne s'est pas associé à cet effort de rapprochement et de mise en commun des potentialités, alors que les domaines de collaborations sont restreints et bien délimités.

Il s'agit en effet de la création d'un office du tourisme supra-

cantonale, de la programmation culturelle, d'un groupement des écoles d'ingénieurs, du soutien de la création d'entreprises, du maintien des liaisons ferroviaires avec les pays voisins, de l'effort d'achèvement des routes nationales, de l'offre d'une formation en matière de gestion d'entreprises.

ISOLEMENT JURASSIEN

Si cette entente débouche sur des réalisations concrètes, le canton du Jura se retrouvera isolé dans le nord-ouest du pays, aux côtés de demi-cantons bâlois et n'ayant que des partenaires étrangers à proximité de

lui. Alors que le canton du Jura conclut souvent, à grands bruits, des accords de coopération tous azimuts et quelques fois de manière folklorique avec des régions aussi éloignées que la Géorgie, la Slovaquie, la Russie, etc., il est véritablement étonnant que ses autorités cantonales aient laissé passer le train du Mittelland sans monter au moins sur le marche-pied.

Dans ce sens, la réponse que le Gouvernement donnera prochainement à l'interpellation apportera probablement des éléments d'appréciation intéressants.

(vg)

Grand-Creux: handicapé attaqué

Le malfrat arrêté

La police jurassienne a arrêté l'auteur d'une lâche agression commise le 19 avril au détriment de Maurice Froidevaux, rentier AI de 53 ans, dont il avait volé le porte-monnaie avant de s'enfuir de la loge du Grand-Creux où M. Froidevaux vit seul.

Il s'agit d'un Français de 30 ans, sans domicile, qui avait menacé le handicapé avec un couteau, puis lui avait attaché les mains avec sa ceinture, avant d'arracher les fils du téléphone. Il avait dérobé environ 600 francs à l'infortuné qui avait en-

suite pu délier ses liens et se rendre aux Communances-Dessus alerter la police.

Celle-ci est parvenue à identifier l'agresseur.

Ce dernier a été emprisonné hier.

(vg)

Ateliers d'archéologie

Une seconde caisse

Vu le succès remporté depuis deux ans par son premier atelier d'archéologie - une caisse qui contient diverses reproductions d'objets originaux datant de l'époque paléolithique - le département de documentation de l'Institut pédagogique a présenté hier à Porrentruy la seconde caisse consacrée à l'époque gallo-romaine.

On peut y voir notamment une reproduction du Dieu Mars, diverses poteries et autres objets plus vrais que nature. A l'appui de ces objets, les enseignants disposent d'un guide pédagogique

qui leur fournit les indications archéologiques essentielles et les supports nécessaires à des leçons concrètes qui, l'expérience le prouve, suscitent l'intérêt des élèves.

ENCORE QUATRE CAISSES

Ces ateliers tirent souvent parti des objets découverts dans les fouilles archéologiques de la Transjurance.

Quatre autres ateliers consacrés à l'Age du Bronze, du Fer, au Néolithique et au Haut Moyen Age sont en préparation. Les objets utiles sont à disposition. Il reste à établir les

dossiers pédagogiques, ce qui se fera ces prochaines années.

Cette innovation pédagogique jurassienne suscite l'intérêt d'autres cantons. Ceux de Genève et de Fribourg ont commandé les caisses.

Le canton de Berne les utilise dans le Jura bernois. Il envisage de traduire les dossiers d'appui en allemand et les divulguer aussi dans l'ancien canton et en Suisse alémanique.

Dans le Jura, les caisses vont dans les trois districts. Depuis 1992, elles ont connu un succès tel qu'elles étaient en circulation durant presque toute l'année scolaire. V. G.

| CINÉMAS | |
|---|---|
| LA VÉRITABLE HISTOIRE D'ARTAUD LE MÔMO (de J. Prieur et G. Mordillat), 14 ans, vendredi et samedi à 20 h 30. EN COMPAGNIE D'ANTONIN ARTAUD (de J. Prieur et G. Mordillat), 14 ans, samedi et dimanche à 17 h 30, dimanche, lundi et mardi à 20 h 30. | LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22 |
| PHILADELPHIA (de J. Demme avec T. Hanks), 16 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h, samedi, dimanche et mercredi aussi à 16 h. | CORSO ☎ (039) 23 28 88 |
| GROSSE FATIGUE (de et avec M. Blanc), 12 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h, samedi et dimanche aussi à 14 h 30 et 16 h 30. | EDEN ☎ (039) 23 13 79 |
| QUATRE MARIAGES ET UN ENTERREMENT (de M. Newell avec A. McDowell), 12 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h, samedi, dimanche et mercredi aussi à 16 h. | PLAZA ☎ (039) 23 19 55 |
| INTERSECTION (de M. Rydell avec R. Gere), 12 ans, tous les jours à 21 h, samedi, dimanche et mercredi aussi à 16 h 30. MALICE (de H. Becker avec A. Baldwin), 16 ans, tous les jours à 18 h 30. | SCALA ☎ (039) 23 19 18 |
| GROSSE FATIGUE (de M. Blanc avec C. Bouquet, T. Lhermitte, Ph. Noiret), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 45, vendredi et samedi aussi à 23 h. | NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12 |
| VIVRE (de Z. Yimou avec Ge You), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 15. LES AFFRANCHIS en V.O., tous les jours à 17 h 30. MALICE (de H. Becker), 16 ans, vendredi et samedi à 23 h. | APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12 |
| LA REINE MARGOT (de P. Chereau avec V. Lisi), 16 ans, tous les jours à 14 h 45 et 20 h 15. | APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12 |
| LES PATRIOTES (de E. Rochant), 16 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 45 et 20 h 30. | ARCADES ☎ (038) 25 78 78 |
| MOUVEMENTS DU DÉSIR (de L. Pool avec V. Kaprisky), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 45. | BIO ☎ (038) 25 88 88 |
| QUAND J'AVAIS CINQ ANS, JE M'AI TUÉ (de J.-C. Sussfeld, avec H. Girardot), 12 ans, tous les jours à 16 h 15 et 20 h 30. C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ NOUS (de R. Belvaux), 18 ans, tous les jours à 18 h 15, vendredi et samedi aussi à 22 h 45. Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER HOLLYWOOD (de P. Segal), 12 ans, samedi, dimanche et mercredi à 14 h 30. | PALACE ☎ (038) 25 56 66 |
| IL ÉTAIT UNE FOIS LE BRONX (de et avec Robert De Niro), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O. et 20 h 15. | REX ☎ (038) 25 55 55 |
| QUATRE MARIAGES ET UN ENTERREMENT (de M. Newell avec H. Grant et A. Mc Dowell), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h en V.O., 20 h 30. | STUDIO ☎ (038) 25 30 00 |
| Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER HOLLYWOOD (de P. Presley), 12 ans, vendredi à 20 h 30, dimanche à 17 h 30. GERONIMO (de W. Hill avec J. Patric), 12 ans, tous les jours à 20 h 30. | COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66 |
| THE REMAINS OF THE DAY (de J. Ivory avec A. Hopkins), vendredi et samedi à 21 h, dimanche à 17 h 30 et 20 h 30. | SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35 |
| PHILADELPHIA (de J. Demme), vendredi à 20 h 30, samedi à 21 h, dimanche à 17 h. LA MAISON DES ESPRITS (de B. August), 14 ans, samedi à 18 h 30, dimanche à 20 h. | TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61 |
| Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER HOLLYWOOD (avec P. Presley), vendredi, samedi et dimanche à 20 h 30, dimanche aussi à 16 h. | BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44 |
| BLANC (de K. Kieslowski), vendredi à 20 h 30, samedi à 20 h 45 et dimanche à 20 h 30. | LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84 |
| L'AFFAIRE PELICAN (de A. J. Pakula avec J. Roberts), 12 ans, vendredi et samedi à 20 h 30, dimanche à 15 h 45 et 20 h. | LES BREULEUX LUX |
| AU PROGRAMME | |
| BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 19 h. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. CONCERT: The Shoulders, Bikini Test, à 21 h. D'JO chante Brel et Piaf, Le P'tit Paris, à 21 h. | LA CHAUX-DE-FONDS |
| COMÉDIE MUSICALE: «Lili Moutarde», par la chorale des Girardet, Casino, à 20 h. SPECTACLE: Pierre Miserez, La Grange, à 20 h 30. | LE LOCLE |
| CONCERT: François Delor, orgue, Eglise Notre-Dame, à 20 h 30. THÉÂTRE: Spectacle par les élèves de l'école de théâtre du Centre culturel neuchâtelois, Théâtre du Pommier, à 20 h 30. | NEUCHÂTEL |
| CONCERT: Natacha et Tanja, chansons russes, CJRC, à 20 h. | LE NOIRMONT |
| URGENCES | |
| PHARMACIE D'OFFICE: Coop 3, L.-Robert 100, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111 | LA CHAUX-DE-FONDS (039) |
| PHARMACIE D'OFFICE: Mariotti, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44 | LE LOCLE (039) |
| PHARMACIE D'OFFICE: Coopérative, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11. | NEUCHÂTEL (038) |
| SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44 | VAL-DE-RUZ (038) |
| HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117 | VAL-DE-TRAVERS (038) |
| PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111 HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24. | SAINT-IMIER (039) |
| MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10 | COURTELARY (039) |
| MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67 | CORGÉMONT (032) |
| MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24 | SONCEBOZ (032) |
| PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97. | TRAMELAN (032) |
| PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat, ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88. | SAIGNÉLÉGIER (039) |
| MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15. | LE NOIRMONT (039) |
| MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54. | LES BREULEUX (039) |
| INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. | |
| À LA LIGNE | |
| HEURES DE TURBINAGE: 0-24 h, 4 turbines. | USINE DU CHÂTELOT |

| BIBLIOTHÈQUES | |
|---|--------------------|
| DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14 h à 20 h, mardi-vendredi 10 h à 20 h, sa 10 h à 16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi-vendredi 13 h 45 à 18 h, samedi 10 h à 12 h, 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h. | LA CHAUX-DE-FONDS |
| CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30. | LA SAGNE |
| DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h. | LE LOCLE |
| PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h, samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi-vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Expo permanente J.-J. Rousseau, manuscrits. Salle de lecture, lundi-vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public). | NEUCHÂTEL |
| DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h. | LES GEN.S/COFFRANE |
| COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h. | COUVET |
| COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h. | FLEURIER |
| MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h. | SAINT-IMIER |
| COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h. | VILLERET |
| CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30 à 18 h, mercredi 13 h 30 à 20 h, vendredi 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h. | TRAMELAN |
| LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30. | LES BOIS |
| LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30. | LE NOIRMONT |
| LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30. | LES BREULEUX |
| LUDOTHÈQUE: Sommètres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h. | SAIGNÉLÉGIER |
| DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h. | DELÉMONT |

| MUSÉES | |
|--|-------------------|
| PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. «Scènes de famille», jusqu'au 26 février 1995. Tous les jours 14-17 h, sauf vendredi. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. «Images du Brésil et du Pakistan», jusqu'au 31 décembre. «Perception du relief», jusqu'au 31 décembre. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLERIE. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 18 h; lundi, fermé. «Notre franc: monnaies, symboles», jusqu'au 14 août. | LA CHAUX-DE-FONDS |
| RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h. | LA SAGNE |
| DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Tous les jours 10-12 h et 14-17 h 30. Dernière visite départ à 17 h. | LE LOCLE |
| DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. «Le musée: votre mémoire», jusqu'en décembre. | VALANGIN |
| CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Égypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). «Marx 2000», jusqu'au 22 janvier 1995. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Brésil, terre de pierres», jusqu'au 30 avril 1995. | NEUCHÂTEL |

AVIS MORTUAIRES

LES PONTS-DE-MARTEL *Dieu est Amour*

Isabelle et Mario Roth-Ducommun et leurs enfants Philippe et Christophe, à Bettlach (SO);
Lucienne et Jean-Claude Girard-Ducommun et leurs enfants Stéphanie et Romain, aux Maix-Bailloz;
Francine Ducommun;
Gabriel Nicolet;
Les familles de feu Henri Ducommun-Girardier;
Les familles de feu Paul Aeschlimann-Lambercier,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre DUCOMMUN

que Dieu a repris à Lui après une longue maladie supportée avec courage dans sa 68e année.

LES PONTS-DE-MARTEL, le 7 juin 1994.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Mme Francine Ducommun
Grande-Rue 23
2316 Les Ponts-de-Martel.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

157-501294

Très touchée par l'hommage rendu à

Mademoiselle Ruth MONTANDON

sa famille exprime sa profonde reconnaissance aux personnes qui ont pris part à son deuil par leur présence, leur envoi de fleurs et leur don.

Un grand merci à tous ceux qui ont visité et entouré la défunte durant sa maladie.

LES PONTS-DE-MARTEL, juin 1994.

132-513225

*Un soir il n'y eut plus de lumière et
dans le cœur naquit le souvenir.*

Mademoiselle Elisabeth Droz, à Lausanne;
Monsieur et Madame Tell Droz, à Lausanne;
Monsieur Jean-Pierre Herrmann,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Anna MAIRE née DROZ

leur bien chère sœur, belle-sœur, belle-maman, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection paisiblement mercredi, dans sa 86e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 8 juin 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire lundi 13 juin, à 11 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Pour adresse: M. J.-P. Herrmann
Dr. Kern 34.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

*Un soir il n'y eut plus de lumière et
dans le cœur naquit le souvenir.*

Marthe Hugoniot-Oppliger, ses enfants et petits-enfants;
Willy et Madeleine Oppliger-Gygi, leurs enfants et petits-enfants;
Emile et Madeleine Oppliger-Barben, leurs enfants et petits-enfants;
Gottlieb et Marguerite Oppliger-Matile, leurs enfants et petits-enfants;
Les descendants de feu Auguste Singele-Leuba;
Les descendants de feu Gottlieb Oppliger-Maurer,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Jeanne OPPLIGER née SINGELE

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie enlevée à leur tendre affection jeudi, dans sa 94e année, après un long déclin.

*Ne pleurez pas, pensez combien j'ai
souffert, accordez-moi le repos éternel.*

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 juin 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire lundi 13 juin, à 10 heures.

Notre maman repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme Marthe Hugoniot-Oppliger
Joux-Perret 13.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

BEVAIX

Monsieur et Madame Bernard et Eliane Guillod, au Grand-Lancy;
Monsieur Roland Guillod, à Genève;
Monsieur et Madame André et Marcelle Jodry, à Lausanne;
Madame Edmée Thomen, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Hélène GUILLOD née JODRY

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur affection, dans sa 84e année.

2022 BEVAIX, le 7 juin 1994
(Joyeuses 1)

Le culte aura lieu au temple de Bevaix, le lundi 13 juin, à 14 h 30, suivi de l'incinération.

Le corps repose à l'Hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

MONTFAUCON



*J'ai combattu le bon combat,
j'ai achevé la course,
j'ai gardé la foi.*

11 Tim. 4:7.

Gabriella Frésard-Moranda, Montfaucon;
Muriel et Alain Varrin-Frésard et leur petite Maurane, Saignelégier;
Lionel Frésard, Saignelégier;
Eléonore Frésard, Floride;
Aurore Frésard, Montfaucon;
Coraline Frésard, Montfaucon;
Madame Jeanne Frésard-Wermeille, Delémont;
Jean-Pierre et Georgette Frésard-Molleyres, Delémont;
Thérèse et Joseph Kurmann-Frésard et leurs enfants, Fleurier;
Gisèle et Marcel Frund-Frésard et leurs enfants, Bourrignon;
Jeannine et Luc Chételat-Frésard et leurs enfants, Courcelon;
André et Juliette Frésard-Monnerat et leurs enfants, Delémont;
Inès et Luigi Moranda-Rotta, leurs enfants et petits-enfants, Gordola, TI,
et les amis ont la grande douleur de faire part du décès de

Maurice FRÉSARD

qui les a quittés à l'âge de 56 ans, après une longue et pénible maladie, supportée avec beaucoup de courage, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

MONTFAUCON, le 7 juin 1994.

Selon le désir du défunt, le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Si vous désirez honorer sa mémoire, pensez à la Ligue jurassienne contre le cancer,
(ccp 25-8404-0) SBS.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les familles, parentes, amies et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Rose MONTANDON

que Dieu a reprise à Lui, après une longue épreuve, supportée avec un grand courage et dignité.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 6 juin 1994.

Selon le désir de la défunte, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Pour adresse: M. et Mme Jean-Pierre Montandon
Chemin de la Mine-d'Or 18
2504 Bienne.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser au home médicalisé
La Paix-du-Soir, ccp 23-346-4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

DOMBRESSON

*L'Eternel veillera sur ton départ comme sur
ton arrivée. Dès maintenant et à toujours.*
Psaume 121: 8

Madame et Monsieur Madeleine et Ernest Guinand-Oppliger, à Dombresson;
Monsieur et Madame Gilbert et Martine Guinand-Stauffer, Sarah et Yann, à Dombresson,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Willy OPPLIGER

leur cher et regretté frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à l'affection des siens, après une longue maladie, dans sa 64e année.

2056 DOMBRESSON, le 9 juin 1994.
(Grand-Rue 2)

Le culte sera célébré au temple de Dombresson, lundi 13 juin, à 13 h 15, suivi de l'inhumation.

Le corps repose à l'Hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

Dieu est Amour.
I Jean 4: 16

La famille et les amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Mademoiselle Marthe JOLYBOURNOT

enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 87 ans.

2400 LE LOCLE, le 8 juin 1994.
Rue du Marais 5.

Le culte sera célébré en la chapelle du cimetière de Beauregard, à Neuchâtel, samedi 11 juin, à 9 heures, suivi de l'inhumation.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Adresse de la famille: Madame Yvette Garin, 1545 Chevroux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Nous remercions tous ceux qui ont pris part à notre deuil et qui, par leur présence ou leurs pensées, ont accompagné notre cher

Alphonse FIVAZ-KIRCHHOFER

dans son dernier parcours.

Un merci spécial à M. le pasteur M. Hubacher pour sa précieuse participation aux funérailles ainsi qu'au trompettiste et à l'organiste pour l'accompagnement musical.

Nous remercions aussi M. le pasteur H. Scholtes pour son sermon réconfortant lors de l'ensevelissement. Nos remerciements vont également à la direction et au personnel du home pour personnes âgées Grüneck qui ont entouré le disparu de leurs soins amicaux au cours de ses dernières années.

Nous remercions enfin de tout cœur tous ceux qui nous ont fait part de leurs témoignages de sympathie et d'affection en paroles, par des fleurs, des lettres ou des dons.

La famille affligée.

LA FÉDÉRATION SUISSE
LES AMIS DE LA NATURE,
SECTION LA CHAUX-DE-FONDS

a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Pierre DUBOIS

membre et ami dont elle gardera
le meilleur souvenir.

132-513126

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS
DU VAL-DE-RUZ DE 1930

a la tristesse d'annoncer
le décès de son ami

Monsieur

Willy OPPLIGER

Elle gardera de cet ami
un souvenir tangible.

132-513259

«Passion Cinéma» fête l'année internationale de la famille

Famille, je vous aime?

En collaboration avec le Bureau de l'égalité et de la famille et le Comité neuchâtelois de coordination des manifestations qui se dérouleront sur tout le territoire cantonal dans le cadre de l'Année internationale de la famille, «Passion Cinéma» et «Cinéma Neuchâtel» présentent depuis le 8 juin, et ce jusqu'au 5 juillet, au cinéma Apollo, un cycle de huit films rassemblés sous l'intitulé un brin provocateur «Famille, je vous aime?»

Faisant barrage contre un certain cinéma qui, aujourd'hui, idéalise à tout crin les valeurs familiales, ces huit films – provenant de cinématographies très diverses – ont pour point commun de considérer la famille sous la forme de la relation problématique; cette approche est sans doute la seule qui soit saine (d'esprit), surtout en ces temps de célébration (qui ne doit pas rimer, à notre avis, avec idéalisation).

LA FAMILLE EN HUIT

Au-delà de ce point commun, les œuvres présentées par «Passion Cinéma» diffèrent absolument – ce qui prouve bien que l'unanimité dans ce domaine tiendrait de l'égaré. Ouvrant magistralement les feux du cycle jusqu'au 11 juin, *Les affranchis* (1990), de Martin Scorsese, traite d'une famille peu fréquentable, la mafia. Décrivant l'intronisation tragique d'un pe-



«L'âme sœur» ou «Höhenfeuer» (1985)

Le très beau film de Fredi M. Murer sera présenté dans le cycle consacré à la famille. (sp)

tit délinquant (Ray Liotta), Scorsese montre que la mafia est un avatar monstrueux du concept de famille, qui en constitue la métaphore démesurée, malade.

L'âme sœur (1985), programmé du 12 au 14 juin, constitue tout à la fois un documentaire, qui semble restituer telle quelle la cruauté du réel, et un film achevé sur l'amour fou. Observant le développement inéluctable d'un désir interdit dans une famille de montagnards vivant en huis-clos, Fredi M. Murer réalise un miracle: avec une force poétique étonnante, le cinéaste suisse révèle le caractère immanent de l'inceste, dès lors

que la famille se replie sur elle-même.

DE L'ESPAGNE À LA TURQUIE

Présenté du 15 au 18 juin, *Talons Aiguilles* (1991) est sans doute le film le plus humaniste de son auteur, Pedro Almodovar – ce qui ne signifie pas que l'Espagnol ait renoncé à son sens acéré de l'ironie, bien loin de là! Avec des détours étranges et combien excitants, Almodovar fait le portrait de Rebecca (Victoria Abril), une fille obsédée par l'image maternelle – une obsession due à l'absence de sa mère durant son enfance. Avec un optimisme détonnant, Almodovar tisse un récit thérapeuti-

que qui permet à Rebecca de recouvrer son autonomie.

Tourné en 1981 par Zeki Ökten mais sur les instructions du cinéaste turc Yilmaz Guney de la prison où celui-ci purgeait une peine de 18 ans de prison, *Yol* (programmé du 19 au 21 juin) développe une série de cinq sketches dénonçant des traditions familiales tragiquement rétrogrades. L'avant-dernier film de Guney, qui mourut trois ans plus tard en exil à Paris, a obtenu la Palme d'or du Festival de Cannes 1982.

DES REGARDS CRITIQUES

Du 22 au 25 juin, *La famille* (1987) constituera une séance de

rattrapage: Ettore Scola, son auteur, procède sur plus de 40 ans, à une sorte d'état des lieux du sujet; à travers les souvenirs égrenés par son personnage principal, Carlo (Vittorio Gassman), qui fête ses 80 ans entouré des siens, Scola montre de quelle façon le «refuge» familial peut parfois se transformer en un lieu physiquement insupportable.

Attention, chef-d'œuvre terrifiant! *Benny's video* (visible du 26 au 28 juin), réalisé en 1992 par le cinéaste autrichien Michael Haneke, révèle comment une famille «normale» qui cède par trop aux «prothèses» éducatives (telle que la télévision) peut engendrer un drame monstrueux perpétré en toute innocence.

ATTENTION, CHEF-D'ŒUVRE

Autre chef-d'œuvre, mais bouleversant celui-ci, *L'étoile cachée* (1960) est signé Ritwick Ghatak, le plus méconnu des grands cinéastes indiens; décrivant le calvaire de Nita, une jeune fille qui se sacrifie pour le bonheur de sa famille (qui ne le lui rend guère), Ghatak produit une synthèse stupéfiante de modernité qui réunit les deux courants principaux du cinéma indien, le film réaliste (façon Satyajit Ray) et la comédie musicale – les cinéphiles qui l'auraient manqué lors de sa présentation à l'abc pourront réparer leur oubli impardonnable du 29 juin au 2 juillet, à Neuchâtel.

La vie est un long fleuve tranquille (1988), d'Etienne Chatiliez, répandra ses clichés révélateurs du 3 au 5 juillet; concluant par un éclat de rire jaune le dernier cycle de «Passion Cinéma»... avant l'été.

Vincent ADATTE

MALICE

D'HAROLD BECKER

De fait, le nouveau film d'Harold Becker constitue la dernière «branche» en date d'un immense «arbre généalogique» cinématographique ensemencé voilà déjà cinquante-trois ans par le quatrième film américain d'Alfred Hitchcock, l'extraordinaire *Soupçon* (1941).

Hitchcock

Créant un fabuleux suspense basé sur la tromperie des apparences, le grand maître rondouillard racontait l'enfer conjugal d'une pauvre épouse (Joan Fontaine) peu à peu persuadée que son mari (Cary Grant) veut la tuer. Avec cette pointe de sadisme qui annonçait l'avènement du cinéma moderne, Hitchcock se gardait bien de lever l'incertitude liée à ce terrible soupçon, cela jusqu'à la fin – le mari fournissant des explications plausibles sur sa conduite équivoque... mais, sait-on jamais?

Malice est donc le dernier avatar de la lignée fondée par ce grand chef-d'œuvre. En évoquant si directement Hitchcock, Becker filme un peu la corde pour le pendre: en effet, sa variation, bien trossée au demeurant, ne possède de loin pas le courage formel de l'original qui consistait à faire endurer au spectateur le supplice du mystère des apparences jusqu'au bout.

Bref suspens

Dans un campus de la Nouvelle-Angleterre, un proviseur (Bill Pulman) a épousé son ancienne élève, une femme modèle (Nicole Kidman). Vient troubler cette union exemplaire, un ancien camarade de collège du mari; celui-ci est devenu un chirurgien renommé. Appelé à soigner d'urgence la gentille épouse, le brillant chirurgien fait, semble-t-il, une erreur de diagnostic et la rend stérile.

A ce stade, Becker lève déjà l'ambiguïté de son récit et révèle, au grand dam du mari naïf, que sa tendre tourterelle n'est qu'une voleuse; avec la complicité du chirurgien (lequel, bien sûr, se révèle être son amant), la soi-disant femme modèle est sur le point de commettre une escroquerie aux assurances pour un montant de plusieurs millions de dollars... Armant le bras vengeur du mari, l'auteur de *Mélo* pour un meurtre (1989) rétablit un sens unique affreusement moral.

V.A.

Espérances ruinées d'une production prometteuse

Le cinéma algérien dans la tourmente

Dans les années quatre-vingt, le festival de Locarno présentait un ensemble complet de la production algérienne, qui était à cette époque, la plus dynamique du Maghreb. En effet, après le boom de la hausse du prix du pétrole, des cinéastes formés à Paris, Bruxelles, Prague ou Moscou arrivaient la tête pleine d'idées et voulaient dépasser les films historiques, héroïques de la guerre de libération d'une manière un peu schématique.

Il n'y a guère que *Le vent des Aurès*, de M. Lakhadar Hamina, qui garde un très beau soufflé épique. Il y eut ensuite la deuxième génération et la sortie d'une série de films proches des transformations que connaît le pays: l'exode rural dans *Le Charbonnier*, de M. Bouamari, les problèmes et le mal de vivre des jeunes dans les villes, qui sont au centre de la magnifique comédie de M. Allouache *Omar Gatlat*. On réalisa aussi une série de films en coproduction avec la télévision, des œuvres plus intimistes de R. Benhadj ou de K. Dehane, proches d'une réalité plus familiale. Il faut citer surtout *La Citadelle*, de Mohamed Chouikh, qui jette un regard profond sur tous les archaïsmes qui empêchent le développement individuel dans la société algérienne d'aujourd'hui.

L'IMAGE DU DIABLE

Mais le pays est sous la menace terroriste des islamistes qui voient dans le cinéma l'image du diable. Il est devenu dangereux de se rendre au cinéma et beaucoup de salles sont fermées. De toute façon les films présentés

sont des films de violences américaines ou alors des kung-fu ou karaté de Hong Kong ou les pires comédies égyptiennes. Il n'y a plus d'espace pour la présentation du cinéma algérien, si ce n'est la vénérable salle de la Cinémathèque d'Alger et les salles de quelques autres villes. La vidéo pirate est également omniprésente.

Courageusement, Merzak Allouache a voulu témoigner sur la montée islamiste et le danger qu'elle représente pour les habitants de son pays. Prenant pour cadre la ville d'Alger, totalement surpeuplée, *Bab-el-Oued City*, nom du quartier investi et contrôlé par le FIS, il nous fait découvrir le quotidien de cette dure réalité. Au travers d'une tranche de vie de Boualem, travaillant la nuit comme boucher, il se fait réveiller par le haut-parleur voisin, brillant la bonne parole de l'imam. A bout de nerfs, le jeune démonte et jette le haut-parleur, ce qui provoque l'ire des ultras regroupés autour du Saïd.

Allouache a tourné sur place l'an dernier, au moment où l'écrivain T. Djaout était assassiné. Monté en France, le film va connaître une distribution en salles, mais aussi via les télévisions. Les Algériens pourront découvrir cette chronique triste de leur magnifique pays grâce aux voix du ciel des satellites.

Espérons que d'ici-là les barbus n'auront pas mis à exécution leurs menaces de détruire toutes les antennes paraboliques des toits, afin d'empêcher leurs concitoyens de visionner les images impies.

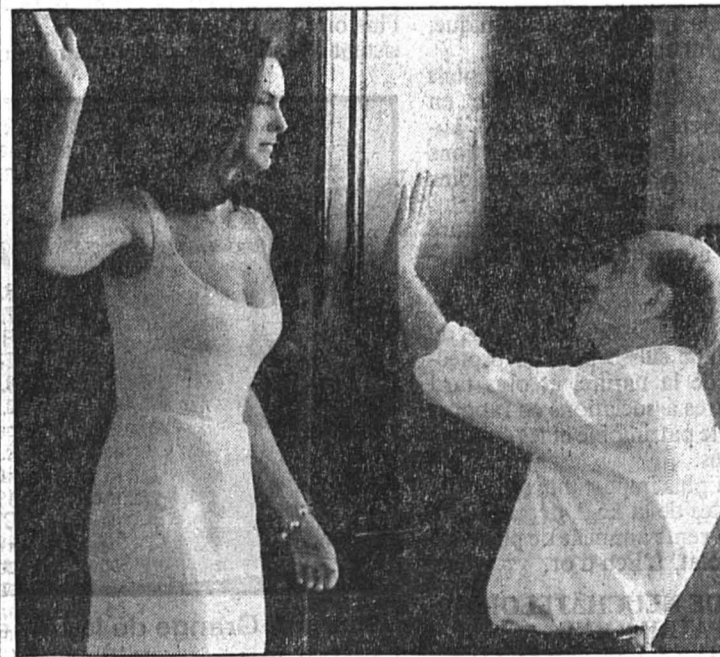
Jean-Pierre BROSSARD

La «Grosse fatigue» de Michel Blanc

Le cinéma et son double

Dix ans et quelques pubs après «Marche à l'ombre», le comédien Michel Blanc se replace derrière la caméra, et met en scène – sur une idée originale de Bertrand Blier – son deuxième long métrage, *Grosse fatigue*; une comédie (forcément, vu le personnage) qui cherche à exorciser le statut de l'acteur confronté à la fiction et qui, par conséquent, se pose des questions de cinéma.

Dans *Grosse fatigue*, Michel Blanc joue Michel Blanc, Carole Bouquet, Carole Bouquet, et ainsi de suite jusqu'à Gilles Jacob, le délégué général du Festival de Cannes, ou Margot Capellier, la célèbre agent de stars.



Michel Blanc auteur et acteur

De la difficulté d'être une star et d'avoir un sosie. (sp)

SCHIZOPHRÉNIE DE L'ACTEUR

Mais que l'on ne s'y trompe pas: si le Michel Blanc du film est toujours acteur de comédie, ancien du café-théâtre et ami de Balasko, Lhermitte ou Clavier, *Grosse fatigue* ne dévoile pas pour autant des pans entiers de la vraie vie de son auteur – contrairement à Nanni Moretti dans son *Journal intime*.

Non, ce que Michel Blanc raconte, c'est la terrible vie de star, à la fois glorieuse et misérable, à travers une supercherie qu'il choisit de dévoiler très (trop?) vite: un sosie de Michel Blanc se fait passer pour lui et commet, à son insu et en son nom, les pires méfaits... Au point que l'acteur,

se croyant schizophrène, se demande s'il n'a pas commis lui-même ces drôles d'actions.

MISE À NU

Grosse fatigue constitue une forme de mise à nu de la star face à son public, s'interroge sur la fragilité (et, dans une certaine mesure, la beauté) de la vedette (de fiction) confrontée au monde. Le film s'interroge dès lors avec un certain brio – dans ses dialogues, en particulier – sur la frontière mouvante qui sépare le cinéma de la réalité qu'il cherche à représenter.

Sur le thème de l'acteur croyant se dédoubler, en perte de personnalité, le film aurait pu broder à l'infini et nous offrir une passionnante variation sur la vérité et les mensonges de la comédie (et du cinéma).

PAMPHLET CULTUREL

Mais Blanc ne se contente pas de ce sujet. Développant son récit à travers une course-poursuite entre l'acteur (le théâtre) et son double, Blanc donne vie à ce sosie et, de fantasme, le place au rang de personnage. Le film perd dès lors une partie de sa dimension métaphorique, pour ne plus représenter qu'un jeu, quelque peu vain, sur les atours du cinéma.

Ainsi, lorsqu'à la fin du film, le vrai Michel Blanc (que l'on croit faux), rencontre le vrai Philippe Noiret (que l'on croit faux, lui aussi), Blanc installe un débat sur le cinéma et son économie (défense de la France face à l'invasion américaine) qui transforme la comédie pirandellienne (*A chacun sa vérité*) en pamphlet culturel inutilement désabusé.

Frédéric MAIRE

Le Prix Wakker illumine la restauration réussie du damier d'une ville heureuse

Le patrimoine sous projecteur

Satisfaction, oui, autosatisfaction, non. Ce sont en substance les sentiments qu'éprouve la Ligue neuchâteloise du patrimoine (LNP) à l'occasion de l'attribution du prix Wakker qui sera remis demain à la ville de La Chaux-de-Fonds.

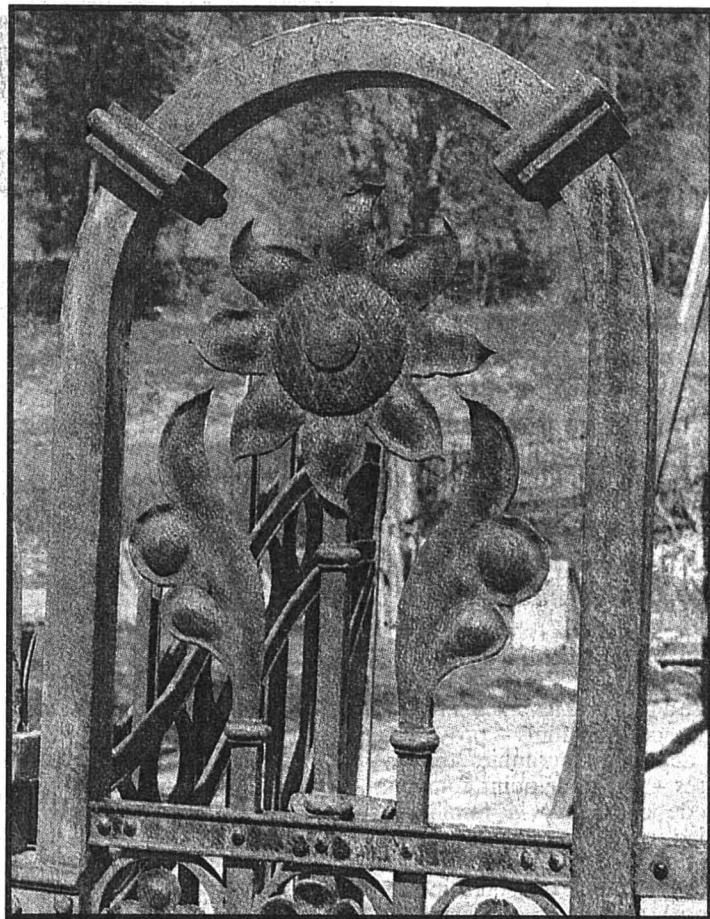
Par
Rémy GOGNIAT

Ces sentiments s'expriment clairement dans le document de quatre pages abondamment illustrées que la LNP vient de faire paraître pour l'occasion. Au-delà des Chaux-de-Fonnières, la section cantonale du Heimatschutz espère aussi que tous les amoureux neuchâtelois des belles choses construites, et il y en a, ressentiront ce prix Wakker comme une heureuse

halte méritée. Et comme un encouragement à poursuivre le long chemin du patrimoine encore à sauvegarder.

Faut-il le rappeler? La section neuchâteloise du Heimatschutz a eu de bons ambassadeurs auprès des instances dirigeantes de la Ligue suisse du patrimoine pour peser d'un poids certain en faveur de La Chaux-de-Fonds en vue de l'attribution du prix. Et ce n'est pas la première fois que le Heimatschutz soutient massivement des efforts neuchâtelois en faveur du patrimoine. Souvenez-vous de l'attribution de l'Ecu d'or en 1987 pour le village de Môtiers. A La Chaux-de-Fonds même, l'ancien manège sauvegardé doit une fière chandelle à la LNP. Voilà pour quelques motifs de satisfaction. Il y en a encore d'autres.

Mais point d'autosatisfaction en ce sens que la LNP ne s'attribue nullement des mérites qu'elle n'a pas dans la préservation de l'architecture chaux-de-fonnaire. Au contraire, elle rend un hommage appuyé aux lau-



Petites Crosettes, Ferme des Brandt

La beauté du patrimoine passe par les plus petits détails. (Photo Ligue neuchâteloise du patrimoine, Ph. Graef)

réats du prix, les autorités communales en général et le service d'urbanisme en particulier, et elle cite à plus d'une reprise les associations sœurs qui ont contribué à créer une atmosphère favorable aux restaurations, comme l'Association pour la protection du patrimoine des Montagnes neuchâteloises, l'ASPAM.

Essentiellement consacrée au prix Wakker et aux restaurations des immeubles chaux-de-fonniers, la revue de la LNP, d'après ses responsables, devra être complétée ultérieurement par d'autres coups de projecteur

sur les mille et une autres constructions neuchâteloises qui méritent attention. Parler des bâtiments connus et reconnus comme témoins irremplaçables, c'est bien. Mais se concentrer sur d'autres signes architecturaux remarquables et souvent non remarqués, voire négligés, c'est vraisemblablement encore plus important. L'ampleur du travail à venir est donc tel que les membres de la Ligue neuchâteloise ne peuvent pas s'endormir au soleil des félicitations.

Autre façon de rester sereine malgré le plaisir du jour pour la LNP, c'est de mentionner non

seulement ses succès mais aussi quelques combats perdus dont elle ne porte pas forcément la responsabilité mais assurément la tristesse. Cette façon objective d'exprimer son amour du patrimoine lui vaudra un bon point, tout comme on saluera sa belle capacité de récupération: ne remarque-t-elle pas, dans un titre en clin d'œil, qu'Henri-Louis Wakker était fils d'horloger?

AU TRAVAIL JUSQU'À 80 ANS

Eh bien parlons-en, de cet Henri-Louis Wakker. Il a peut-être appris à aimer les pierres à force d'en acheter et d'en vendre pour d'autres, puisqu'il fit carrière dans une agence immobilière. Il s'activa aussi dans la gestion des fortunes d'autrui, ce qui contribua sans nul doute à la sienne. C'est néanmoins son travail qui lui permit essentiellement de réunir la somme importante qu'il finit par léguer au Heimatschutz.

Le travail fut sa vie, pourrions-nous dire. Né à Genève en 1875, il commença par étudier en Allemagne et acquit une formation commerciale. Il revint dans sa ville natale en 1911 et travailla jusqu'à l'âge de 80 ans, ne négligeant toutefois pas de se promener longuement sur les sentiers valaisans qu'il portait dans son cœur. Il mourut un jour avant son 97e anniversaire, en 1972, et légua sans condition une part de sa fortune au Heimatschutz. Le comité central, la même année, décida d'affecter cette somme à un prix Wakker annuel destiné à récompenser des localités ayant pris un soin méritoire à la protection de leur patrimoine.

Voici quelques communes ayant été distinguées par le prix Wakker: Stein-am-Rhein (SH) 1972, St-Prex (VD) 1973, Guarda (GR) 1975, Dardagny (GE) 1978, Soleure 1980, Porrentruy 1988, Winterthur 1989, Montreux 1990, St-Gall 1992 et La Chaux-de-Fonds 1994.

DEMAIN: la BD



La Chaux-de-Fonds
Vitreaux, Serre 28.

PRIX DE LA LNP

Ont bénéficié du prix de la Ligue neuchâteloise du patrimoine:

- La Confrérie des Meuniers du Col-des-Roches (1980)

- Denis Sauser, poseur de bardeaux, de La Chaux-du-Milieu (1981)

- Le Musée de La Sagne (1982)

- La ville de Neuchâtel pour la restauration de la ville ancienne (1983)

- Pascal Stirnemann à Môtiers (crêpis à la chaux grasse) (1984)

- Henri Schneider à Sonvilier (sauvegarde de la ferme de l'Envers) (1985)

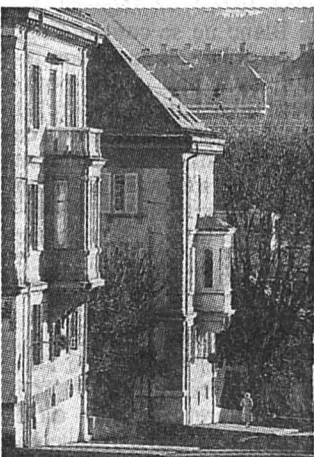
- Pierre Vogel et le Comité référendaire de Corcelles-Cormondrèche (protection d'une demeure à la rue des Préels) (1986)

- Gilbert Vuillemin pour la restauration du Pontet à Colombier (1987)

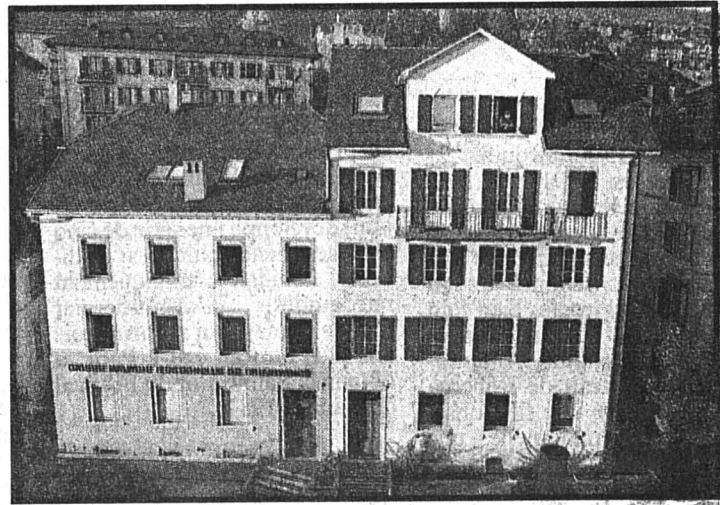
- Juan Galipienzo, maçon à Bôle (techniques anciennes) (1989)

- La section de Neuchâtel, Boudry et Val-de-Ruz des maîtres couvreurs (1980)

- Pierre Lardy (restauration du domaine de Châtillon au sud-ouest de Bevaix) (1993).



La Chaux-de-Fonds
Au bout de la rue du Modulor. (Photos Travaux publics, Service d'urbanisme de La Chaux-de-Fonds)



Neuchâtel, rue Louis-Favre

Deux restaurations côte-à-côte: à gauche, suppression des volets, des croisillons, et placage intempêtif de pierre d'Hauterive. A droite, respect d'une architecture modeste, mais harmonieuse.

(Photo Ligue neuchâteloise du patrimoine, Ph. Graef)

La Ligue suisse du patrimoine

Née d'une bataille perdue

La Ligue suisse du patrimoine (Heimatschutz) est née d'une bataille pour sauver des vieilles pierres, bataille hélas perdue!

C'était en 1905. Différentes personnalités suisses (dont le Neuchâtelois Philippe Godet) étaient montées aux barricades pour sauver les remparts historiques de Soleure appelés à être démolis. Ils le furent donc. Mais un vaste mouvement de sauvegarde du patrimoine était né: cette même année fut fondée la Ligue suisse du patrimoine (qu'on nomme parfois encore par son appellation alémanique, le Heimatschutz).

En 1907, la LSP comptait déjà 4000 membres. Elle en comprend quelque 22.000 aujourd'hui réunis en 28 sections correspondant plus ou moins aux cantons.

La protection de la nature était aussi une des préoccupations de la LSP. Mais consciente de ne pas pouvoir tout faire, elle facilita la naissance, en 1909, de la Ligue suisse pour la protection de la nature, et plus tard d'autres associations en rapport avec le patrimoine et les cultures suisses.

La plus importante source de recettes de la LSP, depuis 1946, est la vente annuelle de pièces en chocolat, L'Ecu d'or.

LIGUE NEUCHÂTELOISE DU PATRIMOINE ACTIVE ET INTERACTIVE

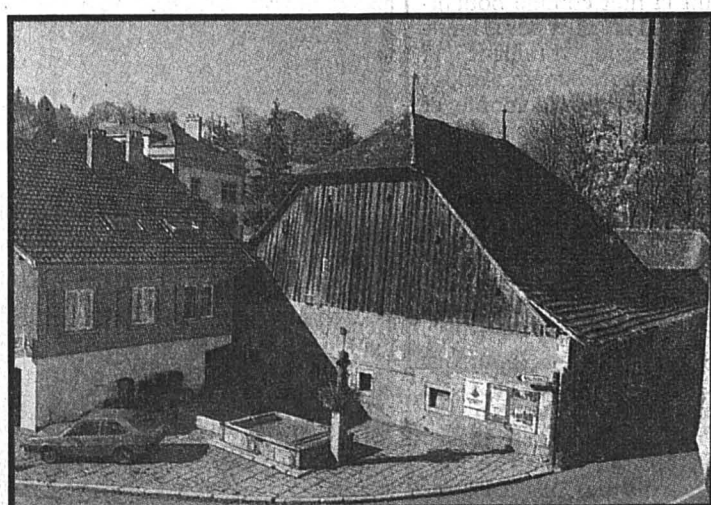
La Ligue neuchâteloise du patrimoine fut créée peu après l'asso-

ciation suisse, en 1905, à l'initiative de Paul de Pury qui fut le premier président. Mais quelques dizaines d'années plus tard, le canton n'avait plus de section, et, en 1942, le Chaux-de-Fonnier René Junod manifesta le désir de la faire revivre. Un an après, les membres étaient déjà 110. La section neuchâteloise a été successivement présidée par René Junod, Pierre Soguel, Jean Haldimann, Jean-Claude Jaggi et, depuis 1983, Claude Roulet.

Quand on demande aux responsables de la LNP de résumer l'histoire de leur section, ils insistent d'abord pour parler d'un

constant travail d'équipe, notamment sur le terrain. Ils tiennent ensuite à mentionner les collaborations actives avec les autorités et d'autres associations poursuivant des buts similaires, qu'elles soient organisées autour d'un bâtiment particulier à sauver (comme le Moulin de Bevaix) ou dans une perspective régionale (comme l'ASPAM, l'association pour la sauvegarde du patrimoine des Montagnes neuchâteloises). Ils mentionnent enfin un certain nombre de succès et d'échecs.

Seule ou avec d'autres, la section neuchâteloise pense avoir



Valangin, Grange de la Dîme

En dépit de longs efforts, le sauvetage de ce bâtiment a échoué. (Photo Ligue neuchâteloise du patrimoine, Ph. Graef)



La Chaux-de-Fonds

La rue de la Terrasse. (Photo Travaux publics, Service d'urbanisme de La Chaux-de-Fonds)

mené quelques combats spectaculaires, telles la défense des rives du lac, la restauration de l'église de La Sagne, la sauvegarde de l'ancien manège à La Chaux-de-Fonds, de la ferme de la Bourdonnière au Locle, du 12 rue Oscar-Huguenin à Boudry, et des immeubles de l'Immobilière à Neuchâtel. Les responsables relèvent particulièrement l'utilisation du produit de l'Ecu d'or 1987 pour le village de Môtiers. Cet argent a permis de contribuer à la rénovation de plus d'une vingtaine de maisons et de dresser le premier inventaire systématique du patrimoine construit dans une commune neuchâteloise. Actuellement, cet inventaire est en cours dans tout le canton.

Dans les combats perdus, dans les disparitions malheu-

reuses, dit la LNP, il faut rappeler l'ancien hôtel du Vaisseau au Petit-Cortailod, la maison de la Dîme à Valangin, la maison des Girardet et la ferme de la Viollette au Locle, et bien sûr l'irremplaçable château des Frètes entre Le Locle et Les Brenets.

Outre dans la défense d'immeubles construits, la section neuchâteloise se dit aussi active dans d'autres actions plus discrètes: réhabilitation de techniques anciennes (crêpis à la chaux grasse), conseils au public en cas de transformation (par des articles de journaux), et innombrables démarches administratives et juridiques. Sans oublier le prix d'encouragement à la protection du patrimoine (une sorte de petit Wakker) qu'elle distribue régulièrement depuis 1980.